



**HAL**  
open science

# La recherche sur le bénévolat en France et dans le Monde

Dan Ferrand-Bechmann, Louise Baumann

► **To cite this version:**

Dan Ferrand-Bechmann, Louise Baumann. La recherche sur le bénévolat en France et dans le Monde. 2023. hal-04514847

**HAL Id: hal-04514847**

**<https://hal.science/hal-04514847v1>**

Submitted on 21 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FONDATION  
croix-rouge française



| Pour la recherche humanitaire et sociale

# La recherche sur le bénévolat en France et dans le Monde

**Dan Ferrand-Bechman**

Professeure émérite Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

**Louise Baumann**

Chargée de mission scientifique  
Fondation Croix-Rouge française



Les Papiers de la Fondation  
Regard sur la littérature n° 1  
Février 2023

-----  
[www.fondation-croix-rouge.fr](http://www.fondation-croix-rouge.fr)

Fondation Croix-Rouge française – 21 rue de la vanne | CS 90070 | 92 126 Montrouge Cedex | +33(0)1 40 71 16 34 | [contact@fondation-croix-rouge.fr](mailto:contact@fondation-croix-rouge.fr)

Cette recherche a été réalisée par la Fondation Croix-Rouge française, à l'initiative du Red Cross Red Crescent Research Consortium (RC3), en collaboration et avec le soutien financier de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le RC3 est un réseau d'entités et d'initiatives créées au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui se consacrent entièrement ou partiellement à la recherche, aux méthodologies scientifiques, aux outils ou aux activités de production de connaissances. Outre la mise en relation de leurs compétences spécifiques, les membres du RC3 unissent leurs forces pour soutenir le Mouvement international dans la réalisation de ses objectifs et missions communautaires, conformément aux cadres stratégiques de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Membre du RC3, la Fondation Croix-Rouge française, créée sur l'initiative de la société nationale de la Croix-Rouge française, a pour vocation d'initier, de soutenir et de récompenser les projets de recherche qui mettent en perspective les principes, pratiques et finalités d'une action humanitaire en transition.

À travers des appels à bourses de recherche, l'attribution de prix de recherche et l'organisation d'événements scientifiques, la Fondation Croix-Rouge française vise à définir les enjeux de l'action humanitaire de demain, accompagner les acteurs et les personnes, parties prenantes de la solidarité internationale, diffuser les savoirs issus de regards croisés et stimuler le débat.

Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que son/ses auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française.

Le contenu de ce document relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'auteur.

Il est interdit pour un usage autre que privé, scientifique ou pédagogique de reproduire, diffuser, vendre et publier intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit ce document sans autorisation écrite particulière et préalable, dont la demande doit être adressée à la Fondation Croix-Rouge française.

© Tous droits réservés.

Avec le soutien de



**Pour citer cet article :**

FERRAND-BECHMANN Dan, BAUMANN Louise « La recherche sur le bénévolat en France et dans le monde », Fondation Croix-Rouge française, *Les Papiers de la Fondation. Regard sur la littérature*, n° 1, Février 2023, 77 p.

# TABLE DES MATIERES

## Introduction/Avant-Propos

### **I. Définir l'engagement : volontaires, bénévoles, ou militants ?**

### **II. Mais qui sont-ils ? Profils et caractéristiques des bénévoles**

- Profils, données générales
- Le bénévolat des demandeurs d'emploi
- Le bénévolat de personnes migrantes ou réfugiées
- Le bénévolat des jeunes
- Le bénévolat des seniors
- Le bénévolat des femmes

### **III. Pratiques : Secteurs et types de bénévolat**

- Action Sociale, Maraude et soutien psychosocial
- Santé/Care : accompagnement, soins palliatifs, handicap
- Humanitaire/Contexte d'urgence : incendies, pandémies, conflits & catastrophes
- Défense des droits : soutien aux personnes réfugiées, migrantes et incarcérées
- Sport, Culture & Loisirs
- Service Civique et Volontariat de Solidarité International

### **IV. Comprendre l'engagement bénévole : Motivations, Ethique et Don de soi**

### **V. Economie du bénévolat :**

- Travail bénévole et travail salarié,
- Professionnalisation du bénévolat,
- Critique de la gratuité du travail

### **VI. Gestion/Management du bénévolat : Organisation du travail associatif, relations bénévoles et salariés, formations, valorisation des savoirs**

### **VII. Évolution et nouvelles formes de bénévolat : Bénévolat d'entreprise, cyber-volontariat, collectifs de citoyens**

### **VIII. Et dans le reste du Monde... ?**

## Pourquoi un guide bibliographique sur le bénévolat ?

Le bénévolat est l'un des principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Plus que de simples 'fournisseurs de service', les 15 millions de bénévoles du mouvement constituent sa clé de voûte et représentent sa plus grande source d'inspiration et d'innovation.

Incroyablement diversifiés en termes d'âges et d'origines, ils sont généralement issus des communautés locales qu'ils soutiennent et jouent en cela un rôle essentiel, veillant à ce que le mouvement travaille non seulement *pour* mais *avec* les communautés qu'il entend servir.

En France, c'est grâce à ses 65 000 bénévoles que la Croix-Rouge française intervient chaque jour dans des domaines variés : action sociale, urgence et opérations de secours, prévention des risques, soutien psychologique... Qu'ils soient formateurs aux gestes qui sauvent, maraudeurs à la rencontre des personnes sans-abri, secouristes, animateurs jeunesse ou quêteurs d'un jour, tous contribuent, chacun à leur façon et conformément à l'objectif du mouvement, à prévenir et alléger les souffrances humaines.

Le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, tout comme de nombreuses autres organisations bénévoles à travers le monde, doit néanmoins faire face à un certain nombre de défis vis-à-vis de ses pratiques bénévoles.

Les récents événements tels que la pandémie de Covid-19 ou la crise en Ukraine ont nettement mis en lumière certaines des limites des pratiques actuelles de bénévolat et ont remis au centre de la scène certains défis de l'engagement, notamment la question de la protection de la santé physique et mentale des bénévoles en période de conflits et d'urgences et l'encadrement des nouvelles formes de bénévolat, notamment des bénévoles 'spontanés'.

Plus largement, ces événements ont précipité un processus de mutation enclenché depuis quelques années, prenant la forme d'une population bénévole de plus en plus jeune, à la recherche de missions souvent plus courtes, variées, concrètes, et de plus en plus 'digitale'/ou à distance. Où, comment et pourquoi les bénévoles s'engagent-ils aujourd'hui ? Comment les garder motivés et engagés dans nos actions ? Quelles nouvelles formes de bénévolat sont pertinentes pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? Ce sont quelques-unes des nombreuses questions que le Mouvement se pose actuellement vis-à-vis de ses pratiques bénévoles.

S'il est essentiel que notre réseau soutienne les volontaires aussi efficacement que possible, qu'il s'agisse de les motiver, de les retenir ou d'explorer de nouvelles formes de volontariat adaptées au XXI<sup>e</sup> siècle, la Fondation Croix-Rouge française est persuadée que les réponses à ces questions ne pourront émerger que de la collaboration fructueuse de praticiens et chercheurs.

C'est pour cela qu'elle a récemment financé plusieurs projets de recherche sur le sujet du bénévolat. Suivant notamment les recommandations de l'OMS et du réseau GloPID-R, encourageant la recherche en sciences humaines et sociales sur les approches pertinentes pour soutenir la santé physique et les besoins psychosociaux des personnes engagées dans la réponse à l'épidémie de Covid-19, la Fondation s'est mobilisée pour soutenir 7 nouvelles

recherches sur l'action bénévole en première ligne de la réponse à la crise sanitaire du Covid-19.

Dans la continuité et suivant notre objectif de diffusion des savoirs afin de les rendre accessibles au plus grand nombre et en particulier aux travailleurs et bénévoles du mouvement, nous proposons ce premier guide bibliographique introductif à la recherche sur le bénévolat. Il a été pensé comme une 'porte d'entrée' à ce domaine d'étude : une liste de lecture indicative pouvant introduire un public néophyte/amateur à certaines réflexions relatives au statut des 'bénévoles', à leurs profils, caractéristiques et motivations, à leur management et aux nouvelles formes de bénévolat.

Il a ainsi tout particulièrement été développé à l'attention d'un public de praticiens, dans le but de soutenir la transition de la théorie à la mise en œuvre de pratiques fondées sur la recherche.

Pour le réaliser, la fondation a fait appel à l'aide de Madame Dan Ferrand-Bechmann, sociologue et Professeure honoraire (Université Paris 8) qui a écrit de nombreux livres sur le bénévolat faisant aujourd'hui référence dans le domaine, notamment *L'écoute. Au cœur du métier bénévole*, (Chronique sociale, 2020) et *Le bénévolat. Au bénévole inconnu !* (Daloz/Juris, 2014). Nous la remercions chaleureusement pour son aide précieuse.

### **Avant-Propos : Pr. Dan Ferrand Bechmann**

Pour la réalisation de ce guide, nous avons exploré un certain nombre de bibliographies d'ouvrages, de bases de données académiques (notamment Google Scholar et Cairn), de bibliothèques ainsi que de sites de revues et de plateformes associatives et mobilisé nos collègues et réseaux. Le choix des rubriques s'est fait à partir des travaux les plus souvent mentionnés dans les bibliographies et les titres présents dans les grandes bibliothèques et les bases de données. Nous donnons le résumé des articles et des ouvrages tirés des banques de données.

De même, nous indiquons en marge des références les manières de les trouver/les url permettant d'y accéder. Si les écrits, ouvrages, articles et rapports inclus dans ce guide introductif semblent particulièrement utiles pour comprendre le contexte et la situation dans laquelle se trouvent les bénévoles actuellement et mettre en lumière certains des principaux problèmes liés à l'action bénévole, ce travail nous a néanmoins donné à réfléchir. Malgré le grand nombre et le rôle prépondérant et indispensable des bénévoles dans nos sociétés, la littérature et la recherche académique demeurent en France relativement peu abondantes.

L'ambiguïté du statut des bénévoles peut expliquer le peu de travaux sur le thème du bénévolat. Tabous, stigmates, idées reçues et critiques sont nombreux autour de ce phénomène et de cette problématique. De fait, le bénévolat est un paradoxe dans une société largement mobilisée autour de la consommation et de l'échange marchand, mais aussi individualiste.

Pourtant, le bénévolat déploie des pratiques altruistes et utopistes dans un monde souvent violent et dans une économie lucrative et inégalitaire. Si les crises humanitaires et

environnementales passées et récentes ont déjà poussé les associations à s'adapter et à faire évoluer leurs pratiques, demain sera un autre jour avec d'autres appels à l'aide, à la raison et à l'envie d'agir.

Nous espérons humblement que ce guide introductif donnera le goût et l'envie de lire aux coordinateurs et acteurs de terrain voulant réfléchir sur leurs pratiques, le but de leur engagement et les valeurs qui les gouvernent. Cette réflexion apparaît non seulement nécessaire pour faire face aux défis présents, mais également à ceux futurs.

## I. Définir l'engagement : Bénévoles, volontaires ou militants ?

Qu'est-ce que le bénévolat ? Qu'est-ce qui différencie un bénévole, d'un volontaire ou d'un militant ? Si on admet généralement que le bénévolat se définit par le fait d'agir 1) sans rémunération, 2) sans obligation, 3) pour autrui et 4) en dehors du temps familial et professionnel ; cette définition peut néanmoins être discutée et précisée.

En effet, si les bénévoles agissent généralement gratuitement, ils sont parfois défrayés et certains chercheurs parlent de 'salaire symbolique' pour désigner le plaisir, l'expérience, ou la reconnaissance que peuvent retirer les bénévoles de leurs actions...

De la même façon, si le bénévole n'est pas légalement obligé d'aider autrui comme l'on peut l'être vis-à-vis d'un proche ou d'un client dans une relation contractuelle, on peut souligner le rôle grandissant de la contrainte et de la norme sociale dans son engagement. Enfin, si les bénévoles agissent généralement pour autrui, il n'est pas rare qu'ils le fassent de façon anonyme ou à distance, rendant le lien avec 'autrui' relativement flou.

En France, le bénévolat se distingue du 'volontariat' qui relève d'un statut particulier : il consiste pour une personne à s'engager pour une action d'intérêt général sur une durée déterminée en échange d'une rémunération réduite ou d'un défraiement.

Le volontariat se situe donc entre le salariat et le bénévolat.<sup>1</sup> Enfin, et bien qu'elles partagent certaines dimensions, les activités politiques et militantes consistant à lutter pour un projet, une cause ou une idée, ne sont généralement pas comptées comme des actions bénévoles, beaucoup de militants refusant d'être désignés par ce terme – d'autant qu'il peut marquer une distance entre donneur et receveur alors qu'ils se sentent citoyens actifs et solidaires. Malgré ces divergences, un mot semble être au cœur de l'ensemble de ces termes : celui d'engagement.

### 1. Ouvrage : *La fin des Militants ?* (Jacques Ion, 1997, Edition de l'Atelier)

<https://www.cairn.info/la-fin-des-militants--9782708232822.htm>

*Est-ce la fin des militants ? Dépolitisation, désyndicalisation, tribalisation, affaiblissement du lien social, repli sur la vie privée, les signaux ne manquent pas qui semblent annoncer le déclin de l'engagement dans l'espace public. Ce diagnostic demande pourtant à être affiné : la fin de la militance signifie-t-elle la fin de l'engagement ? Telle est l'interrogation essentielle à laquelle répond ce livre. Fruit d'une observation attentive des groupes associatifs sur une longue période, cet ouvrage met au jour deux modèles d'engagement dans la vie de la cité : l'engagement militant où l'individu adhère totalement à l'organisation qu'il sert et l'engagement distancié où l'individu se sert de l'association comme d'un outil pour mener une action limitée dans le temps. A l'écart des discours nostalgiques et prophétiques, le propos vigoureux et*

---

<sup>1</sup> Les volontaires sont généralement des personnes possédant des compétences spécifiques, comme des médecins, travaillant en France ou à l'étranger pour des organisations internationales. Si le mot 'volontaire' prête souvent à confusion c'est parce que dans de nombreux pays, on parle de 'volontaires' pour désigner des bénévoles ('volunteer' en anglais, 'volontario' en italien...).

décapant de Jacques ION stimulera la réflexion et la pratique de ceux qui recherchent de nouvelles formes d'exercice de la citoyenneté.

2. **Article : « Le bénévolat, du militantisme au volontariat » (Danièle Demoustier, 2002, *Revue française des affaires sociales*, n° 4, pp. 97-116)**

<https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-97.htm>

*Le bénévolat associatif, qui se définit d'abord comme « une action libre sans rémunération pour la communauté », est un concept récent. Il s'est peu à peu dégagé des notions de philanthropie, d'entraide et de militantisme, pour s'affirmer à partir des années quatre-vingt comme l'expression dominante des implications non salariées dans les associations. Mais ce concept ne recouvre pas pour autant une réalité simple à appréhender. Alors que le bénévolat est l'objet d'une attention soutenue de la part du mouvement associatif et des pouvoirs publics, sa pratique est de fait extrêmement hétérogène, aussi bien du point de vue des acteurs concernés, que de leurs rapports à l'association et des fonctions occupées.*

*C'est pourquoi on peut se demander si le bénévolat, comme construction sociale, n'est pas progressivement remis en cause dans ses fondements mêmes : liberté, bonne volonté, confiance, altruisme, et gratuité. D'un côté, son rapprochement avec le salariat l'assimile davantage au concept anglo-saxon de « volontariat », par l'accent mis sur le travail organisé et les contreparties qui y sont attachées.*

*De l'autre, sa reconnaissance comme apprentissage de la démocratie conduit à renouveler l'idée d'engagement associatif au sens plus large de la « participation associative », vue comme « un processus volontaire de mobilisation des individus dans un groupe constitué plus ou moins durable et intervenant dans la sphère publique ». Peut-on alors nommer « bénévole » indifféremment : le bénéficiaire de l'association caritative qui prépare la fête de Noël ; le retraité qui collecte des vêtements ; l'expert qui conseille une association de protection de l'environnement ; le dirigeant d'une fédération sportive qui gère des droits télévisuels ; l'adhérente d'une association de parents d'élèves ; ou la militante du Planning familial ?*

3. **Ouvrage : *L'engagement au pluriel* (Jacques Ion, 2001, Ed. Publications de l'Université de Saint-Etienne)**

[https://books.google.co.nz/books?hl=fr&lr=&id=4cYEcejwipYC&oi=fnd&pg=PA3&dq=L%27engagement+au+pluriel&ots=oHkoU9mhoR&sig=hEq\\_DW9eDlzEs-vX3q6X8zqyRkU&redir\\_esc=y#v=onepage&q&f=true](https://books.google.co.nz/books?hl=fr&lr=&id=4cYEcejwipYC&oi=fnd&pg=PA3&dq=L%27engagement+au+pluriel&ots=oHkoU9mhoR&sig=hEq_DW9eDlzEs-vX3q6X8zqyRkU&redir_esc=y#v=onepage&q&f=true)

*L'engagement est-il toujours une catégorie pertinente pour l'analyse du temps présent ? Les historiens répondent de façon contrastée. Michelle Perrot prend soin de distinguer la notion d'engagement de celle d'intervention, protestataire, et indique que la première – celle d'engagement – est contemporaine des représentations de la modernité qui disent que l'Histoire a un sens et qui proclament : « un jour viendra ».*

*Cette notion d'engagement ne date que du début de ce siècle, écrit Antoine Prost qui en décline quelques variétés (engagements sartrien, catholique, personnaliste, communiste) et conclut son étude en affirmant que cette figure centrale du XXe siècle appartient déjà au passé. L'engagement appartient au contraire à notre époque, écrit le psychologue politique, mais aussi historien des idées Serge Moscovici, pour qui la fin de la perspective révolutionnaire signifie précisément l'entrée dans l'ère de l'engagement. Alors, l'engagement a-t-il encore un avenir ou s'épuise-t-il avec la fin des grands récits ? Et peut-il être objet d'analyse sociologique ?*

4. **Article** : « L'espace et le temps de l'engagement bénévole. Essai de définition : Prendre la mesure du bénévolat » (Eric Gagnon & Andrée Fortin, 2002, *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2), pp. 66-76). <https://www.erudit.org/en/journals/nps/1900-v1-n1-nps722/008915ar.pdf>

Le terme « engagement » connaît un succès grandissant dans les débats sociologiques. Les sociologues utilisent ce terme dans leurs analyses des comportements des individus comme de ceux des organisations. Ils l'utilisent comme un concept descriptif pour souligner une forme d'action caractéristique de groupes ou de personnes spécifiques. Il s'agit d'une variable indépendante pour rendre compte de certains types de comportements.

Cette notion permet d'analyser une large variété de phénomènes : le pouvoir, la religion, le recrutement, la bureaucratie, la politique, etc. *Deux propositions sont formulées par les auteurs : définir le bénévolat comme un moment privilégié de reconnaissance de soi et de l'autre, et comprendre ses transformations les plus récentes sous l'angle de la construction et de la transformation des identités. Ces propositions sont introduites par quelques remarques critiques et historiques touchant les études sur le bénévolat et appuyées par l'examen de deux exemples : le bénévolat culturel et le bénévolat féminin.*

5. **Chapitre d'ouvrage** : « Militants, bénévoles, affiliés, affranchis...: de l'applicabilité historique des travaux sociologiques » (Axelle Brodiez, 2004, pp. 279-291) dans *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?* (Dan Ferrand-Bechman, Ed. L'Harmattan) <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00174309/document>

La fin des militants ? (Ion, 1997) (...) condense et retravaille un certain nombre d'interrogations qui parcourent la sociologie et la science politique depuis les années 1980 sur la fin d'une certaine époque politique, et qui font le titre quasi apocalyptique de plusieurs ouvrages importants (La fin des militants ? La fin des syndicats ? L'engagement politique : déclin ou mutation ? Des élites de société pour demain ?, etc.).

Il est cependant le seul à allier une réflexion diachronique de très long terme et la proposition d'un modèle synthétique tant pour la période actuelle (années 1980-1990) que pour la période précédente (du XIXe siècle aux années 1970) – ce pâté d'alouette chronologique étant cependant en soi un élément à interroger. Nous souhaiterions proposer ici une approche en trois temps : le premier questionnant les difficultés terminologiques, le second relisant La fin des militants ? au prisme de l'approche (socio-)historique du Secours populaire français de 1945 à 2000 et le troisième soulignant des limites du modèle binaire.

6. **Chapitre d'ouvrage** : « Militantisme, Bénévolat et engagement » (Dan Ferrand-Bechmann, 2004, pp. 13-26) dans *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?* (Dan Ferrand-Bechman, Ed. L'Harmattan) <https://www.editions-harmattan.fr/livre-les-benevoles-et-leurs-associations-autres-realites-autre-sociologie-dan-ferrand-bechmann-9782747576475-18458.html>

*Cet ouvrage présente les textes du groupe de recherche "sociologie de l'engagement, de la vie associative et du bénévolat" qui a été fondé lors du congrès de l'Association Française de Sociologie en février 2004. On y lira une sociologie des associations, marquée par la présence de bénévoles souvent militants et inventifs. Mais on y analyse aussi une réflexion sur le bénévolat à côté et au secours du travail rémunéré et les nouvelles formes d'engagements et de pouvoir d'agir à tous les âges de la vie et dans divers espaces géographiques et politiques.*

**7. Article : « Sur le concept d'engagement » (Howard S. Becker, 2006, *SociologieS*) initialement publié dans *American Journal of Sociology* (66, 1960) <http://journals.openedition.org/sociologies/642>**

*Le terme « engagement » connaît un succès grandissant dans les débats sociologiques. Dans ce texte, l'auteur examine les utilisations du concept d'engagement afin de comprendre les raisons de sa popularité grandissante, il signale la nature d'un des mécanismes sociaux auquel le terme se réfère implicitement, et développe une théorie embryonnaire des conditions et des processus sociaux impliqués dans le fonctionnement de ce mécanisme. Étant donné la variété sémantique du terme, il s'avère infructueux de spéculer sur son « véritable » sens. Une des images évoquées par « l'engagement » a été retenue pour en préciser la signification.*

**8. Revue : *Les Couleurs du Bénévolat* (Rémi Rousseau, 2008, *Revue S.O.S Amitié*, n°138). <https://www.sos-amitie.com/wp-content/uploads/2021/06/138-Les-couleurs-du-benevolat.pdf>**

*Ce numéro de la revue est le résultat d'un important travail de recherche. L'intention a été non pas d'étayer ou valider les idées reçues, à partir de nos expériences respectives ou de nos impressions, mais bien davantage de nous appuyer sur différentes études afin de décrire avec le plus de justesse possible le monde du bénévolat d'aujourd'hui.*

**9. Ouvrage : *S'engager dans une société d'individus* (Jacques Ion, 2012, Ed. Armand Colin). <https://www.dunod.com/engager-dans-une-societe-d-individus>**

*S'engager fait toujours sens, peut-être même plus encore qu'avant, dans notre « société d'individus ». Cet essai solidement étayé le montre, apportant un utile démenti aux discours convenus de dénonciation de la « montée des égoïsmes » et aux exhortations rhétoriques au « sursaut de citoyenneté ».*

*Les individus sont en effet plus nombreux, notamment parmi les jeunes et surtout les femmes, à s'associer, à se mobiliser, à intervenir dans l'espace public. Mais ils le font selon de nouvelles modalités, qui s'écartent notablement des schémas du militantisme d'antan. Plus autonomes par rapport à leurs milieux d'appartenance, plus soucieux de faire entendre leur parole propre, plus réflexifs, délivrés de toute révérence obligée envers les puissants et les experts, ces nouveaux militants déroutent parfois... Le fonctionnement de la vie associative, les pratiques protestataires et la citoyenneté s'en trouvent modifiés.*

*Appuyé sur des travaux d'enquête et une analyse très fine des engagements politiques et associatifs, cet ouvrage saisit un rapport au politique complexe et diffus, moins focalisé sur les élections et le mythe du grand soir.*

10. Article : « Militants, bénévoles, citoyens solidaires... Comment se nommer lorsque l'on vient en aide aux migrants ? » (Evangeline Masson-Diez, 2018, *Journal des anthropologues*, vol. hors-série n° 5, pp. 159-180).

<https://journals.openedition.org/jda/7821>

*Cet article s'intéresse aux acteurs qui se sont mobilisés aux côtés des migrants dans les campements urbains parisiens durant l'été 2015. Au-delà des contradictions liées aux réalités des campements, aux postures et aux actions des protagonistes engagés, l'appellation et de la dénomination des uns et des autres pose question. En quoi la manière dont ils se nomment témoigne de leur relation à l'autre et au politique ? Ni tout à fait militants, ni tout à fait bénévoles, refusant même l'appellation de citoyens, comment alors définir ceux qui hébergent, soutiennent et accompagnent les migrants via les collectifs solidaires ?*

## II. Mais qui sont-ils ? Profils et caractéristiques des bénévoles

En France, on compte entre 15 et 20 millions de bénévoles et de volontaires. Ces chiffres ont tendance à surprendre les spécialistes du travail ou du chômage qui les comparent au nombre d'actifs de la population générale. Qui sont ces bénévoles ? Si différents organismes publics et privés décrivent et mesurent les caractéristiques et les profils des bénévoles, les recherches sur le sujet demeurent rares. Les études listées ici rendent compte d'une population bénévole hétérogène et fragmentée par âge, genre, revenus et activité professionnelle.

Si les catégories sociales les plus favorisées semblent être largement surreprésentées ; les spécialistes savent que les solidarités sont loin d'être absentes des quartiers populaires et des groupes sociaux aux revenus modestes. La sous-estimation de cet engagement citoyen par les chercheurs n'est certainement pas étrangère au fait que ces solidarités s'organisent généralement de façon informelle, et par des groupes citoyens majoritairement issus de l'immigration et/ou racisés. Alors que les catégories du 3<sup>e</sup> âge représentaient pendant longtemps la classe d'âge majoritaire des bénévoles, les études les plus récentes dénotent une évolution, les jeunes générations étant de plus en plus engagées.

Les études démontrent également des différences d'activité/d'engagement au prisme du genre (sur-représentation des femmes dans les secteurs social, caritatif et de l'éducation ; les hommes étant plus enclins à être bénévoles dans les domaines du sport ou des loisirs). Quant au public bénéficiaire d'aides, il n'est pas toujours sollicité par les associations alors que dans d'autres pays les groupes d'entraide sont souvent nombreux et que l'*empowerment* est une doctrine. Une exception se trouve du côté des associations de malades et de proches de malades, où se sont généralement les personnes concernées qui s'engagent.

### *Profils, données générales*

1. **Article : « Le travail bénévole en France et en Europe » (Edith Archambault, 2002, *Revue française des affaires sociales*, 56(4), pp. 13-36). <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-11.htm?contenu=article>**

*Cet article rappelle les objectifs du programme Johns Hopkins de comparaison internationale du secteur sans but lucratif, qui a servi de cadre aux enquêtes sur le bénévolat en France et en Europe. Avant d'analyser les résultats de ces enquêtes, on s'interroge sur les problèmes méthodologiques rencontrés pour mesurer le bénévolat : définition et délimitation du travail bénévole, degré de fiabilité des résultats d'enquêtes, avantages et inconvénients de la monétarisation du travail bénévole.*

*On analyse ensuite le bénévolat en France : niveau d'engagement, destination du travail bénévole, poids économique du bénévolat, formes d'engagement et caractéristiques sociodémographiques de la population des bénévoles en France. Enfin des données inédites sur le bénévolat dans douze pays d'Europe occidentale et quatre pays d'Europe centrale et orientale sont confrontées avec des données identiques concernant le bénévolat américain afin de dégager les particularités du bénévolat des deux côtés de l'Atlantique. Les données*

européennes sont ensuite présentées de manière plus qualitative pour dégager quatre variantes de bénévolat européen.

2. **Article : « Quels acteurs dans les associations ? Premières données sur les dirigeants bénévoles et sur les bénéficiaires »** (Viviane Tchernonog, 2004, *Recma*, n° 292, pp. 9-41).

<https://www.erudit.org/en/journals/recma/1900-v1-n1-recma01128/1022105ar.pdf>

*Viviane Tchernonog poursuit dans cette contribution son exploration en profondeur des associations françaises en se tournant cette fois vers les dirigeants bénévoles. Les résultats de son enquête sont extrêmement riches et divers. L'un des apports concerne le mode de décision dans les petites associations, qui n'est pas défini par les statuts associatifs, mais plus généralement par le consensus et la cooptation, « l'assemblée générale n'étant pas ou peu réunie ».*

*Le bureau est ainsi non pas élu, mais « de fait ». L'auteur précise ensuite les profils des dirigeants selon les types d'associations : féminisation différenciée selon les activités, forte représentation des seniors, poids dominant des CSP supérieures et moyennes. Enfin, une typologie du secteur associatif est proposée en relation avec l'ensemble des variables structurant le champ : la nature du travail, la relation au secteur public, le degré d'ouverture des associations. Les cinq types dégagés sont ensuite spécifiés dans des tableaux de synthèse.*

3. **Ouvrage : *Le bénévolat. Au bénévole inconnu !*** (Dan Ferrand-Bechmann, 2011, Ed. Dalloz, Hors-série Juris Associations).

<https://www.librairiedalloz.fr/livre/9782247109173-le-benevolat-au-benevole-inconnu-dan-ferrand-bechmann/>

*Près de seize millions de Français mènent une activité bénévole ! En partant de la définition, plurielle et riche, du terme et de l'histoire de l'action bénévole, l'ouvrage aboutit à une présentation des réalités du bénévolat dans la société française en se plaçant du point de vue des individus bénévoles pour mieux comprendre la fonction sociale de ce " drôle de travail " et ses futurs possibles. Il est un indispensable manuel pour tous les dirigeants associatifs confrontés à la gestion des bénévoles : au-delà des données statistiques ou macroéconomiques, la connaissance des différents profils de bénévoles selon les grands secteurs d'activité et des fortes évolutions récentes de la nature des engagements participe pleinement à la réussite du projet associatif. La partie juridique et pratique offre une cartographie simple et précise des dispositifs pour guider celui qui a à organiser l'action de bénévoles dans un cadre réglementaire en construction, mais déjà contraignant.*

4. **Ouvrage : *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*** (Viviane Tchernonog, 2013, 2<sup>de</sup> édition, Juris éditions, Dalloz).

<https://www.librairiedalloz.fr/livre/9782247130566-le-paysage-associatif-francais-2e-edition-viviane-tchernonog/>

*Cette deuxième édition du Paysage associatif français demeure le seul état statistique complet des associations en France, dépeint à partir d'une enquête scientifique de près de deux ans ayant impliqué 1 400 communes et plus de 7 600 associations. Elle s'enrichit de commentaires permettant notamment de mieux mettre en avant les dynamiques d'évolution du secteur associatif. Un nouveau chapitre est plus particulièrement consacré aux difficultés des associations.*

*De nouvelles contributions d'auteurs, parmi les meilleurs spécialistes des organismes sans but lucratif, complètent l'ouvrage par des focus consacrés aux relations du travail, aux nouvelles données du financement public, à la problématique de la transformation des associations, à l'analyse de la mutation des associations de solidarité, à des comparaisons internationales ainsi qu'à une présentation des fondations. Le monde associatif compte aujourd'hui 1,3 million de structures et pèse 3,2 % de la richesse nationale. Pour mieux appréhender le poids de ce secteur, Le Paysage associatif français offre un recueil de données unique et indispensable aux acteurs associatifs et à leurs partenaires publics et privés.*

**5. Rapport : La France bénévole, les mille et une façons d'agir (Sous la direction de Cécile Bazin et Jacques Malet, 2015, 12e édition, Recherches & Solidarités).**  
<https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/939b2b9dbd3010b046c4f34b69cd8f2abff9befa.pdf>

*Les comportements bénévoles évoluent. Les initiatives individuelles et collectives en faveur de la solidarité se multiplient et prennent des formes nouvelles, aidées par les potentialités qu'offre le numérique. Les associations, dont le rôle est essentiel pour la vitalité du lien social, doivent s'adapter à ces changements parfois profonds. L'angle choisi pour cette 12<sup>ème</sup> édition de La France bénévole est destiné à les y aider. Elle présente les résultats d'une enquête à l'attention des bénévoles, et pour la première fois, ouverte aussi à celles et ceux qui ont des relations avec les associations, en tant qu'adhérents ou en tant que donateurs. Leurs différences et leurs similitudes sont ainsi mises au grand jour et ouvrent des pistes de réflexion nouvelles sur leur désir de s'engager, notamment au service des associations.*

**6. Article : « Trente ans de vie associative. Une participation stable, mais davantage féminine », (Carine Burricand et François Gleizes, 2016, Insee Première n° 1 580).**  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908144#:~:text=Trente%20ans%20de%20vie%20as%20sociativeUne%20participation%20stable%20mais%20davantage%20f%C3%A9minine&text=En%202013%2C%20plus%20de%20quatre,relativement%20stable%20depuis%2030%20ans>

*En 2013, plus de quatre personnes sur dix âgées de 16 ans au moins sont membres d'une association. Le taux d'adhésion est relativement stable depuis 30 ans. Les associations culturelles et sportives attirent toujours le plus grand nombre d'adhérents et la participation des seniors à ces types d'activités ne cesse de progresser. Adhérer reste plus fréquent parmi les personnes les plus diplômées et les plus aisées. La proportion d'hommes membres d'une association reste un peu plus élevée, mais en trente ans le monde associatif s'est nettement féminisé. Les adhérents d'associations ne sont pas nécessairement des participants actifs, cependant ils sont plus impliqués dans la vie citoyenne (participation électorale, bénévolat).*

7. **Rapport : *Le Bénévolat en France en 2017 – Etat des lieux et tendances*** (Lionel Prouteau 2018, synthèse de l'exploitation de l'enquête Centre de recherche sur les associations - CSA).

[https://fonda.asso.fr/system/files/fichiers/LeBenevolatEnFranceEn2017\\_SyntheseEnqueteCRA-CSA\\_17102018\\_VF.pdf](https://fonda.asso.fr/system/files/fichiers/LeBenevolatEnFranceEn2017_SyntheseEnqueteCRA-CSA_17102018_VF.pdf)

*C'est en partant d'un constat de carence en matière d'enquêtes sur le bénévolat et plus généralement sur les différentes formes de contributions volontaires qu'une enquête a été conçue par le Centre de recherche sur les associations avec le concours de l'institut de sondage CSA. Elle a été réalisée en juin 2017.*

*Après une brève description de cette enquête et de l'échantillon utilisé, nous présentons les principaux résultats issus de l'exploitation des données. La première partie traite des bénévoles et de leurs participations. La seconde s'attache aux durées consacrées par ces bénévoles à leurs participations. La troisième rapproche les résultats obtenus de ceux issus de l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee. La conclusion ouvre, à partir de quelques enseignements majeurs de cette recherche, quelques pistes de réflexion et de discussion. Les résultats complets de cette recherche sont communiqués dans le rapport qui lui est consacré, consultable en ligne.*

8. **Chapitre d'ouvrage : « Le travail bénévole »** (Lionel Prouteau, 2019) dans **Le paysage associatif français. Mesures et évolutions** (Viviane Tchernonog, 3<sup>e</sup> édition, Dalloz, Juris éditions, pp. 80-114).

<https://www.boutique-dalloz.fr/le-paysage-associatif-francais-p.html>

*Ouvrage de référence, synthèse des études menées par Viviane Tchernonog et l'École d'économie de Paris – Sorbonne (CNRS Paris 1) et Lionel Prouteau (Université de Nantes), cette troisième édition, entièrement refondue et augmentée de commentaires des meilleurs spécialistes, dresse l'unique état statistique et économique du monde associatif en France.*

9. **Article : « Qui sont les bénévoles en France ? »** (Lionel Prouteau, 2019, *Juris associations* n° 596, pp. 23-25).

<https://fr.calameo.com/editions-dalloz/books/0046483436fa0b65ca968>

*Le besoin d'une enquête importante auprès des individus sur le comportement bénévole se faisait sentir depuis plusieurs années. Celle menée sur les associations (CRA) et réalisée par l'institut de sondage CSA permet d'actualiser les données sur le bénévolat réalisé dans des organisations.*

10. **Rapport : *La France Bénévole : Evolutions et Perspectives*** (Cécile Bazin, Marie Duros, Aziz Ben Ayed, Patrick Bonneau et Jacques Malet, Mai 2022, *Recherches et Solidarités*).

<https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2022/03/LFB-etude-24-05-2022.pdf>

*Si la situation sanitaire s'améliore au printemps 2022, les effets des deux années de vagues épidémiques et de mises à l'arrêt forcées des associations sont encore bien présents. Les résultats de deux enquêtes récentes, l'une auprès des Français sur le thème de l'engagement (IFOP auprès de 3 155 personnes) et l'autre auprès des bénévoles associatifs eux-mêmes (Baromètre d'Opinion des Bénévoles comportant 4 395 témoignages), doivent être lus avec prudence, dans leur contexte de début 2022. Quelques signes laissent espérer que le repli observé aujourd'hui est momentané et que nombre de bénévoles retrouvent déjà et vont retrouver peu à peu le chemin des associations. Certaines évolutions peuvent être interprétées à la lueur de la crise, d'autres semblent davantage relever de tendances lourdes. Il est difficile dans ces conditions d'imaginer le bénévolat de demain.*

### ***Le bénévolat des demandeurs d'emploi***

**1. Ouvrage : Chômeurs et bénévoles : le bénévolat de chômeurs en milieu associatif en France (Marie-Françoise Loubet-Grosjean, 2005, Ed. l'Harmattan.)**  
<https://www.editions-harmattan.fr/livre-chomeurs-et-benevoles-le-benevolat-de-chomeurs-en-milieu-associatif-en-france-marie-francoise-loubet-grosjean-9782747579803-18968.html>

*A première vue, l'association de ces deux termes peut surprendre : chômeurs et bénévoles. Pourquoi, alors qu'ils se trouvent dans une situation délicate, des chômeurs choisissent-ils de consacrer du temps aux autres ? Pourquoi travaillent-ils bénévolement ? Est-ce une alternative au travail salarié ? Leur engagement est-il provisoire ? Que cherchent-ils ? Que trouvent-ils ? Cet ensemble nous ouvre de nombreuses pistes de réflexion sur le chômage, sur la valeur du travail, sur l'employabilité ainsi que sur l'utilité sociale.*

**2. Rapport de stage : Le bénévolat : Un espace de reconnaissance pour les demandeurs d'emploi (Evelyne Saint-Martin, 2006, Unités de Management Associatif de l'ADEMA/Ecole des Mines)** <https://management-associatif.org/wp-content/uploads/2015/04/Saint-Martin-m%C3%A9moire-Le-b%C3%A9n%C3%A9volat-Un-espace-de-reconnaissance-pour-les-demandeurs-d%E2%80%99emploi.pdf>

*(...) Ainsi, bien que le travail ne puisse se revendiquer d'aucune parenté avec le bénévolat, voire que ces deux notions soient antinomiques, il s'invite dans cet espace à la recherche de liens qui méritent d'être compris. L'objet de ce travail est donc de faire en un premier temps, un rapide état des lieux de l'évolution de l'engagement bénévole et de la manière dont les associations ont commencé à la prendre en compte afin d'endiguer la diminution de cette ressource.*

*Il s'intéressera ensuite aux liens que les bénévoles demandeurs d'emploi ou ceux ayant connu cet épisode ont eux-mêmes établis entre leur engagement bénévole, leur recherche d'emploi et leur relation au travail. Pour conclure, quelques pistes de progrès sur l'aspect de la reconnaissance du bénévolat des chercheurs d'emploi et à la lumière de leur point de vue, seront présentées ainsi qu'une réflexion sur la manière dont elles s'inscrivent dans la problématique plus vaste du développement et de la professionnalisation du mouvement associatif.*

**3. Rapport : Le bénévolat des demandeurs d'emploi (Gérard Bonnefon, 2008, Solidarités Nouvelles face au Chômage et France Bénévolat).**

<https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/ETUDEBenevolatresume.pdf>

*En 2002, selon l'enquête publiée en 2004 par l'INSEE, 20% des chômeurs déclaraient faire du bénévolat contre 30% pour les actifs ayant un emploi, 23% pour les retraités et 26% pour l'ensemble. Une étude récente du CREDOC publiée en novembre 2006 montre que 37% des chômeurs adhèrent au moins à une association (47% pour les salariés ayant un emploi stable, 45% pour l'ensemble).*

*Par ailleurs, France Bénévolat a observé qu'au sein de son réseau la demande des personnes au chômage voulant faire du bénévolat augmentait régulièrement, passant de 18% du total en 2004 à 22% en 2006. C'est dans ce contexte que Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) et France Bénévolat ont décidé d'engager une étude, afin de mieux comprendre pourquoi et comment les demandeurs d'emploi s'engagent, ou ne s'engagent pas, dans le bénévolat, quels sont les effets de cet engagement et quelles conclusions et préconisations en déduire.*

**4. Ouvrage : Bénévolat et demandeurs d'emploi : Situer pour accompagner (Gérard Bonnefon, 2009, Ed. Chronique sociale)**

<https://www.chroniquesociale.com/comprendre-la-societe/477-benevolat-et-demandeurs-d-emploi.html>

*Le chômage a pénétré durablement et profondément nos sociétés au point que tout un chacun a pu subir une période de chômage ou connaître des proches et des relations le subissant. Le chômage demeure, trop souvent, une histoire individuelle. Parmi les initiatives prises par des personnes en recherche d'emploi, le bénévolat peut occuper une place non négligeable.*

*Mais on sait peu de choses sur les raisons de ce bénévolat. Est-ce un bénévolat poursuivi ou entrepris à l'occasion de la recherche d'emploi ? Celle-ci conduit-elle à interrompre des activités bénévoles antérieures ? Quel rôle ces activités bénévoles jouent-elles dans l'équilibre personnel ? Contribuent-elles ou non au retour à l'emploi ou, à l'inverse, risquent-elles d'en détourner ? Ces différentes interrogations ont poussé les dirigeants de France Bénévolat et de Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) à mener en commun une étude sur le bénévolat des demandeurs d'emplois.*

*Cet ouvrage restitue des parcours de vie, présente les résultats d'entretiens avec des demandeurs d'emplois, des responsables associatifs et syndicaux, des professionnels de l'accompagnement et de l'intérim, fournit des recommandations concrètes. Le travail de Gérard Bonnefon incite à de nombreuses poursuites possibles. Il est stimulant et arrive à point nommé en cette période douloureuse sur le front du chômage, qu'il en soit remercié et félicité.*

5. **Mémoire : *Le travail bénévole des sans-emploi. Une logique de contribution à ré-évaluer ?*** (Loïc Damey, 2018, Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master 2 Management des organisations IAE Paris – Sorbonne Business School).

[https://prixdesmemoires.cides.org/wp-content/uploads/sites/2/2019/03/3\\_Le\\_Travail\\_Be%cc%81ne%cc%81vole\\_Des\\_Sans\\_Emplois.pdf](https://prixdesmemoires.cides.org/wp-content/uploads/sites/2/2019/03/3_Le_Travail_Be%cc%81ne%cc%81vole_Des_Sans_Emplois.pdf)

*Ce mémoire se focalise sur le public particulier des chômeurs bénévoles, pour comprendre quels sont leurs comportements et comment ils s'intègrent dans la production de valeurs. A travers une revue de lecture qui aborde les sujets du travail, du chômage et du bénévolat, nous avons pu observer l'évolution de la valeur-travail et des différentes formes d'activités. Pour déterminer les contributions des chômeurs bénévoles, nous avons recueillis onze témoignages dans le cadre d'une enquête qualitative. Nous recherchons les solutions trouvées par les chômeurs bénévoles pour apporter une contribution à la société malgré l'absence d'emploi.*

### *Le bénévolat de personnes migrantes, demandeuses d'asiles et/ou réfugiées*

1. **Article : « Devenir interprète bénévole dans des associations de solidarité pour demandeurs d'asile et sans-papiers »** (Anaïk Pian, 2017, *Sociologie*, 8(4), 351-368).  
<https://www.cairn.info/revue-sociologie-2017-4-page-351.htm>

*Dans les travaux sur les associations de solidarité à l'égard des demandeurs d'asile et plus largement des étrangers, il est des acteurs dont on parle peu, alors que leur rôle est fondamental : il s'agit des interprètes bénévoles qui, souvent, ont eux-mêmes une expérience de l'exil.*

*En s'intéressant à la manière dont ces interprètes bénévoles s'approprient un rôle très peu formalisé, l'article éclaire la diversité de leurs logiques d'engagement, marquées par une dialectique de proximité et de distance tant vis-à-vis des associations concernées, des usagers que de leur propre parcours. À travers ces logiques d'engagement, n'entrent pas seulement en jeu des logiques identitaires, mais aussi et surtout un rapport aux institutions étatiques prenant place et prenant sens au sein d'une expérience migratoire singulière.*

2. **Chapitre d'ouvrage : « Le bénévolat comme dispositif d'insertion à l'emploi des migrants : à quel prix ? »** (Altay Manço et Rim Arara, 2018, pp. 225-244) dans *Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs* (sous la direction de Altay Manço et Rim Arara, Ed. L'Harmattan.)  
[https://www.researchgate.net/profile/Arara-Rim/publication/331466131\\_Le\\_benevolat\\_comme\\_dispositif\\_dinsertion\\_a\\_lemploi\\_des\\_migrants\\_a\\_quel\\_prix/links/5c7a5941a6fdcc4715a706c4/Le-benevolat-comme-dispositif-dinsertion-a-lemploi-des-migrants-a-quel-prix.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Arara-Rim/publication/331466131_Le_benevolat_comme_dispositif_dinsertion_a_lemploi_des_migrants_a_quel_prix/links/5c7a5941a6fdcc4715a706c4/Le-benevolat-comme-dispositif-dinsertion-a-lemploi-des-migrants-a-quel-prix.pdf)

*Dans cet article, nous nous interrogeons sur ce que les bénévoles, en particulier issus de l'immigration et sans emploi, mettent derrière leur engagement, dans plusieurs pays européens. Qu'est-ce qui les motive le plus ? Comment interpréter leurs transactions sociales, au travers de leurs trajectoires d'engagement ? Que leur apporte le volontariat dans leur*

*recherche d'emploi et d'insertion sociale ? Quelles recommandations ces constats peuvent inspirer afin de généraliser les effets positifs du bénévolat à l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables, comme des personnes issues de l'immigration ?*

*Nous tentons de répondre à ces interrogations à travers une revue de la littérature qui concerne divers pays européens, sachant que les publications dans ce domaine sont relativement rares. L'approche est complétée par une observation exploratoire auprès de 16 bénévoles, hommes et femmes, en âge d'activité, mais sans-emploi, rencontrés en 2014, en Belgique francophone.*

*Ces personnes de Bruxelles ou de Charleroi dont la plupart sont diplômées de l'enseignement supérieur (universitaire ou non) aident diverses associations sans but lucratif actives dans des domaines variés, comme la santé, l'accueil et la guidance sociale et l'éducation. Les interviews semi-directives visent à dégager des différents parcours, les motifs qui incitent à cet engagement civique, ainsi que les bénéfices retirés et les attentes professionnelles, alors que les témoins interrogés, de 22 à 59 ans, pour moitié issus de l'immigration (diverses origines), vivent une situation de précarité professionnelle.*

**3. Article : « être réfugié et volontaire : les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale » (Leila Drif, 2018. *Critique internationale*, 4(81), pp. 21-42). <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2018-4-page-21.htm>**

*« Le volontariat, c'est devenu une activité professionnelle chez les [réfugiés] syriens au Liban. Tout le monde maintenant veut être volontaire, depuis que le HCR a développé son programme d'outreach volunteer avec ses partenaires en 2014. (...) Ils appellent ça "volontariat", mais en réalité c'est du travail à mi-temps, avec des conditions, (...) mais plutôt bien payé ». La remarque d'Hussein doit être comprise à la lumière de la législation libanaise qui restreint l'accès au marché du travail des réfugiés syriens. Dans un tel contexte, les pratiques de volontariat rémunéré au sein de l'entreprise d'aide internationale offrent la possibilité d'intégrer, à la marge, le marché du travail local. Invoquant le blocage de l'ascenseur social pour les Syriens, Hussein explique que, pour lui, l'enjeu est de « multiplier [ses] volontariats dans plusieurs ONG [internationales] pour multiplier [ses] rentrées d'argent ». Si les réfugiés qui exercent ces activités les qualifient de travail (choghl), leur statut, lui, demeure ambivalent dans la mesure où ils sont à la fois bénéficiaires de l'aide et acteurs de sa distribution.*

*Les organismes qui les embauchent parlent d'« empowerment », les réfugiés d'« heures de service » (dawam). Désignés tantôt comme « volontaires communautaires/de proximité » (outreach volunteers), tantôt comme « assistants » (helpers), la plupart refusent ces qualificatifs au motif qu'ils perçoivent une rémunération pour ce qu'ils considèrent être un travail et non un engagement non lucratif.*

**4. Article : « S'engager bénévolement pour les papiers. La mise au travail associatif des interprètes de l'asile » (Maureen Clappe, 2021, *Revue européenne des migrations internationales*, 37(1), pp. 163-184). <https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2021-1-page-163.htm>**

*À partir d'une enquête ethnographique auprès d'interprètes bénévoles dans une association de soutien aux demandeurs d'asile, cet article interroge la fabrique du*

*consentement autour de la mise au travail gratuit des publics de l'asile. Alors que les acteurs associatifs recherchent le soutien et la loyauté des interprètes par la mise en place d'un recrutement sélectif et préférentiel, ces derniers trouvent dans cette relation privilégiée des protections ponctuelles nécessaires à leur survie financière et administrative.*

*Le fait d'exercer une activité bénévole pour les exilés peut être motivé par le versement d'une indemnité financière, mais aussi par la promesse d'obtenir un jour une régularisation pour celles et ceux qui se sont vu refuser le statut de réfugié. L'article montre de quelles manières les structures associatives se construisent en garants de la « bonne conduite » des exilés dans leurs démarches de régularisation en produisant des attestations de bénévolat, tout en participant dans leur recrutement, au tri et à la sélection des individus susceptibles d'être les plus employables par la suite sur le marché du travail.*

**5. Article : « Le demandeur d'asile bénévole, nouvelle figure du « migrant méritant » ? » (Simone Di Cecco, 2021, *Revue européenne des migrations internationales*, 371(1), pp. 185-206.) <https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2021-1-page-185.htm>**

*À partir de l'analyse des programmes de bénévolat pour demandeur·euse·s d'asile en Italie, cet article s'attache à étudier l'émergence d'une nouvelle figure du « migrant méritant » : le migrant bénévole, reconnaissant et actif, disposé à effectuer gratuitement des activités dites d'intérêt général. Dans le contexte italien, la participation aux programmes de bénévolat s'affirme comme un gage de mérite exigé à certaines populations étrangères, notamment celles gouvernées par les politiques d'asile et insérées dans le système des centres d'hébergement, qui doivent alors faire preuve non seulement de vulnérabilité, mais aussi d'intégration et d'engagement civique. Des écarts et des marges de manoeuvre existent néanmoins entre le spectacle de l'intégration et de la valeur civique véhiculé par les programmes de bénévolat, et les pratiques concrètes des demandeur·euse·s d'asile bénévoles. L'étude des tactiques de réappropriation, de mise à distance et de contournement des activités non rémunérées révèle que l'émergence de cette figure de migrant méritant, tout en ayant des effets de mise en concurrence et de distinction entre les demandeur·euse·s d'asile, n'est pas à l'abri de formes plus ou moins visibles de critique et de contestation.*

### *Le bénévolat des Jeunes*

**1. Ouvrage : *L'engagement bénévole des étudiants, le pouvoir d'agir* (Sous la direction de Dan Ferrand-Bechmann, 2007, Ed. L'Harmattan). <https://www.editions-harmattan.fr/livre-l-engagement-benevole-des-etudiants-le-pouvoir-d-agir-dan-ferrand-bechmann-9782296024519-23386.html>**

*Donner le pouvoir d'agir à ceux qui ne l'ont pas est un des buts du monde associatif et militant. Les jeunes ont montré qu'ils savent s'emparer du pouvoir. Mais les associations, souvent dirigées par des personnes d'âge mûr, ne partagent pas toujours le pouvoir avec les jeunes et ne savent pas accepter leurs valeurs ni les écouter. Dans les associations, les étudiants se socialisent et s'entraident ; ils font mieux vivre la communauté universitaire et agissent dans de nombreux secteurs*

**2. Rapport : L'engagement bénévole des jeunes – Analyses et recommandations (Dominique Thierry pour France Bénévolat, 2008)**

<https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/3a1afd7ed071c247539efb2090ca0d6ef491a978.pdf>

*Empiriquement et au quotidien, le Réseau France Bénévolat a un sentiment paradoxal : d'un côté, des associations qui disent avoir du mal à trouver des jeunes, vivre un vieillissement de leurs bénévoles, avoir « besoin de sang neuf » ; de l'autre, des jeunes qui souhaitent s'engager, mais qui nous disent ne pas trouver d'associations attractives ou de missions adaptées à leur envie ou leur disponibilité, ou encore d'avoir été mal accueillis par les associations ou encore d'être instrumentalisés sur les tâches les plus banales. Enfin, notre très grande difficulté, au sein même des missions de France Bénévolat, à trouver des missions et des projets adaptés aux rythmes et aux souhaits des jeunes, surtout quand ces demandes sont intégrées au sein de dispositifs pédagogiques et éducatifs portés par les établissements d'enseignement. Du coup, beaucoup de jeunes s'engagent dans des associations de jeunes, ce qui en soit n'aurait rien de négatif, sauf s'il y avait davantage de porosité et de coopération intergénérationnelle. En schématisant à l'extrême, nous sommes paradoxalement en présence d'associations de seniors fonctionnant de façon aut centrée et des jeunes qui s'engagent dans des associations de jeunes, portées par des jeunes, en particulier dans les petites associations. Sans nier l'apport considérable des associations de jeunes à la pédagogie de l'engagement, le risque d'un fonctionnement associatif bicéphale, avec des « associations de jeunes » et des « associations de vieux » est toutefois important, reproduisant en quelque sorte le schéma dominant de la discrimination intergénérationnelle largement en vigueur dans les autres sphères de la Société.*

**3. Chapitre d'ouvrage : « Les évolutions contemporaines de l'engagement des jeunes : fossilisation et fertilisation » (Laurent Lardeux, 2016, pp. 107-119) dans *Jeunesse sans parole, jeunesse en paroles* (sous la coordination de Marie-Madeleine Gurnade et Cédric Ait-Ali, Ed. L'Harmattan). [http://www.boite-sans-projet.org/wp-content/uploads/2018/02/engagement\\_des\\_jeunes\\_laurent\\_lardeux.pdf](http://www.boite-sans-projet.org/wp-content/uploads/2018/02/engagement_des_jeunes_laurent_lardeux.pdf)**

*Une jeunesse dépeinte comme désengagée depuis plusieurs décennies dans les discours des politiques comme dans certains écrits médiatiques est à nouveau au cœur de l'actualité depuis les attentats de janvier 2015. La supposée perte des « valeurs citoyennes » de « ceux qui ne sont pas Charlie » en plus d'un contexte électoral morose marqué par des taux d'abstention plus importants que dans le reste de la population suffisent parfois à jeter l'anathème sur l'ensemble des jeunes générations. Devant le foisonnement sémantique de la notion d'engagement, ce texte se donne dans un premier temps pour objectif de revenir sur les différentes évolutions scientifiques de ce champ d'étude et de sa diffusion dans l'espace public.*

*Car si les évolutions du monde contemporain modifient la façon dont le chercheur appréhende la société, la recherche scientifique peut elle aussi avoir une réelle portée performative en ce qu'elle induit une vision du monde qui influence les différents discours portés sur la jeunesse et ce faisant, transforme les pratiques et comportements de cette dernière. Plus précisément, l'importation en France au début des années 1970 de la théorie des « nouveaux mouvements sociaux » venue des États-Unis a subitement généré une*

référence au « nouveau » qui a fortement segmenté les discours et continue encore aujourd'hui de dichotomiser les regards portés sur l'engagement des jeunes. Face à cette lecture clivée entre « anciens » et « nouveaux » engagés, entre logique partisane et logique hors parti, entre engagement dans des cadres formels et participation hors des circuits politiques traditionnels, la deuxième partie visera à apporter quelques éléments de cadrage et une lecture plus interstitielle des formes d'engagement contemporaines des jeunes générations.

4. **Article : « Le bénévolat, une porte d'entrée privilégiée pour mobiliser les jeunes dans des activités d'apprentissage propices au développement de compétences transversales ».** (Sandrine Cortessis et Saskia Weber Guisan, 2016, *Éducation et Socialisation*, Vol 41) <https://journals.openedition.org/edso/1753#tocto2n6>

*La recherche présentée dans cet article se penche sur l'engagement de jeunes âgés de 16 à 25 ans dans des activités bénévoles au sein d'associations de divers types. Par le biais d'une trentaine d'entretiens semi-directifs, nous cherchons à comprendre comment les jeunes s'engagent dans des activités qui ne sont ni rémunérées, ni obligatoires ; comment et pourquoi ils se mobilisent dans ce type d'activité et finalement, comment l'environnement associatif peut être potentiellement un lieu de développement de compétences. En nous intéressant d'abord à la trajectoire de ces jeunes bénévoles, puis aux ressources qui leur sont offertes au sein des associations, nous explorons un lieu d'apprentissage informel qui permet, sous certaines conditions, le développement de compétences dites transversales.*

5. **Article : « L'engagement bénévole des jeunes : de nouveaux défis à relever ? »** (Emmanuel Rivat, 2018, *Tribune Fonda*, n°239).

<https://fonda.asso.fr/ressources/lengagement-benevole-des-jeunes-de-nouveaux-defis-relever>

*Le constat est connu et commenté. La plupart des organisations associatives rencontrent trois grandes difficultés : un engagement souvent de court-terme des jeunes sur des périodes de quelques mois, une faible représentation des jeunes dans les instances dirigeantes et, lorsqu'ils y sont présents, un important turn-over des jeunes cadres associatifs. À partir d'une étude de plusieurs mois, cet article nuance cette thèse en analysant les motivations de l'engagement pour les jeunes, et comment les associations de jeunes expérimentent de nouveaux parcours d'engagement, plus inclusifs.*

6. **Ouvrage : Le bénévolat des jeunes, une forme alternative d'éducation** (Sandrine Cortessis, Saskia Weber & Evelyn Tsandev, 2019, *Seismo*)

[https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/24692/oa\\_9782883517172.pdf](https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/24692/oa_9782883517172.pdf)

*Qu'est-ce qui donne envie aux jeunes d'apprendre, de s'engager et de se mobiliser dans une activité ? Cette question intéresse en particulier les enseignants, mais aussi les employeurs. Afin d'y apporter des éléments de réponse, les auteures de cet ouvrage se sont intéressées à une population spécifique : des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ont librement choisi de s'engager dans des domaines associatifs aussi variés que le sport, la politique, l'environnement, l'humanitaire ou l'événementiel. Se basant sur des entretiens, cette étude*

retrace le parcours bénévole d'une quarantaine de jeunes femmes et de jeunes hommes issus de toutes catégories sociales. Ils évoquent avec fierté les responsabilités qui leur ont très tôt été confiées dans un monde associatif structuré, souple et bienveillant. Leurs témoignages contribuent à mettre en visibilité les nombreux apprentissages et compétences que l'expérience bénévole leur a permis de développer.

### *Le bénévolat des seniors*

1. Article : « Hors thème : La participation associative et le bénévolat des seniors » (Lionel Prouteau et François-Charles Wolff, 2005, *Retraite et société*, 1(50), pp. 157-189). [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=RS\\_050\\_0157&download=1&from-feuilleter=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RS_050_0157&download=1&from-feuilleter=1)

*L'article dresse d'abord un portrait global de la participation associative des seniors. Sont étudiés ses déterminants, ses domaines de prédilection et sa sensibilité à la cessation de l'activité professionnelle. Les raisons des adhésions telles qu'elles sont déclarées par les enquêtés sont également examinées. L'attention se concentre ensuite sur le bénévolat des plus de 60 ans. L'importance des ressources humaines que ces derniers mettent à la disposition des associations fait enfin l'objet d'une estimation globale et par domaine d'activité.*

2. Article : « Donner du temps pour les autres, mais aussi pour soi » (Jacques Malet et Cécile Bazin, 2011, *Gérontologie et société*, n° 138, 165-180). [http://recherches-solidarites.org/media/uploads/gerontologie\\_e\\_societe-maletbazin.pdf](http://recherches-solidarites.org/media/uploads/gerontologie_e_societe-maletbazin.pdf)

*Le Baromètre d'opinion des bénévoles (BOB) de Recherches et Solidarités permet de scruter depuis plusieurs années [le comportement de ceux qui s'engagent bénévolement], leurs attentes, leurs satisfactions et leurs éventuelles déceptions. Une analyse selon les âges permet de dégager les spécificités de l'engagement des seniors, tout comme elle a permis de mettre en évidence la générosité et l'ouverture aux autres des plus jeunes (33 % des 18-24 ans ont une activité bénévole). Avant d'entrer dans le vif du sujet, précisons que les étapes de la vie ne se mesurent pas forcément en décennies : c'est ainsi que cet âge de 60 ans constitue un repère certes intéressant, en particulier au regard de l'engagement bénévole, mais il s'inscrit dans une période allant en fait de 55 ans à 65 ans, au cours de laquelle la transition se fait progressivement.*

*De 55 à 60 ans, la taille du foyer change avec le départ des enfants, la vie professionnelle est d'une nature différente, et les perspectives d'une autre vie se profilent à l'horizon. Entre 60 et 65 ans, on s'installe dans une nouvelle vie, marquée par la fin des activités professionnelles, et, concernant le bénévolat, par l'épanouissement d'un engagement plus libre et plus déterminé. Selon les sujets nous nous affranchirons de cette barrière des « 60 ans » pour avoir une vision plus large et observer les transitions qui s'opèrent, notamment chez les quinquagénaires, ou encore passé 65 ans.*

3. Article : « Retraite, engagement social et citoyenneté active » (Jean-Philippe Viriot-Durandal et Daniel Reguer, 2011, *Gérontologie et société*, n° 138, pp. 143-164.)

<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2011-3-page-143.htm?contenu=article>

À partir d'une série de travaux empiriques réalisés en Seine-Maritime en 2000 et 2007 et à Belfort en 2003, cet article propose une analyse de l'engagement associatif des retraités. Ces travaux mettent en évidence la diversité des configurations (sexe, âge, type d'engagement) et le poids considérable des ressources matérielles et immatérielles (capital social, niveau d'étude, etc.) dans l'accès aux responsabilités associatives. Cette analyse s'inscrit dans une réflexion plus globale sur les processus d'empowerment et de l'engagement social des retraités entendus comme une recherche de pouvoir sur eux-mêmes et leur environnement.

4. **Rapport : L'engagement bénévole des seniors : une implication réfléchie** (Dominique Thierry pour France Bénévolat, 2015).

<https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/6e927d7ee5fee0467c9194042e6ca7da8f288340.pdf>

Cette édition 2015 de l'étude intègre les dernières données et de nouveaux enseignements de terrain. Pour bien manifester l'intérêt qu'elle porte à ce sujet, la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) a décidé d'en assurer le tirage. Nous sommes aujourd'hui convaincus que les retraités ne s'engageront pas davantage dans le bénévolat associatif, si, en amont, des dispositifs d'accompagnement individuels ou collectifs, solides, ne sont pas mis en place. La réflexion sur l'engagement bénévole – et donc les choix individuels – ne peut se situer qu'au sein d'une réflexion plus globale sur le choix du nouveau Projet de Vie.

Au-delà de ses analyses, de sa capitalisation de « bonnes pratiques » et de ses pistes opérationnelles, ce nouveau document, rédigé après une démarche de recherche / action, vise à développer une réflexion collective entre organismes de retraites et « associations de seniors » pour que des processus et des actions adaptées soient généralisés. Il suggère aussi que les entreprises mettent en place de vrais processus de préparation à la retraite, en particulier dans le cadre de l'obligation légale de négocier des accords collectifs sur la gestion des seniors. Que toutes les personnes qui ont accepté d'expérimenter avec nous depuis 10 ans en soient remerciées ! Sans elles, aucun enseignement ne pourrait être tiré, aucune pratique nouvelle et innovante n'aurait été mise en place.

5. **Article : « Le bénévolat de compétences comme forme de résistance des seniors »** (Soukey Ndoye, 2014, *Emulations-Revue de sciences sociales*, n° 13, pp. 83-94). <https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/download/5083/3743>

Basé sur une enquête menée auprès de responsables bénévoles, cet article décrit les manifestations du bénévolat de compétences des seniors et interroge ses enjeux en prenant le cas particulier de l'association Ecti. Il montre comment cette forme de bénévolat s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation des activités bénévoles et comment elle est traversée par des tensions autour d'une quête de valorisation économique de ces activités. Il montre enfin comment des obstacles tels que les réticences des consultants à l'égard du « bénévolat de compétences » s'opposent à ce projet et créent les conditions d'installation d'une forme particulière de résistance

## *Genre/ Le bénévolat des femmes*

1. **Article** : « **Les femmes dans les associations. La non-mixité des bureaux, reflet de centres d'intérêt différents ou modalités d'accès aux responsabilités pour les femmes ?** » (Muriel Tabariès et Viviane Tchernonog, 2005, *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 297, pp. 60-81). <https://www.erudit.org/en/journals/recma/1900-v1-n1-recma01111/1021852ar.pdf>

*Dans une précédente étude sur les dirigeants bénévoles d'association (Recma n° 292, mai 2004), Viviane Tchernonog soulignait déjà un accès limité des femmes aux fonctions de président. Sur la base d'enquêtes et d'études menées en 2003 et 2004, cet article approfondit la question de la place des femmes dans les associations. Moins présentes que les hommes dans les instances dirigeantes, montrant une adhésion moindre, plus souvent salariées et moins souvent bénévoles, les femmes tendent à s'investir davantage dans la vie associative depuis le début des années 80.*

*Cette implication est plus particulièrement associée à certains secteurs d'activité et à une orientation de l'association vers autrui. Après avoir établi le profil des femmes présidentes ou dirigeantes bénévoles, l'article explore la relation entre mixité des bureaux, types d'associations et trajectoires des responsables. En particulier, les auteurs cherchent à vérifier l'hypothèse selon laquelle la non-mixité du bureau – à savoir président, trésorier et secrétaire sont des femmes – favoriserait l'accès des femmes aux responsabilités associatives.*

2. **Article** : « **Genre et associations en Europe : le pouvoir en question** » (Erika Flahault et Anne Guardiola, 2009, *Informations sociales*, n° 151, pp. 128-136). <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-1-page-128.htm>

*En position inégalitaire dans des lieux concurrentiels tels que les champs politique et économique, on peut se demander ce qu'il en est de la place des femmes dans le monde associatif. L'analyse de données chiffrées et de résultats d'enquêtes menées en Espagne, en France et en Grande-Bretagne tend à montrer une reproduction des inégalités à l'œuvre dans le monde du travail. Celles-ci sont d'autant plus criantes qu'elles sont moins connues.*

3. **Thèse de doctorat** : **Logiques de genre dans l'engagement associatif. Carrières et pratiques militantes dans des associations revendicatives** (Sophie Rétif, 2013, Ed. Dalloz-Sirey). <https://www.boutique-dalloz.fr/logiques-de-genre-dans-l-engagement-associatif-volume-24-p.html>

*Thèse pour le doctorat en science politique de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris présentée et soutenue sous le titre Genre et engagement associatif. Carrières et pratiques militantes dans six associations françaises et portugaises. Tout espace social où s'organisent des rapports de genre apporte à leur structuration sa contribution propre. Cela veut dire qu'il faut ici prendre au sérieux les idéologies, les croyances comme affectant les anticipations et comportements ouverts aux femmes et hommes au sein des associations. (...) Ici encore, avec ce confort de lecture qui consiste à offrir des analyses stimulantes et bien construites sans les hérissier d'une envahissante signalétique théorique, Sophie Rétif met en œuvre les fondamentaux d'une analyse de genre intelligente.*

4. **Article : « Le revenu universel à l'épreuve du travail bénévole des femmes. »** (Maud Simonet, 2018, *Travail, genre et sociétés*, n° 40, pp. 169-17). <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2018-2-page-169.htm?ref=doi>

*Cette contribution au débat ne prétend pas saisir tous les enjeux des effets d'un revenu universel sur « les » femmes, si tant est que cette opération soit possible et puisse avoir « un » sens et un seul. Elle se propose simplement d'interroger cette opposition entre « la maison » et « les associations » et certaines des évidences qui la sous-tendent, à partir d'un point de vue particulier.*

*Ce point de vue qui constitue sans doute l'un des plus grands apports à la fois scientifique et politique du féminisme, c'est celui de la mise en exergue du travail gratuit des femmes. Dans cette opposition entre la maison comme repoussoir et les associations comme pôle valorisé et valorisant de l'activité se joue, en effet, une opposition entre deux formes de travail invisible et gratuit : le travail domestique d'un côté, le travail bénévole de l'autre. Or, cette opposition entre un « bon » et un « mauvais » travail gratuit, entre un travail gratuit public qui serait porteur d'émancipation et un travail gratuit privé a contrario aliénant mérite, à plusieurs titres, discussion. Faute de place, nous n'aborderons pas ici tous les éléments de cette discussion, nous nous proposons simplement de l'ouvrir en commençant par questionner la survalorisation de l'engagement associatif dans ces débats.*

5. **Article : « Le genre de l'intérêt général. Usages et (ré)appropriations différenciées du service civique »** (Florence Ihaddadene et Emily Lopez Puyol, 2021, *Socio-économie du travail*, n° 9, pp. 51-80). <https://classiques-garnier.com/socio-economie-du-travail-2021-1-n-9-varia-le-genre-de-l-interet-general.html>

*Le dispositif de service civique encadre l'engagement de jeunes au sein de structures à but non lucratif. Cet article propose de penser ce dispositif, fortement féminisé, comme inscrit dans un continuum de l'appropriation du travail des femmes au nom de l'intérêt général. En dépassant la rhétorique de l'utilité sociale, nous montrons des usages différenciés de ce dispositif, en fonction des propriétés sociales, genrées et raciales des volontaires. Ce faisant, il contribue, en amont, aux divisions du marché de l'emploi.*

### III. Pratiques : Secteurs et types de bénévolat

Pour parler des pratiques, il faut considérer le « travail » des bénévoles au sens d'activité, d'agir, et de production de services... Les bénévoles ajoutent, supplémentent, proposent des alternatives à ce que font les salariés et très souvent inventent ou répondent à des besoins auxquels personne ne répond. Historiquement, les bénévoles ont ainsi été pionniers dans l'aide aux personnes sans domicile fixe, la distribution alimentaire et/ou le soutien aux personnes isolées, réfugiées, sans-papiers, incarcérées, invalides, ou mourantes.

La pression sociale et la 'rhétorique' de l'utilité sociale ont fait entrer « en bénévolat » de nombreuses personnes ayant des compétences les rendant particulièrement performantes dans ces domaines de l'accompagnement, si bien qu'elles en arrivent parfois à concurrencer les professionnels (le cas des écoutants de « SOS Amitié » est parlant à ce propos).

Ce phénomène tend à accentuer la porosité entre travail social salarié et bénévole qui s'incarne peut-être encore davantage lors des situations 'd'urgence'. En effet, aujourd'hui, la plupart des 'bénévoles' déployés en période de crise sont des volontaires rémunérés/indemnisés ou des salariés.

C'est également le cas des milliers de jeunes s'engageant chaque année dans des missions de Service civique en contrepartie d'une modeste indemnité de subsistance – un modèle souvent critiqué par les chercheurs. En parallèle, dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs, l'action bénévole est plurielle : si elle consiste parfois simplement à pratiquer une activité, souvent il est question d'offrir distraction ou animation au niveau local.

En agissant dans ces micro-territoires, ces millions de bénévoles défendent non-seulement des identités et des patrimoines locaux, mais contribuent à maintenir vivant un tissu social inestimable.

#### *Action sociale, maraudes, et soutien psychosocial*

1. **Article** : « Bénévolat et action sociale » (Emmanuel Jovelin, 2005, *Pensée plurielle*, (1), pp. 101-117). <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-101.htm?contenu=resume>

*L'objet de cet article est de relater une recherche que nous menons actuellement dans le cadre du programme européen Leonardo avec l'association Les Petits Frères des Pauvres, qui œuvre auprès des personnes âgées. Dans cet article, nous nous interrogeons, non pas seulement sur les raisons du choix du bénévolat comme activité, mais également sur les difficultés rencontrées par les bénévoles dans l'accompagnement des personnes âgées. A travers 97 questionnaires recueillis, nous essayons, autant que faire se peut, de comprendre la trajectoire de ces bénévoles afin de comprendre le sens qu'ils donnent à leur activité aujourd'hui.*

2. **Article** : « “Donner, recevoir, percevoir” sur le terrain : don invisible et réciprocités subjectives entre les bénévoles d’une action de nuit et les sans-abris à Marseille (France) » (Béatrice Eysermann, 2005, *ethnographiques.org*, 8). <http://www.ethnographiques.org/IMG/pdf/ArEysermann.pdf>

*Au cœur de l’accueil de nuit, activité d’une association caritative marseillaise, le don est mis en scène, chaque soir, par une équipe de quatre à cinq bénévoles afin d’« aider » les sans-abri qu’ils rencontrent. Tandis que les schémas du don moderne nous incitent à considérer le don des bénévoles comme unilatéral, la réalité du terrain est tout autre.*

*En effet, les différents types de dons proposés par les bénévoles (alimentaire, vestimentaire, de services et de temps) sont sujet au refus, à l’acceptation simple ou banalisée, au « détournement » des SDF. Parfois même, les identités de donateurs et de receveurs s’inversent. Aussi, soulevant la question des « formes » de réciprocités à partir des données de terrain, nous nous appuyons sur le rapport subjectif et sensible que les bénévoles entretiennent irrémédiablement avec leur terrain / action, pour reposer, in fine, les bases du don moderne.*

3. **Article** : « La morale de l’urgence sociale. Une enquête au Samu social de Paris » (Edouard Gardella et Daniel Cefai, 2011, *Empan*, 4(84), pp. 18-24). <https://www.cairn.info/revue-empan-2011-4-page-18.htm#no1>

*L’existence des personnes dites « sans domicile fixe » (sdf) occupe les médias chaque hiver, quand le mercure descend et que les morts de la rue, enterrés le reste de l’année, refont surface dans l’espace public. Des « plans hivernaux d’urgence » sont activés dans la précipitation par les pouvoirs publics, des places d’hébergement sont ouvertes temporairement dans des casernes de l’armée, des lits de camp sont rangés dans des gymnases réquisitionnés.*

*Cette temporalité cyclique de l’urgence sociale a tous les aspects d’une « politique de la pitié », qui fait primer le soulagement d’une souffrance dans l’immédiat sur une politique de justice et d’égalité à long terme.*

*Pourtant, en posant un regard ethnographique sur les acteurs qui l’accomplissent au quotidien, on découvre une morale protéiforme. L’aide d’urgence ne se réduit pas à la distribution de biens de survie ; elle se comprend mieux à partir des tensions qui traversent sa mise en œuvre. Elle s’inscrit plus largement dans une éthique de la reconnaissance et de la sollicitude qui déborde la seule compassion en ouvrant sur un rapport au droit. La morale de l’urgence sociale associe étroitement deux domaines parfois séparés, émotions et sentiments moraux d’un côté, droit et justice de l’autre, sans pour autant sortir d’un modèle d’assistance asymétrique.*

4. **Article** : « L’assistance entre charité et soupçon. Sur la distribution alimentaire dans une petite ville du nord de la France » (Paul Cary et Claire-Sophie Roi, 2013, *Revue du MAUSS*, 1(41), pp. 327-346). <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2013-1-page-327.htm?contenu=article>

*Cet article repose sur l'observation de type socio-ethnographique du fonctionnement d'une association catholique de distribution de l'aide alimentaire dans une petite ville du nord de la France, aux indicateurs socio-économiques très dégradés.*

*Après avoir décrit la façon dont une dizaine de bénévoles âgés continue à prendre en charge la distribution mensuelle d'une centaine de colis, nous montrons que le maintien de cette forme d'assistance s'explique par un contexte local dans lequel le contrôle social des pauvres va de pair avec un multi-positionnement des notables dans les nombreuses structures d'assistance. La confluence entre une conception de l'aide fondée sur la charité et un discours contemporain de défiance envers la dépendance produit des formes de prise en charge particulièrement stigmatisantes et contraignantes pour les bénéficiaires.*

**5. Article : « L'écoute anonyme, une attention particulière » (Alain Mathiot, 2014, *Esprit*, 1, pp. 54-65). [https://www.cairn.info/revue-esprit-2014-1-page-54.htm?casa\\_token=i1a7q9JfivsAAAAA:-JokBVnr83YqfPgERqCy-ajUtQx31DKOGZJYJzUK-E3roSMjGMI8BB8J8ISLkeDSEm38z5ERs](https://www.cairn.info/revue-esprit-2014-1-page-54.htm?casa_token=i1a7q9JfivsAAAAA:-JokBVnr83YqfPgERqCy-ajUtQx31DKOGZJYJzUK-E3roSMjGMI8BB8J8ISLkeDSEm38z5ERs)**

*Dans une société qui valorise la mise en avant de soi, la communication plutôt que l'échange, qu'advient-il de ceux auxquels on ne prête pas attention ? L'association Sos Amitié a pour vocation de créer cette attention à travers l'écoute anonyme, une aide à distance dont le développement donne à voir un sentiment d'isolement croissant.*

**6. Article : « Professionnaliser ses émotions : une injonction qui divise. Les maraudeurs parisiennes auprès des sans-abri » (Caroline Arnal, 2015, *La nouvelle revue du travail*, 6). <https://journals.openedition.org/nrt/2074>**

*En tant qu'activité de contact, les émotions font partie intégrante du travail des équipes de maraude dont l'objectif est de rencontrer les sans-abris directement dans la rue. A partir d'une enquête ethnographique menée dans trois associations parisiennes, cet article décrit les normes circulant dans ce monde social autour de l'injonction générale à « gérer ses émotions », à trouver « la juste distance au public ».*

*Il interroge la manière dont ces normes émotionnelles sont convoquées dans les conflits de perspectives ou de valeurs qui opposent en première lecture les travailleurs sociaux aux bénévoles. Mobilisant les entretiens biographiques menés auprès des maraudeurs, il montre cependant que les positionnements à l'égard des prescriptions émotionnelles – du respect à la défiance – dépassent cette césure statutaire et les rapporte à des conceptions différenciées de l'activité, à des carrières forgées dans des expériences préalables aussi bien professionnelles que militantes.*

**7. Article : « L'écoute chevillée au cœur, le pouvoir d'agir des bénévoles » (Dan Ferrand-Bechmann, 2020, *Revue Projet*, 3(376), pp. 78-81). <https://www.cairn.info/revue-projet-2020-3-page-78.htm><sup>2</sup>**

---

<sup>2</sup> Voir aussi *L'Écoute au cœur du métier bénévole* (Sous la direction de Dan Ferrand-Bechmann, 2020, Ed. Chronique sociale). <https://www.chroniquesociale.com/comprendre-les-personnes/1120-ecoute-au-coeur-de-metier-benevole-l-.html>

*Pourquoi les 1 600 écoutants de SOS Amitié sont-ils bénévoles ? SOS Amitié ne fait pas partie des services publics : il faudrait créer 155 emplois rémunérés pour remplacer SOS, sans avoir forcément la même qualité dans la relation. On ne voit pas comment un service privé lucratif serait financé, même si, dans une petite mesure, les psychologues, psychiatres et psychanalystes ont aussi une fonction d'écouter. Mais le bénévolat a les couleurs du don et de la gratuité. Bien sûr, les écoutants de SOS trouvent dans leur activité de nombreuses satisfactions et salaires symboliques.*

**8. Numéro de Revue : « Travail social et bénévolat, bénévolat en travail social ».**  
**Le Sociographe 2021/1 (N°73) <https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2021-1.htm>**

*À qui profite le travail bénévole ? Selon plusieurs auteurs, une part de don serait consubstantielle à la pratique du travail social (Fustier, 2015) ainsi qu'au travail de care (Chaniel, 2012). Mais le don est complexe : l'acte de donner peut mêler de manière inextricable intérêt et désintéressement, liberté et contrainte (Caillé, 2000 ; Mauss, 2007). Des approches plus récentes éclairent autrement ce mixte de choix et d'obligation : s'il peut résulter d'un choix positif et non contraint, le travail bénévole peut aussi être exercé par espoir d'obtenir un emploi ou des ressources, ou encore d'accéder au travail salarié, notamment pour des catégories sociales moins favorisées (Ion, 2005). Le bénévolat peut relever d'un rapport d'exploitation, lorsque le travail non rémunéré est approprié par autrui (Simonet, 2018). La première partie établit quelques repères : quelles places occupent les bénévoles dans l'action sociale, quel sens peut être donné au bénévolat par les personnes, comment peut-on l'analyser d'un point de vue théorique ? (...) D'autres figures de travailleurs bénévoles sont représentées dans la seconde partie, qui explore les relations entre ces derniers et les professionnels du social. (...) La troisième partie interroge les frontières entre travail bénévole et salarié.*

**9. Article : « Bénévoles et salariés de la veille sociale » (Marie Peretti-Ndiaye et Véronique Otchoumou, 2021, Le Sociographe, 73(1), pp. I-XII).**  
**<https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2021-1-page-I.html>**

*Cet article s'intéresse aux liens entre bénévoles et travailleurs sociaux professionnels dans le champ de la veille sociale à partir d'observations réalisées au sein de plusieurs associations dans le cadre de nos missions professionnelles. Questionner ces liens conduit à s'intéresser au « travail bénévole », aux jeux de valorisation/dévalorisation qui lui sont associés et, à travers eux, à la question du don. Afin d'envisager ces aspects, nous étudions, dans un premier temps, les relations entre bénévoles et travailleurs sociaux au regard des reconfigurations de l'intervention auprès des publics les plus « vulnérables ». Nous nous intéressons ensuite, aux formes plurielles d'instrumentalisations du bénévolat dans le travail social que nous avons pu observer sur nos terrains professionnels. Nous envisageons plus spécifiquement, dans un dernier temps, les formes de coopération à l'œuvre et les tensions qui s'y expriment.*

10. **Rapport : Solidarités associatives en temps de confinement Covid-19. Retour sur le dispositif « Croix-Rouge Chez Vous » au printemps 2020 (Isabelle Parizot, François-Xavier Schweyer et Laure Hadj, 2022, Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale).** [https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/tr\\_social\\_1.pdf](https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/tr_social_1.pdf)

*En restituant de manière très détaillée le déploiement local de l'action « Croix-Rouge Chez Vous », les sociologues Isabelle Parizot, François-Xavier Schweyer et Laure Hadj illustrent la dynamique d'aller-vers, très prégnante dans les évolutions récentes du travail et de l'intervention sociale, dynamique que la crise sanitaire a illustré et renforcé. Les dimensions structurantes de l'application locale de cette action sont au cœur de l'attention des chercheurs.*

11. **Thèse de Doctorat : 2019 « Faim de droit, le don à l'épreuve des violences alimentaires » (Bénédicte Bonzi, 2019, Anthropologie Sociale et Ethnologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales).**

<http://www.theses.fr/2019EHES0075#:~:text=Afin%20de%20pallier%20ce%20manque,cette%20mani%C3%A8re%2C%20contiennent%20une%20violence>

*Le droit à l'alimentation est un droit fondamental. Pourtant l'accès direct, régulier et en quantité suffisante à la nourriture n'est toujours pas garanti en France pour l'ensemble de la population. Afin de pallier ce manque, des associations, dont les Restos du Cœur, s'organisent sur le territoire.*

*Ainsi, des personnes bénévoles donnent de la nourriture à ces hommes et ces femmes dans le besoin. Ils mettent en œuvre un droit par le bas, et de cette manière, contiennent une violence. Cette violence prend forme dans ce que je nomme les violences alimentaires, elles peuvent être décrites par les atteintes physiques et morales faites à celle ou celui qui doit faire la queue pour pouvoir se nourrir dans un pays où la nourriture est abondante. (...) Aujourd'hui, avec l'implémentation de la Loi Garot (2016) deux circuits et logiques de don s'opposent et se complémentent : le don indirect par les supermarchés des marchandises non-vendues et détaxées créateur d'une valeur marchande et le don direct de temps et d'attention par les bénévoles expression de valeurs morales. (...)*

*C'est dans cette tension que les violences alimentaires surgissent, quand la faim des uns peut en enrichir d'autres. En suivant l'expérience que font les bénéficiaires de l'aide alimentaire, ces personnes qui souffrent de la faim et recourent aux dons de nourriture, ce travail interroge la responsabilité et le rôle de l'Etat français quant à l'application du droit à l'alimentation, droit qu'il a ratifié et inscrit dans le code rural, mais qui n'est pas réalisé.*

*Santé/Care : Accompagnement, soins palliatifs, handicap*

1. **Article : « Eros et bénévolat : le beau couple » (Anne Henrion, 2005, *Pensée plurielle*. 9(1), pp. 77-83).** <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-77.htm>

*Pour moi et pour nous les conteuses, l'Eros dans notre cadre de travail en pédiatrie d'hôpital entre autres, c'est la découverte à chaque fois renouvelée de la rencontre entre deux plaisirs :*

*plaisir de l'oralité et plaisir de la rencontre... ce travail bénévole vient compléter heureusement nos engagements professionnels et autres, donne un surplus de sens à notre vie. C'est un espace ouvert dans notre aménagement du temps, une autre respiration, un autre souffle. Une question surgit : on parle souvent de travailler « comme des professionnels ». Qu'est-ce à dire ? Le travail professionnel serait-il la seule garantie, le modèle unique visant la qualité et la fiabilité ?*

2. **Article : « Bénévolat et handicap : un rapprochement fructueux, des pistes pour l'avenir. » (Bénédicte Halba, 2008, *Ethique & santé*, 5(1), pp. 15-20).**

<http://mapage.noos.fr/iriv.info/masson%202008.pdf>

*Le bénévolat comme le handicap sont des phénomènes de société qui concernent beaucoup de nos concitoyens : 13 millions de bénévoles, quatre millions de personnes handicapées en France. Ces deux notions méritent d'être mieux définies pour envisager tous leurs enjeux ; l'une comme l'autre ne font pas l'objet de recherches autonomes. Un rapprochement a été fait lors du colloque nancéien qui ouvre des perspectives d'avenir sur la spécificité du bénévolat en institution, à partir de l'exemple de la Maison du xxie siècle, mais aussi de manière plus large sur le bénévolat et la scolarité, le monde du travail ou le plein exercice de la citoyenneté pour les personnes handicapées.*

3. **Article : « Le bénévolat au service des personnes handicapées en institution » (M. Manciaux, 2008, *Ethique & santé*, 5(1), pp. 35-37).**

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1765462908000081>

*Le rôle du bénévole est multiple, au cœur d'un ensemble de relations, aussi bien individuelles qu'institutionnelles. Pour chacune de ces formes de relation se posent différentes questions éthiques. Dans les institutions, sur la place particulière du bénévole, dont le regard extérieur est aussi garant d'une certaine impartialité et s'apparente en quelque sorte au rôle du témoin. Rôle nécessairement lié à une forme de responsabilité différente de celle des accompagnateurs ou soignants. Sur le plan interpersonnel, le bénévole qui s'engage envers une personne en situation de handicap, n'entre pas seulement dans une relation de service, mais dans toute la complexité et l'intensité d'une relation humaine. Les bénévoles ne sont pour cette raison pas simplement substituables les uns aux autres, de par l'unicité de chaque relation et des liens ainsi tissés.*

4. **Ouvrage : *Les Bénévoles face au Cancer* (Sous la direction de Dan Ferrand-Bechmann, 2011, Ed. Desclée de Brouwer). <https://www.editionsddb.fr/livre/fiche/les-benevoles-face-au-cancer-9782220063546>**

*Un homme sur deux, une femme sur trois sont aujourd'hui concernés par le cancer. Et parmi tous ceux qui les accompagnent, à côté des proches et des soignants, nombreux sont les bénévoles engagés à des titres divers. Dans beaucoup de cas, ceux-ci d'ailleurs jouent un rôle clé dans la prise en charge de ces malades au quotidien. Loin de proposer une aide distante, ils nouent des liens étroits et forts avec les souffrants. Très souvent aussi, ils ont*

*côtoyé la maladie de près par leur entourage, voire dans leur propre corps... Dans ce travail d'enquête sociologique, Dan Ferrand-Bechmann est allée à leur rencontre. Elle témoigne avec empathie de cet engagement gratuit, très souvent bouleversant, comme on le voit dans les services de soins palliatifs. Comment ne pas être admiratif en effet devant l'action profondément humaine des bénévoles ? Comment les ignorer à un moment où nos sociétés doivent faire des choix dans le système de santé et favoriser davantage le service de personne à personne ? Il en va de notre lien social et du soin à apporter à autrui.*

**5. Tribune « Déclaration solennelle de Lille » au 19e congrès de la sfap. Les ambitions du bénévolat d'accompagnement pour les 3 années à venir », (Philippe Le Pelley Fonteny, 2013, *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 114(3), pp. 109-113). <https://www.cairn.info/revue-jusqu-a-la-mort-accompagner-la-vie-2013-3-page-109.htm>**

*Le Collège est trop méconnu alors qu'il entend remplir un rôle primordial : promouvoir la réflexion inter-associative autour des problématiques spécifiques aux associations de bénévolat d'accompagnement sur tout le territoire français. Il est constitué d'associations indépendantes, de fédérations d'associations et d'unions nationales dont la représentativité est de l'ordre de 75 %, soit près de 4 500 bénévoles. Fort de nos identités forgées depuis 25 ans et de notre regroupement national à la SFAP, nous avons acquis au fil des années une expérience unique qu'il convient de partager pour permettre une réelle synergie, des résultats probants et une présence accrue auprès de personnes isolées par la maladie, voire exclues en fin de vie par manque d'écoute fraternelle.*

**6. Article : « Quels nouveaux contours pour le bénévolat d'accompagnement ? » (Tanguy Châtel, 2015, *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 122(3), pp. 47-58). <https://www.cairn.info/revue-jusqu-a-la-mort-accompagner-la-vie-2015-3-page-47.htm>**

*Le monde change, la technique soignante et médicale change, les soins palliatifs changent, comment imaginer que les associations pourraient ne pas changer de la même manière ? Si notre ambition est de rester au diapason de la société, alors notre responsabilité est d'accompagner ce changement sans pour autant trahir nos principes. L'équation reste toujours incertaine : il nous faut être les gardiens d'un certain temple pour préserver un socle immuable. Mais, il nous faut aussi définir les nouveaux contours de ce temple pour qu'il ne soit pas un objet d'archéologie, mais puisse être un temple vivant en phase avec le monde actuel. Il y a un débat à conduire dans chaque association, dans chaque fédération et dans les instances qui les réunit (les coordinations régionales, le CABA) pour mener une réflexion identitaire profonde sur le bénévolat en soins palliatifs. Car la sociologie du bénévolat a changé, les profils des bénévoles ont changé. Ils n'attendent plus la même chose, ils ne viennent plus tout à fait pour les mêmes raisons. Il va donc bien falloir faire bouger un peu les frontières du temple pour accueillir des bénévoles qui sont prêts à donner quelque chose d'eux-mêmes, prêts à trouver quelque chose pour eux-mêmes, mais avec des règles et des réglages quelque peu différents. Le vent a changé. Il va bien falloir ajuster quelque part nos écoutes...*

**7. Article : « Les enjeux du bénévolat dans les associations d'accompagnement » (Tanguy Chatel, 2015, *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 3(122), pp. 17-28).**

<https://www.cairn.info/revue-jusqu-a-la-mort-accompagner-la-vie-2015-3-page-17.htm?contenu=article>

*Réfléchir aujourd'hui sur les enjeux du bénévolat en soins palliatifs nous invite à considérer tout le chemin parcouru, mais aussi tout le chemin restant à parcourir. Il s'agit de se montrer dignes de ce qui a été accompli par les premières générations d'acteurs dont nous sommes les héritiers, et, en même temps, de se montrer inventifs pour être les promoteurs des soins palliatifs de demain. Nous sommes porteurs de quelque chose de grand qui nous dépasse et à l'égard de quoi nous avons le devoir d'être à la fois fidèles et innovants. Les enjeux aujourd'hui sont à la fois les mêmes que par le passé et différents. Il s'agit encore et toujours d'accompagner l'intemporelle inquiétude devant la maladie, le vieillissement, la souffrance et la mort. Il n'y a pas d'être ni de société qui puisse vivre ces moments avec légèreté. En même temps, des éléments conjoncturels conduisent à étudier cette question dans un contexte changé, à l'heure notamment d'une évolution législative qui pourrait marquer un tournant radical dans les conditions de prise en charge de la fin de vie. C'est à partir de l'analyse de la double dimension sociale et sociétale du bénévolat en soins palliatifs que nous pouvons espérer répondre aux enjeux et aux défis de demain.*

**8. Article : « L'accompagnement bénévole serait-il une thérapie qui tairait son nom ? » (Alain Skrzypczak, 2016, *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 2(125), pp. 61-68). <https://www.cairn.info/revue-jusqu-a-la-mort-accompagner-la-vie-2016-2-page-61.htm>**

*La pratique de l'accompagnement bénévole : une pratique concrète et nécessaire, généralement centrée sur l'écoute, et qui a su trouver son équilibre et sa place spécifiques. Levons déjà tout malentendu. Le bénévolat d'accompagnement n'est ni une médecine, ni une alternative, ni un complément, et encore moins un soin : en bref, il n'est pas une thérapeutique. Il fait pourtant partie intégrante de ce qui s'est développé en France sous le nom de « soins palliatifs et accompagnement » de la fin de vie.*

**9. Article : « Convergences et différences jalonnant des parcours de bénévolat en soins palliatifs » (Andrée Sévigny, Geneviève Caron, Annie Frappier et Violaine Abgrall, 2018, *Gérontologie et société*, 40(157), pp. 131-150). <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2018-3-page-131.htm?contenu=resume>**

*De plus en plus, les soins palliatifs sont offerts à des aînés et les bénévoles qui s'y engagent sont aussi majoritairement des aînés. Le bénévolat peut favoriser le pouvoir d'agir des aînés au quotidien. Cet article rapporte les résultats d'une étude qualitative qui a adopté l'approche des récits de vie biographiques. Il montre l'existence d'une grande diversité de facteurs influençant le choix de s'engager bénévolement. Ceux-ci peuvent être d'ordre individuel, organisationnel ou interactionnel.*

*Une attention particulière a été portée aux convergences et aux différences des facteurs mentionnés par des bénévoles impliqués dans deux milieux : celui des associations à but non lucratif, qui sont actifs principalement à domicile et celui des maisons dédiées aux soins palliatifs. Plusieurs facteurs sont communs à tous les participants, quel que soit le milieu dans lequel ils évoluent : les questionnements spirituels, le respect des valeurs humaines ou de la justice sociale en sont quelques exemples.*

Toutefois, malgré ces similarités, certains facteurs ont été particulièrement attribués à un milieu ou à un autre. Par exemple, en maisons dédiées, les participants apprécient le contact physique qu'ils ont avec la personne aidée et le fait qu'ils collaborent de près avec l'équipe soignante. Par ailleurs, à domicile, les bénévoles notent que les proches sont souvent présents et ils estiment que cela leur permet d'entrer davantage dans l'intimité de la famille afin de mieux les écouter.

10. Article : « La mission du bénévole en hôpital : un paradoxe au niveau de l'identité, du rôle et de l'activité » (Sandrine Cortessis et Amélie Deschenaux, 2021, *Nouvelle revue de psychosociologie*, 32(2), pp. 85-96). <https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2021-2-page-85.htm>

Cette recherche porte sur le dispositif d'encadrement et de formation destiné à des bénévoles intervenant dans un hôpital universitaire. Les données empiriques ont été collectées au moyen d'une observation participante à la formation initiale des bénévoles ainsi que via des entretiens et focus-groups menés avec une douzaine de bénévoles. Une analyse des données en termes d'activité prescrite et réelle met en évidence la complexité de leur engagement. Les résultats mettent en effet en évidence des paradoxes au niveau aussi bien de l'identité et de la fonction des bénévoles intervenant en hôpital que du cadre spatio-temporel qui leur est réservé au sein de l'institution, de la définition et de la prescription de leur mission, ainsi que de l'identité personnelle même des bénévoles.

#### *Humanitaire/Contexte d'urgence : incendies, pandémies, conflits & catastrophes*

1. Article : « Le séisme du Japon, huit ans après Kobé: Volontaires, risques et dangers » (Tomohide Atsumi et Ryoko Sekiguchi, 2004, *Les Annales de la recherche urbaine* 95(1), pp. 62-69). [https://www.persee.fr/doc/aru\\_0180-930x\\_2004\\_num\\_95\\_1\\_2534](https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2004_num_95_1_2534)

Le séisme de Kobé en 1995 au Japon, plus grande catastrophe nationale depuis la guerre, a déclenché un mouvement de solidarité sans précédent dans l'archipel. L'expérience des sauveteurs bénévoles a changé le regard sur la catastrophe. Les chercheurs bénévoles ont ainsi pu attirer l'attention sur les dangers subjectifs ou cachés que le calcul rationnel des risques méconnaît.

2. Article : « Retour de flammes, Ni professionnel, ni bénévole : être pompier volontaire aujourd'hui » (Romain Pudal, 2010, *Sociologos*, 5). <https://journals.openedition.org/socio-logos/2465>

Peu de gens savent que l'immense majorité des pompiers français sont aujourd'hui des volontaires rémunérés à la vacation pour assurer des missions de secours à victime et de lutte contre les incendies.

Le statut de bénévole n'a donc tout simplement plus cours. Dans cet article, nous analysons les multiples évolutions qui ont affecté cet engagement comme pompier volontaire dont la professionnalisation grandissante suscite de nombreuses tensions : entre volontaires et professionnels (Fonction Publique Territoriale) puisque les professionnels sont soumis à la "concurrence" de personnels assurant les mêmes missions pour des rémunérations bien

*inférieures; mais aussi entre les volontaires eux-mêmes qui ne cessent de s'interroger sur les exigences professionnelles attendues d'eux et sur les motivations des plus jeunes soupçonnés de ne pas partager les valeurs traditionnelles de l'"éthique pompier" basée sur le désintéressement et l'altruisme.*

*Notre travail s'appuie sur une enquête ethnographique de plusieurs années au sein d'un service départemental d'incendie et de secours de la grande couronne parisienne, de nombreux entretiens semi-directifs et informels et sur des documents d'archive.*

**3. Ouvrage : *Catastrophes naturelles : quand l'appel se fait cri : Un sauveteur bénévole raconte* (Camille Chardon Créte, 2012, Ed. L'Harmattan).**

<https://www.torrossa.com/it/resources/an/5090728>

*Fille de la médecine militaire, la médecine de catastrophe veut enrichir de sa propre expérience la pratique médicale des conflits armés. Voici un précieux témoignage d'une jeune femme "sauveteur professionnel", intervenue au profit de populations éprouvées par les caprices de la nature (inondations, séismes, raz-de-marée). C'est l'expérience d'une technicienne de catastrophe et les interrogations d'un sauveteur dévoué aux populations sinistrées.*

**4. Article : « Des bénévoles et des techniciens au service de l'humanitaire : les leçons tirées du mouvement humanitaire numérique lors du typhon Haiyan » (Thomas J. Weinandy, 2016, *Chronique ONU*, 53(1), pp. 29-30).**

<https://www.un.org/fr/chronicle/article/des-benevoles-et-des-techniciens-au-service-de-lhumanitaire>

*Alors que le coût des technologies de l'information et des communications continue de baisser, une révolution numérique a progressivement lieu qui incite les populations locales et les organisations internationales à faire des changements. Le monde est de plus en plus connecté alors que davantage de personnes ont accès à l'information sur Internet et utilisent des outils pour mieux se faire entendre. Les organisations humanitaires répondent aux nouvelles opportunités offertes par Internet et par d'autres technologies numériques afin d'exploiter des solutions innovantes dans ce paysage en constante évolution. Le typhon Haiyan, qui a frappé les Philippines en 2013, en est l'illustration la plus éloquente. En effet, cette catastrophe offre une perspective unique sur la manière dont les organisations non gouvernementales (ONG) ont utilisé de nouvelles formes d'engagement pour améliorer les interventions humanitaires en collaborant avec des bénévoles et des techniciens.*

**5. Article : « Émotions, liens affectifs et pratiques de soin en contexte de conflit armé » (Ioulia Shukan, 2018, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, (2), pp. 131-170).**

<https://www.cairn.info/revue-d-etudes-comparatives-est-ouest-2018-2-page-131.htm?contenu=resume>

*Se situant à la croisée de la sociologie de l'engagement et de la sociologie des relations de soin et prenant appui sur un travail d'observation ethnographique à l'hôpital militaire de*

*Kharkiv, au plus près des bénévoles de l'association Sœur de la miséricorde ATO/Kharkiv, l'article appréhende les ressorts de l'implication des femmes ukrainiennes, à l'arrière du conflit armé dans le Donbass, dans l'assistance aux soldats malades ou blessés. Il montre comment ce bénévolat émerge d'une rencontre singulière entre les expériences quotidiennes, émotionnelles, affectives, sentimentales, de ces femmes à l'arrière-front et leurs caractéristiques socio-biographiques. Une attention particulière aux pratiques du savoir-soigner profane auxquels cet engagement-là donne lieu met en exergue des attachements qui se nouent dans le soin entre ces pourvoyeuses d'aide, mais surtout entre celles-ci et les militaires aidés. L'intensité affective de ce faire ensemble, ainsi qu'un recoupement qu'il opère entre cercles de sociabilités, vie amoureuse et familiale, travail bénévole quotidien, rendent difficile pour ces femmes toute perspective de démobilisation tant que le conflit armé perdure, ceci malgré une marginalisation professionnelle et financière à laquelle leur engagement les expose.*

**6. Billet : « État où es-tu ? M'entends-tu ? Des bénévoles pour échapper à un drame humanitaire » (Laure VIART, Médiapart, 19 avril 2020). <https://frama.link/3wAjXCJP>**

*Pour réaliser cet article, je me suis appuyée sur ce que j'ai noté et observé lors de mes actions de bénévolat à Montpellier. J'ai également réalisé des entretiens téléphoniques avec une bénévole ayant aidé pour la préparation de colis livrés dans des squats et bidonvilles ainsi qu'avec une salariée du Secours Catholique.*

**7. Article : « La grève du travail gratuit n'a pas eu lieu... quoique ? » (Maud Simonet, 2020, *Mouvements*, 3(103), pp. 131-136. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2020-3-page-131.htm>**

*L'état d'urgence sanitaire a empêché le mot d'ordre de grève féministe d'être pleinement suivi. Il n'a pourtant pas empêché de mettre en crise le travail gratuit, domestique, mais aussi bénévole, en le rendant d'abord visible comme travail, mais aussi, souligne Maud Simonet, comme travail vital – au sens littéral du terme – et comme travail gratuit, c'est-à-dire approprié par d'autres, exploité. Il n'y a donc pas eu de grève à strictement parler, mais c'est tout comme – alors, maintenant, généralisons-la !*

**8. Billet : « La solidarité au temps du Covid-19 : vers de nouveaux engagements » (Tommaso Vitale et Ettore Recchi, 2020, *The Conversation*, 7 juin 2020) <https://theconversation.com/la-solidarite-au-tempsdu-covid-19-vers-de-nouveaux-engagements-139361>**

*En ces premières semaines de déconfinement, de nombreuses associations dénoncent le risque de démobilisation de l'engagement volontaire des mois précédents. L'appel à l'aide des associations est motivé et nécessite une réponse collective sérieuse. La pandémie de Covid-19 a engendré un besoin pressant d'aide et de soutien social bien au-delà des soins médicaux graves et urgents : confinement sévère pour les personnes âgées, grande pauvreté et privation de nourriture pour les familles les plus précaires et à faibles revenus, fermeture des écoles et des cantines scolaires, solitude et difficultés pour beaucoup à gérer les émotions contradictoires liées à la situation.*

*Au cours des deux derniers mois, nous avons assisté à deux réponses majeures à cette nouvelle demande de solidarité. D'une part, le remplacement net des volontaires engagés dans l'aide organisée, avec l'arrivée d'une population de bénévoles plus jeunes que ceux habituellement engagés dans le secteur.*

*D'autre part, la multiplicité des formes d'action et d'aide, avec un développement marqué de solidarités de voisinage non organisées et fondées sur la proximité. Les enquêtes du projet CoCo (Coping with Covid-19/Faire face au Covid-19), menées tous les 15 jours depuis le 1er avril 2020 par l'OSC et le CDSP de Sciences Po en s'appuyant sur le panel ELIPSS (échantillon représentatif de la population résidente en France métropolitaine), nous ont permis de couvrir différentes phases de la crise et de suivre les changements dans les pratiques d'aide et de solidarité.*

**9. Rapport d'enquête : Le bénévolat à l'heure du confinement (Recherches et solidarités, 2020)**

<https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2020/06/Benevolat-confinement-2020-06-18.pdf>

*Les témoignages de 2 365 bénévoles, interrogés entre le 28 avril et le 11 mai 2020, permettent de dresser le portrait des bénévoles qui se sont lancés dans le télébénévolat à l'occasion de la crise et qui en ont découvert les atouts pour faire plus et mieux, en tenant compte de leurs disponibilités. Ils reviennent sur les conditions de la percée du télébénévolat dès le premier confinement. Autant d'enseignements pour les associations qui souhaitent faire entrer dans leur quotidien, les habitudes acquises pendant le confinement, et pour impulser et accompagner de nouvelles pratiques.*

**10. Rapport : Solidarités associatives en temps de confinement Covid-19. Retour sur le dispositif « Croix-Rouge Chez Vous » au printemps 2020 (Isabelle Parizot, François-Xavier Schweyer et Laure Hadj, 2022, Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale). [https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/tr\\_social\\_1.pdf](https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/tr_social_1.pdf) (Recherche soutenue par la Fondation Croix-Rouge française)**

*En restituant de manière très détaillée le déploiement local de l'action « Croix-Rouge Chez Vous », les sociologues Isabelle Parizot, François-Xavier Schweyer et Laure Hadj illustrent la dynamique d'aller-vers, très prégnante dans les évolutions récentes du travail et de l'intervention sociale, dynamique que la crise sanitaire a illustré et renforcé. Les dimensions structurantes de l'application locale de cette action sont au cœur de l'attention des chercheurs.*

***Défense des droits : Soutien aux personnes réfugiées, migrantes et incarcérées***

**1. Chapitre d'ouvrage : « Les frontières de la lutte. Une mobilisation locale en faveur des réfugiés » (Grégory Beltran, 2010, pp. 339-361) dans *Les nouvelles frontières de la société française* (Sous la direction de Didier Fassin, Ed. La Découverte). [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=DEC\\_FASSI\\_2012\\_03\\_0339&download=1&from-feuilleter=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DEC_FASSI_2012_03_0339&download=1&from-feuilleter=1)**

*L'antiracisme est affiché comme valeur sociale dans notre société et, au niveau des discours, l'idée que les races n'existent pas est largement acquise. Pourtant la couleur de peau, comme le sexe, reste un élément discriminant – dans le sens de distinctif – pour penser et se diriger dans le monde social. Et cette forme de pensée racialisée est présente à de nombreux niveaux de la société.*

*C'est sous cet angle que sera analysée une situation de terrain : la mise en place d'un mouvement de soutien aux demandeurs d'asile. Il s'agira principalement de cerner, en analysant la pratique et le discours des acteurs, les mécanismes sociaux et mentaux, l'adoption des catégories administratives comme catégories de pensée notamment, qui se mettent en branle au sein même de l'engagement en faveur des étrangers. Et d'analyser les conséquences de ces mécanismes dans l'organisation d'une lutte.*

**2. Chapitre d'ouvrage : « Passeurs d'histoire. L'inconfort des acteurs associatifs impliqués dans l'aide à la procédure d'asile », (Estelle D'Halluin, 2010, pp. 363-383) dans *Les nouvelles frontières de la société française* (Sous la direction de Didier Fassin, Ed. La Découverte).**

[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=DEC\\_FASSI\\_2012\\_03\\_0363&download=1&from-feuilleter=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DEC_FASSI_2012_03_0363&download=1&from-feuilleter=1)

*Face aux barrières érigées pour entraver les demandes d'asile – notamment en zone d'attente et en préfecture –, face au soupçon qui affecte la parole des demandeurs d'asile, les associations acquièrent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de leurs droits. Pour reprendre les termes des membres des associations, « accueillir et accompagner [ou soigner pour d'autres] » d'une part, et « défendre et témoigner », d'autre part, constituent les deux volets récurrents de leur action.*

*S'il s'agit pour elle d'assister, dans le cadre du partenariat noué avec l'État, il peut également être question de résister, en permettant aux demandeurs d'asile de surmonter les entraves qui jalonnent leur parcours dans le cadre d'une politique d'immigration restrictive et en dénonçant publiquement ces dernières.*

*Qu'en est-il des logiques conduisant des membres de la société d'accueil à s'investir dans ce militantisme de solidarité ? Comment les membres des associations mettent-ils en œuvre l'activité d'aide à la procédure dans un contexte où le niveau de justifications des demandes d'asile s'est considérablement accru ? À travers la mise en forme des dossiers, comment travaillent-ils les frontières juridiques et symboliques qui délimitent les contours des figures du réfugié « authentique », les distinguant de celles du « migrant » voué au rejet ?*

*Enfin, quelle expérience font-ils de cette tension entre une mission d'assistance déléguée par les pouvoirs publics et l'existence des mesures dissuasives des politiques d'asile mises en place par ce même État ? Pour répondre à ces questions, nous nous sommes appuyées ici sur un matériau ethnographique recueilli dans le cadre d'une thèse de doctorat entre 2002 et 2006 [d'Halluin, 2008].*

**3. Article : « Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture » (Mathilde Pette, 2014, *Sociologie*, 5(4), pp. 405-421).**

<https://www.cairn.info/revue-sociologie-2014-4-page-405.htm>

*Cet article montre dans quelle mesure le travail militant dans la cause des étrangers entretient une relation ambiguë à l'État, ses institutions et ses représentants. Destiné à influencer sur les politiques migratoires et à accompagner et défendre les étrangers, le travail militant se trouve dans le même temps façonné et conditionné par ces politiques migratoires.*

*Les associations adaptent leurs activités en fonction du contexte politique qui structure leur cadre d'action. De ce fait, c'est la nature du travail militant qui évolue : il se routinise, se juridicise, s'individualise et se formalise. Cet article montre ensuite comment ce processus de juridicisation participe à une diminution de la distance entre les associations et l'État. L'application des politiques migratoires par les administrations compétentes se fait dans ce cas avec, et en partie par, les associations de la cause des étrangers. Ces tendances apparaissent ainsi constitutives d'un processus d'institutionnalisation de la cause des étrangers. Cet article s'appuie sur des observations menées dans des associations de la cause des étrangers et lors de réunions d'une commission préfectorale de réexamen d'étrangers sans-papiers.*

**4. Thèse de doctorat : Accueillir et contenir : les «familles», entre bénévolat et marché: enquête sur une périphérie carcérale (Jennifer Yeghicheyan, 2015, Anthropologie sociale et ethnologie, Université Paul-Valéry – Montpellier III). <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01206013>**

*Dans le contexte français d'ouverture du monde pénitentiaire et de développement des partenariats associatifs, les premiers « accueils des familles » voient le jour au cours des années 1980. Des bénévoles prennent l'initiative d'améliorer les conditions de visite au parloir en proposant un accueil pour les proches des personnes détenues. Depuis 2010, sollicitée par le principe d'« humanisation » des prisons prôné par les Règles Pénitentiaires Européennes, l'administration prend ce service d'accueil à sa charge en le déléguant à des sociétés prestataires dans les établissements à « gestion mixte », publique et privée, sans pour autant exclure les associations.*

*À la croisée de l'anthropologie et de la sociologie, à travers une ethnographie de longue durée menée au sein de lieux périphériques du domaine carcéral, la thèse interroge les politiques institutionnelles et les pratiques participatives des associations. Au prisme de leurs différentes matrices - compassionnelle, gestionnaire et sécuritaire - cette recherche analyse les processus de politisation et de fabrication symbolique des divers sujets (collectifs et individuels) impliqués. Elle étudie également les enjeux sociaux relevant de la « carcéralisation » d'espaces publics et de la « publicisation » d'espaces carcéraux.*

**5. Rapport de recherche : Les visiteurs de Prison (Cassandra Courcet François, Karine Lamer, Cholé Leclercq, Jérémy Lecouturier, Pamela Leiva, Lola Matos, Léa Tourmel, Maxime Voisin, étudiants en Master II Droits Fondamentaux à l'Université de Caen Normandie sous la direction de Aurore Catherine, directrice de la clinique juridique et Maître de conférences, Juin 2017) <https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/sites/default/files/public/crdfed/Rapport%20final%20VP%202017.pdf>**

*L'action du visiteur de prison a ainsi considérablement évolué ces dernières années. Soutien moral, porte-parole des personnes incarcérées, lien avec le monde extérieur, aide à*

la réinsertion, telles sont les prérogatives du visiteur de prison conduisant ainsi parfois le VP à pallier les carences de l'administration pénitentiaire. À la fois bénévole et collaborateur du service public pénitentiaire, le visiteur de prison est aujourd'hui un acteur hybride du milieu carcéral dont le statut juridique est, en droit français, entouré d'un flou.

Flou, par ailleurs accentué par la multiplication des textes faisant mention des visiteurs de prison. L'incertitude existant autour du statut du visiteur de prison entraîne également un questionnement s'agissant de ses missions. Il semble donc aujourd'hui primordial de pouvoir définir un statut clair du visiteur de prison et ce d'autant plus que l'ANVP est devenue par le décret du 9 mai 1951 une association d'utilité publique.

Ces réflexions sur le statut de visiteur de prison ne doivent cependant pas dénaturer sa mission première qui repose sur du volontariat.

**6. Thèse de doctorat : Engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral : du don et de la reconnaissance en institution totalisante (Bernard Petitgas, 2017, Sociologie, Normandie Université).**

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01699425/document>

Enrichi par nos précédentes recherches, notre présent travail tente d'aborder deux importants aspects que sont le paradigme du don et la théorie de la reconnaissance, et de les articuler avec l'engagement bénévole en détention. Avant tout, nous voulons démontrer que beaucoup d'aspects du paradigme du don et de la théorie de la reconnaissance sont aussi et déjà présents en contexte d'incarcération. Mais ces aspects présentent la particularité de maintenir la vie de l'institution totalisante en circuit fermé, c'est-à-dire sur elle-même. Le paradigme du don à travers le bénévolat amène à repenser l'espace carcéral comme un espace de socialisation à part entière et éminemment en interaction avec l'extérieur.

C'est parce qu'elle est en constante relation avec la société que l'institution totalisante a besoin du bénévolat pour que cette relation, prise dans le paradigme du don, fasse des détenus les responsables mêmes de leurs échanges avec l'extérieur. Dès lors, en termes de rationalisation, entendue comme sens donné par les acteurs à leurs actions et à leurs recherches de liens, les visées sont à la fois pragmatiques, utilitaristes, et altruistes, les détenus s'y redéfinissant dans le cadre de la réciprocité, du rendu et de l'offre, plutôt que de la dette, la stigmatisation et la punition. Le lien social est la base du bénévolat/don. Il est bénéfique à tous en termes de réinsertion et de lutte contre le stigmate pour certains, de place dans le jeu du social pour d'autres. Dans un cadre « d'endettement mutuel positif », c'est bien la socialisation qui s'exprime.

**7. Article : « L'improvisation humanitaire. Potentialités et limites des solidarités citoyennes dans les camps de migrants à Calais et à Paris » (Marjorie Gerbier-Aublanc, 2018. Les Papiers de la Fondation Croix-Rouge française, 15. [https://www.fondation-croix-rouge.fr/wp-content/uploads/2018/05/FRUPCRF\\_PdIF15\\_GERBIER-AUBLANC\\_Mai2018\\_VF-2.pdf](https://www.fondation-croix-rouge.fr/wp-content/uploads/2018/05/FRUPCRF_PdIF15_GERBIER-AUBLANC_Mai2018_VF-2.pdf))**

Ces dernières années, la crise européenne des politiques migratoires a produit et rendu visibles les camps de migrants ; en attestent en France l'histoire du camp-bidonville de Calais et des campements de rue parisiens. La survie des migrants en leur sein mobilise une pluralité d'acteurs aux logiques distinctes. Des travaux récents pointent le renouvellement et l'ampleur

*des solidarités citoyennes dans ces camps, mais peu d'études en analysent la mise en œuvre pratique.*

*Afin d'alimenter la compréhension de ce phénomène, cet article met en perspective deux initiatives citoyennes nées depuis 2015 : l'association Espoir et le collectif Ensemble. L'objectif est d'en éclairer les similitudes en vue de dégager les potentialités et les limites d'une improvisation humanitaire sur ce terrain hautement politisé. Les données présentées sont issues d'une enquête socio-ethnographique réalisée à Calais à l'automne 2016 en immersion au sein de l'association Espoir ainsi que d'une série d'entretiens et d'échanges avec des « soutiens » parisiens indépendants ou affiliés au collectif Ensemble à l'hiver 2017. Les résultats s'appuient sur la reconstitution de séquences d'observation et des trajectoires de vingt bénévoles-soutiens articulée à l'analyse thématique des entretiens menés auprès des coordinateurs. Portées par des « citoyens ordinaires », peu connectés à la vie publique auparavant, ces initiatives se situent aux interstices de l'action humanitaire spécialisée et de l'(in)action publique.*

*Les citoyens improvisent au quotidien des réponses aux besoins primaires non satisfaits des migrants à partir d'un bricolage organisationnel reposant sur la flexibilité de l'engagement et un recours intense aux réseaux sociaux. La reconnaissance des migrants comme sujets de leur existence détenant des capacités d'agir soutient l'éthique de cette improvisation. Cependant, les initiatives citoyennes comportent des limites qui interrogent leur pérennité et, plus globalement, le transfert de l'action publique sur des citoyens ordinaires ainsi que les réalités de l'intervention des grandes ONG humanitaires.*

**8. Article : « Le bénévolat auprès des « mineurs non accompagnés ». Une forme d'implication politique dans la vie de la cité », (Domitille Roucou, 2018, *Sociologies pratiques*, 37(2), pp. 137-140).**

<https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2018-2-page-137.htm>

*En Europe, les arrivées d'enfants sans représentant légal, les mineurs non accompagnés, s'amplifient depuis le début des années 2000. En France, bien que la protection de l'enfance suppose leur prise en charge sans condition, les procédures d'admission sont longues et complexes et les places d'accueil insuffisantes. Certains jeunes se retrouvent à la rue, sans droits, englués dans des situations de vide administratif. À Lille, des associations et des personnes bénévoles se mobilisent pour les soutenir.*

**9. Article : « Les bénévoles, artisans institutionnalisés des politiques migratoires locales ? », (Louis Bourgois et Marion Lièvre, 2019, *Lien social et Politiques*, 83, pp. 184-203).**

<https://www.erudit.org/en/journals/lsp/1900-v1-n1-lsp04994/1066090ar.pdf>

*Si plusieurs travaux traitent largement de la place de l'action associative et du bénévolat dans la mise en œuvre des politiques sociales, cet article propose d'éclairer cette articulation au sein des politiques migratoires. De quelle manière les acteurs publics et, principalement, les services de l'État envisagent, mobilisent ou instrumentalisent les acteurs bénévoles ?*

*Notre hypothèse principale est celle de l'existence de processus locaux d'institutionnalisation du travail bénévole au sein des politiques migratoires. Loin de vouloir dresser un constat au sujet de la fin du « bénévolat », nous souhaitons comprendre*

*l'articulation entre le travail bénévole et la mise en œuvre progressive de politiques publiques institutionnelles d'insertion des migrants. Au-delà des travaux sur les raisons de l'engagement des bénévoles la focale est ici mise sur le «travail bénévole» au sein des politiques migratoires dans la continuité des travaux portant sur le «travail militant» des associations comme «chaînon des politiques publiques, ici migratoires» (Pette, 2014), ou des travaux portant sur la manière dont l'État délègue de plus en plus les services publics aux associations et, par ce biais, aux acteurs de ce «travail gratuit» (Simonet, 2010; Hély, 2009; Engels et al., 2008).*

*Notre travail se base sur un corpus de données issu d'observations participantes et d'entretiens réalisés de 2009 au début de l'année 2019 avec différents acteurs engagés auprès des familles originaires d'Europe de l'Est vivant en habitat précaire (squats et bidonvilles) et identifiées comme « Roms ».*

**10. Article : « Travail bénévole dans l'aide sociale et juridique aux demandeurs d'asile » (Lucie Lepoutre, 2021, *Nouvelle revue de psychosociologie*, 32(2), pp. 125-136). <https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2021-2-page-125.htm?contenu=resume>**

*Des associations sont mandatées par l'État pour réaliser un accompagnement social et juridique des demandeurs d'asile en recrutant des intervenants salariés. En parallèle, de nombreuses associations de bénévoles en France assurent la réalisation de missions similaires.*

*À partir d'une enquête sociologique, cet article interroge la place des bénévoles dans l'aide sociale et juridique apportée aux personnes en demande d'asile. Ce travail gratuit est porteur d'un message de solidarité et d'engagement citoyen auprès des personnes migrantes. Il est aussi révélateur d'un système d'accueil sous-dimensionné qui ne parvient pas à répondre à l'ensemble des besoins. Pour les associations militantes, la gratuité est alors mobilisée comme un argument permettant de dénoncer le manque de moyens que l'État attribue à cette cause.*

### ***Sport, Culture & Loisirs***

**1. Article : « Division sexuelle du travail et bénévolat : une étude de cas à partir du festival 'Jazz à Marciac' » (Jacqueline Martin, 1993, *Sociétés Contemporaines*, 16(1), pp. 111-123). [https://www.persee.fr/doc/socco\\_1150-1944\\_1993\\_num\\_16\\_1\\_1143](https://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1993_num_16_1_1143)**

*Le bénévolat comme forme de travail non marchand et par définition « librement choisi » pourrait-il être porteur, dans ses transformations récentes, d'innovations en matière de division sexuelle du travail ?*

*Dans un premier temps, l'étude de cas d'un festival de Jazz exemplaire par le travail de ses bénévoles permet d'éclairer cette dimension sexuée que les travaux sur le bénévolat actuel avaient quelque peu négligée jusqu'ici. A partir de ce constat à deux niveaux, distribution des hommes et des femmes selon la nature des activités et répartition inégale des charges, cet article entreprend et esquisse quelques pistes d'interprétation sur ce qui pourrait différencier ou rapprocher le bénévolat non pas de son oppose, le travail rémunéré, mais de cette autre*

forme de travail gratuit que constitue le travail domestique dont l'étude elle-même est restée souvent limitée à sa confrontation unique aux caractéristiques du travail salarié.

2. **Article** : « **L'action volontaire en loisir ou le troc des valeurs : Initiative, engagement et créativité dans la société civile** » (Michel Bellefleur et Johanne Tremblay, 2003, *Loisir et Société/Society and Leisure*, 26(2), pp. 345-368). <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/07053436.2003.10707626>

*L'action volontaire en loisir, comme toute forme de bénévolat, repose sur le libre engagement du citoyen à partir de sa situation au sein de la société civile. Lorsque l'objet de cet engagement intègre une partie de son loisir propre à le consacrer au service des autres, et ce gracieusement, il s'établit généralement une corrélation de connivence et de prédilection autour de goûts partagés et d'intérêts communs assimilables à un troc de valeurs dans la relation à autrui.*

*Il s'ensuit des initiatives et des organisations aussi multiples que diversifiées, constituées à l'image même des formes illimitées que le loisir peut prendre. L'article se concentre sur la spécificité de cette forme d'action volontaire, sur la réalité historique au Québec en contexte nord-américain, sur quelques considérations anthropologiques illustrant ses forces et faiblesses, son organisation, sa croissance et sa rémanence, ainsi que sur sa présence indispensable au sein du loisir public contemporain.*

3. **Ouvrage** : **Sociologie des fédérations sportives. La professionnalisation des dirigeants bénévoles** (Denis Bernardeau Moreau, 2004, Ed. L'Harmattan). [https://hal.archivesouvertes.fr/file/index/docid/827910/filename/Sociologie des federations sportives.pdf](https://hal.archivesouvertes.fr/file/index/docid/827910/filename/Sociologie_des_federations_sportives.pdf)

*Cet ouvrage issu d'une recherche doctorale porte sur la professionnalisation des dirigeants bénévoles des Fédérations Françaises d'Equitation et de Tennis (pour cela, l'auteur a réalisé 25 entretiens de dirigeants et anciens dirigeants fédéraux et exploité plus de deux cents questionnaires envoyés à des membres et anciens membres élus des deux fédérations sur les cinq dernières Olympiades).*

*La professionnalisation est ici abordée comme un processus visant à une élévation et à une spécialisation des compétences. Pour l'auteur, elle constitue un des facteurs explicatifs de la crise actuelle des identités bénévoles dans la mesure où elle brouille les repères identitaires traditionnels de la culture amateur et annonce l'arrivée d'une nouvelle génération de bénévoles plus professionnelle, plus adaptée à la marchandisation du sport et donc plus susceptible de concilier le modèle associatif et le modèle entrepreneurial. Dans cette carte des pouvoirs fédéraux réactualisée, la professionnalisation illustre également l'émergence de nouvelles modalités de militantisme qui, à une époque où on observe une dépolitisation massive et une désyndicalisation importante de la population, devient plus individualiste, plus réaliste et surtout moins porté sur les grands idéaux de société.*

4. **Article** : « **Les associations de médiation sociale et culturelle : du bénévolat à la professionnalisation** » (Sonia Fayman, 2004, *Hommes & migrations*, 1249, pp. 24-35). [https://www.persee.fr/doc/homig\\_1142-852x\\_2004\\_num\\_1249\\_1\\_4177](https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2004_num_1249_1_4177)

*Née dans les années quatre-vingt-dix, la médiation sociale et culturelle a émergé de façon informelle dans des associations de femmes africaines. Perçue tout d'abord comme un levier de l'intégration, cette pratique s'est formalisée au contact des institutions, dans le travail quotidien d'échange avec ses usagers issus d'autres cultures et dans les formations organisées par et pour les médiatrices. Leur utilité sociale ayant été reconnue, certaines revendiquent que leur pratique soit également considérée comme un métier à part entière*

**5. Article : « Travail bénévole et marché du travail sportif » (Vérène Chevalier et Sébastien Fleuriel, 2008). *Les Mondes du travail*, 5, pp. 67-79). <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02386520/file/chevalieretfleuriel-Mondes%20du%20travail%20-%202008.pdf>**

*Déplacer les frontières communément admises pour examiner les mondes du sport revient à faire oeuvre de déconstruction des catégories a priori les plus évidentes pour penser ceux-ci. Les mondes du sport opposent en effet de manière contrastée les amateurs aux professionnels, les bénévoles aux travailleurs, les dirigeants aux pratiquants... Ces clivages, par construction sociale, constituent des mondes où les frontières sont érigées symboliquement ou pratiquement pour les protéger et les fermer, et entretenir l'illusion que le sport est la condition de sa propre perpétuation. Dans ce contexte, le travail dans le sport reste une question peu explorée parce que le travail y est nié.*

*Sans doute en raison des conditions sociales et historiques qui ont accompagné l'essor du sport moderne, sans doute aussi parce que les pratiques sportives relèvent communément des loisirs, eux-mêmes construits en opposition au monde du travail. L'observateur est donc amené à concevoir soit le champ sportif comme totalement en dehors du travail, soit le travail sportif comme en dehors de l'acception ordinairement conférée à la notion même de travail. Dès lors, considérer le champ sportif comme un lieu effectif de travail, quelles que soient les formes de ce travail et leurs modes de rétribution, exige une posture qui déplace nécessairement le regard et oblige à reconsidérer les frontières ordinairement en usage.*

**6. Article : « L'engagement bénévole des jeunes sportifs : crise ou mutation ? » (Jean-Michel Peter, 2009, *Agora débats/jeunesses*, 1(51), pp. 29-42). <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2009-1-page-29.htm?contenu=article>**

*Aux dires de certains dirigeants, il serait de plus en plus difficile d'attirer des jeunes bénévoles au sein des clubs sportifs. Comment peut-on justifier ce sentiment de crise ? Une piste explorée par l'équipe du CERLIS de l'université Paris-Descartes est le constat du déclin historique d'un certain type d'engagement bénévole « militant » au profit d'engagements où les intérêts personnels et sociaux ne sont plus dans le même rapport. À l'image des premiers lycéens parisiens qui fondèrent les premières sociétés athlétiques à la fin du XIXe siècle, les jeunes bénévoles sportifs d'aujourd'hui sont peut-être en train de réinventer les formes d'association de demain.*

7. Article : « Bénévole de festival rock, une expérience de consommation sublimée » (Alice Sohier et Romain Sohier, 2015) *14e Journées Normandes de Recherche sur la consommation*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01885791/file/Sohier%20A.%20%26%20Sohier%20R.%20-%20B%C3%A9n%C3%A9vole%20de%20festival%20rock,%20une%20exp%C3%A9rience%20de%20consommation%20sublim%C3%A9e.pdf>

*L'objectif de cette étude est d'explorer un individu qui contribue grandement à la vitalité des organisations culturelles : le bénévole. Nous nous intéressons plus spécifiquement au cas des bénévoles de festivals rock. Leur statut particulier au sein de ces manifestations (« cheville ouvrière » de l'événement et spectateur de celui-ci) nous amène à mobiliser le cadre théorique de la co-création et celui de l'expérience de consommation.*

*La méthodologie qualitative exploratoire s'organise autour d'entretiens semi-directifs, d'observations (avec prise de photographies et de vidéographies), ainsi que d'une introspection. Cette étude montre que la pratique du bénévolat amène à différentes expériences de consommation, liées à des profils distincts qui s'articulent sur un continuum production-consommation*

8. Billet : « La place du bénévolat dans les bibliothèques publiques », Pauline Roux, *Monde du Livre*, 3 mai 2017, <https://mondedulivre.hypotheses.org/6327>.

*En 2013, une enquête du Ministère de la Culture et de la Communication montrait qu'il y avait 55% de personnes bénévoles travaillant dans les bibliothèques, soit plus d'une personne sur deux. On dénombre même 88% de bénévoles si l'on prend en compte les effectifs totaux des points d'accès au livre. Ces chiffres peuvent paraître très élevés, cependant, ils sont le reflet de situations très différentes. On constate en effet un écart très important entre le monde rural, avec peu de professionnels, et les communes plus importantes, où les bénévoles sont largement minoritaires, et travaillent de pair avec les bibliothécaires. La synthèse d'activité des bibliothèques municipales montre bien que plus la ville est grande, plus les professionnels sont nombreux.*

9. Chapitre d'ouvrage : « À quoi servent les bénévoles ? : Bénévolat et identité des associations du spectacle » (Stéphanie Havet-Laurent et Camille de Bovis, 2019, pp. 43-50) dans *Culture et économie sociale et solidaire* (sous la direction de Hervé Defalvard, Ed. Presses universitaires de Grenoble). <https://www.cairn.info/culture-et-economie-sociale-et-solidaire--9782706143250-page-43.htm>

*La majorité des organisations du spectacle est structurée sous forme d'association. La loi du 1er juillet 1901 définit une association comme une « convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ». En termes de gestion, trois spécificités découlent de cette forme d'organisation : le bénévolat, la vie démocratique et le but non lucratif (Bernet et al., 2016).*

*La littérature sur les associations considère que les bénévoles, et notamment ceux élus à des fonctions de direction, doivent avoir une place centrale dans l'organisation. Ils sont les garants de la vocation démocratique et de l'engagement sociétal de la structure (Laville et al.,*

2015). Pourtant, dans certains cas, leur rôle très limité conduit les acteurs de terrain à parler, à propos du bureau associatif, de bureau fantôme.

À partir de ce constat, plusieurs questions se posent : quelle est la place des bénévoles au sein de l'organisation et quel est leur rôle ? Comment les bénévoles contribuent-ils à la construction de l'identité des associations du spectacle ? Pour répondre à ces questions, nous avons étudié trois associations du spectacle vivant durant trois ans, entre mars 2016 et mars 2019.

10. **Article** : « La 'culture de l'entrepreneuriat bénévole' : l'exemple de la course du Festival des Templiers à Millau » (Laurence Lemoine, 2021, *Question(s) de management*, 31(1), pp. 93-106).

<https://www.cairn.info/revue-questions-de-management-2021-1-page-93.htm>

Créé en 1995, le Festival des Templiers (FDT) est une compétition internationale de trail – ou course « nature » – qui a lieu chaque année dans les environs de Millau, en Aveyron. L'événement attire aujourd'hui près de 40 000 coureurs et accompagnants. Il repose sur l'engagement sans faille de bénévoles, au premier rang desquels les deux fondateurs du Festival, qui avec l'aide de responsables associatifs locaux, eux aussi bénévoles, ont mis en place un système original permettant de recruter et de fidéliser près d'un millier d'autres bénévoles de la région.

Dans cet article, nous montrons que le succès de cette opération repose sur une « culture de l'entrepreneuriat bénévole » dont se sentent redevables tous ceux qui participent à l'organisation du Festival. La volonté de faire connaître et de mettre en valeur la région repose sur un même sentiment d'appartenance au territoire qui réunit et transcende tous ceux qui font don de leur temps.

### *Volontariat : Service Civique et Volontariat de Solidarité Internationale*

1. **Ouvrage** : *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?* (Sous la direction de Valérie Becquet, 2011, INJEP). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03147404/document>

Entamés depuis de nombreuses années, en France et à l'étranger, les débats sur le volontariat des jeunes ont connu un essor considérable avec l'adoption de la loi du 10 mars 2010 relative au service civique. C'est donc à partir d'une recherche menée depuis quatre ans en collaboration avec Unis-Cité, que Valérie Becquet revient dans cet ouvrage sur des interrogations fondamentales : les profils des volontaires, les missions et les relations avec les équipes déjà en place, les apprentissages sociaux et professionnels...

2. **Article** : « De la réforme du service national au service civique » (Valérie Becquet, 2011, *Cahiers de l'action*, 4(34), pp. 13-23).

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2011-4-page-13.htm>

Le service civil volontaire (SCV) est une des mesures prises en référence aux émeutes urbaines de l'automne 2005. (...) Sous cette appellation étaient en fait agrégés plusieurs

*dispositifs, dont la plupart existaient déjà. Le service civil volontaire se présentait avant tout comme un label dont la cohérence résidait davantage dans la dimension symbolique de l'appellation mobilisée que dans les dispositifs le composant. Même si un tel bricolage institutionnel n'est pas passé inaperçu, c'est pourtant l'usage de la notion de service qui a retenu l'attention.*

*C'est autour de la suppression du service national, de la situation des jeunes, en particulier des « jeunes des banlieues », et de la création du service civil volontaire que la question du service civil est devenue un objet de débat. (...) Mais, au-delà de l'intérêt de ce débat et de ce qu'il dit des jeunes, de leur place dans la société et des manières d'intervenir auprès d'eux, les bilans de la mise en œuvre du service national et les mesures prises au moment de sa suppression, en particulier la création des volontariats civils ont été mis de côté.*

*Ce débat a finalement davantage contribué à la construction d'une représentation du service civil fondée sur la nostalgie d'une « institution perdue », au détriment d'une analyse de sa pertinence à répondre à la situation des jeunes générations. Pourtant, la connaissance des principales transformations de ce secteur permet de mieux comprendre, au-delà des discours et des effets d'annonce, ses contours actuels.*

**3. Thèse de Doctorat : Le volontariat solidaire à l'international. Une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels (Céline Leroux, 2014, Sciences de l'Éducation, Université Paris Descartes).**

[http://www.observatoire-volontariat.org/IMG/pdf/these\\_leroux\\_celine.pdf](http://www.observatoire-volontariat.org/IMG/pdf/these_leroux_celine.pdf)

*Alors que le paradigme de la société de la connaissance tend à investir de plus en plus les champs politiques, économiques et sociaux, appréhender le phénomène du volontariat solidaire à l'international sous ce prisme permet de mettre en avant les relations entre employabilité, citoyenneté et identité cognitive.*

*En effet, le volontariat s'inscrit dans une tension entre une vision utilitariste à travers l'acquisition de compétences, une vision collective à travers sa contribution à l'intérêt général, et une conception individuelle liée à la construction identitaire. Qu'apprend-on au cours d'expériences de volontariat solidaire à l'international ? Comment ces apprentissages influent-ils dans la suite des parcours professionnels ? Dans quelle mesure ces expériences jouent-elles un rôle dans le rapport au travail de celles et ceux qui la vivent ? Voici les principales questions auxquelles cette recherche tente de répondre.*

*Elle s'intéresse aux possibilités et aux modalités de conversion de l'expérience de volontariat dans les parcours professionnels en France et ces parcours permettent d'interroger l'influence de dispositifs publics d'éducation non formelle et de mobilité mis en œuvre par des associations.*

**4. Communication : « Le service civique volontaire : un cadeau empoisonné pour les associations ? » (Céline Vachée, Christophe Dansac, et Patricia Gontier, 2014, Journées Internationales de Sociologie du Travail).**

<https://core.ac.uk/download/pdf/50533596.pdf>

*Ce travail explore les conséquences, sur le travail associatif, de la mise en place du « service civique volontaire ». Il s'agit de discuter les recompositions et réorganisations que*

suppose une telle hybridation des ressources humaines dans un cadre de travail atypique soumis par ailleurs à une problématique de réduction de moyens.

5. **Article : « Le service civique : un choix d'engagement inscrit dans les parcours juvéniles »** (Valérie Becquet, 2016, *Informations sociales*, 195(4), pp. 95-104).

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-95.htm?ref=doi>

*Depuis sa création en 2010, le Service civique a concerné plus de 136 000 jeunes. Ce dispositif vise à inciter les jeunes âgés de 16 à 25 ans à s'engager au service de l'intérêt général en effectuant des missions en contrepartie d'une indemnité de subsistance. S'il est défini par les pouvoirs publics comme relevant d'une politique de citoyenneté, il est également présenté comme susceptible de contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes. À partir d'une enquête réalisée auprès de l'association Unis-Cité, cet article analyse les motifs d'engagement des volontaires et la place du service civique dans leurs parcours. Il montre que ce choix intervient à des moments spécifiques de leurs parcours qui en éclairent les usages.*

6. **Thèse de doctorat : La marchandisation de l'engagement des jeunes : les "dérives" du service civique à la Ligue de l'enseignement** (Florence Ihaddadene, 2018, *Sociologie*, Université Paris Nanterre).

[https://bdr.parisnanterre.fr/theses/internet/2018/2018PA100013/2018PA100013\\_Diff.pdf](https://bdr.parisnanterre.fr/theses/internet/2018/2018PA100013/2018PA100013_Diff.pdf)

*Cette thèse se propose d'éclairer la transformation des fédérations associatives et de leur relation à l'État à travers une monographie de la mise en œuvre du service civique à la Ligue de l'enseignement entre 2012 et 2016. En analysant l'idée d'une « dérive » évoquée par les acteurs du dispositif, cette recherche montre les effets de cette politique sur les bénéficiaires, les travailleurs et travailleuses et les organisations.*

*Il s'agit de montrer comment le développement de ce dispositif, dans un contexte de new public management, entraîne dans une association comme la Ligue de l'enseignement une rationalisation des moyens humains et financiers qui servent en fin de compte sa « performance ». La première partie de la thèse présente le contexte dans lequel fut créé le dispositif et ses effets sur les bénéficiaires : l'absence de politique globale de la jeunesse et les transformations organisationnelles des associations permettent un consensus global autour du service civique, mais celui-ci peine à atteindre l'objectif de mixité sociale qui lui était assigné. La seconde partie dévoile le travail gratuit sur lequel s'appuie la mise en œuvre du dispositif : celui des volontaires, en quête d'indépendance, des tuteurs, managers chargés d'invisibiliser le travail qu'ils doivent valoriser, et des référents dont la professionnalisation est empêchée par la standardisation des processus.*

*La dernière partie montre les mécanismes de marchandisation de l'engagement des jeunes : d'un côté, la gestionnarisation masque la mise en concurrence des fédérations, d'un autre, les marchés publics masquent le monopole de la Ligue de l'enseignement.*

7. **Article : « Politiques d'engagement ou d'employabilité ? Concurrences au sein des programmes de volontariat à Madagascar »** (Florence Ihaddadene, 2018, *Critique internationale*, 4(81), pp. 63-82).

<https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2018-4-page-63.htm>

*Contraints de subir une situation de chômage persistant, les jeunes Réunionnais·e·s sont largement incité·e·s à s'impliquer dans des dispositifs de solidarité internationale. L'île voisine de Madagascar, qui connaît une importante crise politique depuis 2009, est ainsi l'une des destinations privilégiées des Réunionnais·e·s qui s'engagent en Volontariat de solidarité internationale ou en Service civique à l'étranger.*

*Une enquête de terrain réalisée à Antananarivo (Madagascar), à La Réunion et en métropole permet d'interroger ces statuts hybrides (ni salariés ni bénévoles) à l'aune des politiques publiques qui les promeuvent. Tantôt incitation à l'insertion professionnelle, tantôt activation des inactifs·ves, ces volontariats internationaux s'inscrivent dans la relation triangulaire qui lie la métropole, ses départements d'outre-mer et ses anciennes colonies. Il convient donc de les saisir autant par les effets qu'ils ont sur les parcours des jeunes concerné·e·s, que par les transformations managériales qu'ils impliquent pour les associations locales si l'on veut comprendre les reconfigurations ou reproductions qu'ils favorisent dans un contexte postcolonial.*

**8. Ouvrage : *Des décrocheurs scolaires en service civique: des passagers clandestins?*. (Gérald Houdeville, et Charles Suaud, 2019, Ed. Le Bord de l'eau).**

<https://journals.openedition.org/lectures/31706>

*En envisageant le service civique comme temps de reconstruction de jeunes en décrochage scolaire, le livre interroge à la fois ce dispositif et les processus de décrochage scolaire. Quelles sont les conditions pour que le service civique accorde vraiment une place à tous les jeunes sans qu'aucun ne puisse se vivre comme « passager clandestin » ? Le service civique fait aujourd'hui figure de dispositif d'État supposé posséder la capacité de mobiliser la jeunesse, de l'ancrer dans les valeurs de la République. Réaffirmé comme universel en 2015 aux lendemains des attentats, le service civique tend à traiter les jeunes comme s'ils étaient tous également en mesure de répondre à cet appel.*

*Le présent ouvrage démontre le contraire. Il repose sur une enquête par entretiens menés auprès de jeunes, en situation de décrochage scolaire (des années collège aux premières années de l'enseignement supérieur), au cours de leur service civique. À écouter les jeunes, on comprend que s'engager de façon désintéressée au profit du vivre ensemble, dans des missions d'intérêt général, tel que l'envisagent les responsables du service civique, s'avère inégalement accessible. Dans les faits, le service civique donne lieu à des formes d'appropriation variées qui sont les fruits des parcours des jeunes, des ressources et des intérêts qui en ont résulté.*

**9. Article : « À quoi sert vraiment le service civique ? » (Florence Ihaddadene, 2021, *La Vie des idées*, 15). [https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20210615\\_servicecivique.pdf](https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20210615_servicecivique.pdf)**

*Créé en 2010, le service civique visait à favoriser le volontariat des jeunes et l'accès à l'emploi. Dix ans plus tard, il s'impose comme une forme de travail gratuit et fortement féminisé.*

10. Article : « Les habits neufs du travail : l'offre de missions de service civique » (Dominique Maillard et Camille Noûs, 2021, *Mots. Les langages du politique*, (126), pp. 33-52).

[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=MOTS\\_126\\_0033&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=MOTS_126_0033&download=1)

*Le service civique n'est pas seulement un projet politique citoyen proposé à la jeunesse ; il est aussi un laboratoire social d'expérimentation de nouvelles activités de travail. Comment caractériser le travail d'engagement dans ce cadre ? À partir de l'analyse d'un large corpus d'offres de mission, cet article s'attache aux procédés d'exposition du travail et aux contenus des activités qui y sont associés. La volonté de construire une société idéale de solidarité se traduit effectivement par un renouvellement des formulations du travail, mais, sous une apparence de foisonnement, les intitulés de mission révèlent que l'engagement se cristallise dans une série de mots-clés ou de slogans. Par ailleurs, derrière l'énoncé de ces promesses de changement persistent les mots qui traduisent encore les normes traditionnelles du travail.*

## IV. Comprendre l'engagement bénévole : Motivations, Éthique et Don de soi

La question des motivations est au cœur de la problématique du bénévolat et du volontariat. Les ressorts de l'engagement au moment de la candidature, puis de l'entrée dans l'association et dans l'action évoluent jusqu'à ce que l'on puisse parler parfois de démotivation, de lassitude ou même de *burn-out*.

Les motivations dépendent tout autant de l'histoire de vie d'un individu que des circonstances et des moments dans lesquels il va décider de donner son temps, son énergie et sa réputation au service d'une cause. Les bénévoles concernés par les causes qu'ils défendent, comme les malades agissant dans une association contre le cancer par exemple, ont nécessairement des motivations très différentes de ceux qui sont 'simplement' impliqués par solidarité.

En pratique, la plupart des bénévoles choisissent un domaine où ils ont des compétences ou le désir d'agir pour changer une situation ou un problème ou répondre à un besoin précis. Leurs engagements se font en fonction de leurs cadres de références et de leurs appartenances, de leurs profils, en particulier de leur classe d'âge, peut-être de leur genre, de leur formation et de leur éthique.

S'il faut une motivation exigeante pour consacrer du temps gratuitement à un travail bénévole, l'envie d'agir n'est pas exempte du plaisir et du désir de rencontre. L'utilité sociale donne souvent une couleur, un but et une direction à l'action, mais l'envie de rester actif, la socialisation, la rencontre, l'expérience, le pouvoir, l'envie de responsabilité, la bienveillance sont parfois tout aussi important aux yeux des bénévoles.

La décision d'engagement, les champs d'actions ainsi que l'intensité de l'engagement sont ainsi déterminés par des motivations... différemment altruistes.

1. **Thèse de doctorat : De la norme à la responsabilité : l'expérience morale des bénévoles d'association caritatives** (Régis Cortéséro, 2004 Sociologie, Université Bordeaux-II).

[https://www.academia.edu/36494755/DE\\_LA\\_NORME\\_A\\_LA\\_RESPONSABILITE\\_Lexp%C3%A9rience\\_morale\\_des\\_b%C3%A9n%C3%A9voles\\_dassociations\\_caritatives](https://www.academia.edu/36494755/DE_LA_NORME_A_LA_RESPONSABILITE_Lexp%C3%A9rience_morale_des_b%C3%A9n%C3%A9voles_dassociations_caritatives)

*L'expérience vécue de la relation d'aide chez les bénévoles d'associations caritatives se transforme alors que les grandes idéologies et les morales "totales", qui médiatisaient naguère le rapport à la pauvreté, perdent leur emprise. Les logiques d'engagement et celles qui gouvernent à l'orientation de la relation d'aide sont distinctes.*

*Les "motivations" n'emportent aucune détermination forte quant à l'orientation à donner à l'action. Pour donner sens à la situation d'aide et orienter leur action, les bénévoles puisent alors dans un répertoire culturel de cadres moraux.*

*Mais les plans d'action qui s'offrent à eux sont multiples, et aucune raison objective de trancher ne parvient à s'imposer. La subjectivité du bénéficiaire constitue, dès lors, le seul critère disponible pour orienter l'action, et la relation d'aide prend la forme d'une responsabilité-pour-autrui expérimentée à la première personne.*

2. **Article : « Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle »** (Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd, 2005, *Pensée plurielle* 1(9), pp. 61-73).  
<https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-61.htm>

*Quand on les interroge, les bénévoles mettent toujours en avant dans les raisons qui les ont poussés à s'engager, le désir d'être utiles, de servir aux autres. Cette aspiration à l'utilité sociale est souvent formulée dans le registre de l'élan, de la volonté, toutes formulations qui présentent ces envies d'agir comme le résultat d'un choix individuel, personnel, celui d'une pure subjectivité soucieuse des autres et du monde. À l'extrême, le registre de la vocation est utilisé comme si une force incoercible (divine ou laïque, intérieure ou extérieure) poussait les individus, les attirait, les appelait à s'engager.*

*De la même manière que l'amour se vit comme un sentiment affranchi des contingences et des contraintes sociales, l'amour de l'humanité (et le bénévolat a souvent partie liée à la philanthropie) prend les atours d'une disposition spontanée, en dehors des normes sociales.*

*Présentée comme un penchant intérieur, la volonté d'agir tend à naturaliser le bénévolat et les bénévoles : ils seraient « naturellement » altruistes, quand d'autres, plus nombreux, seraient individualistes et donc incapables de souci pour les autres. Or l'altruisme (et inversement l'individualisme) n'est ni un « virus », que les personnes auraient contracté, ni une disposition inscrite dans leur personnalité. L'engagement ne se déroule pas hors des contraintes du monde social*

3. **Ouvrage : Pourquoi s'engager ? : bénévoles et militants dans les associations de solidarité** (Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd, 2005, Ed. Payot).

[https://prod.payot.ch/Detail/pourquoi\\_sengager\\_benedicte\\_havard\\_duclos\\_9782228899567?clid=0](https://prod.payot.ch/Detail/pourquoi_sengager_benedicte_havard_duclos_9782228899567?clid=0)

*Pourquoi tant d'hommes et de femmes, quels que soient leur âge et leurs opinions politiques ou religieuses, s'engagent-ils dans des associations pour lutter contre la précarité et les difficultés sociales ? Qu'est-ce qui les pousse à agir pour d'autres au nom de la " solidarité " ? Et pourquoi, bénévoles ou militants, restent-ils dans ces associations alors que mille autres occupations possibles pourraient les en détourner ?*

*À une époque qui survalorise l'individualisme, la fidélité associative reste une énigme. S'appuyant sur plusieurs enquêtes sociologiques, ce livre montre comment les associations tentent de s'adapter à des demandes complexes et multiformes d'engagement, et explique pourquoi l'engagement, certes incertain et fragile, continue de produire du sens pour soi, pour les autres et pour la société.*

4. **Article : Motivations des bénévoles: une revue de la littérature** (Nathalie Dubost, 2007, *Cahiers de recherche du Laboratoire orléanais de gestion*, 1.

[https://www.academia.edu/download/35760855/revue\\_de\\_litterature.pdf](https://www.academia.edu/download/35760855/revue_de_litterature.pdf)

*Après avoir montré l'importance des bénévoles comme ressource des associations, cette communication pose la question de la nature et de l'intensité de leurs motivations. Une revue des travaux de recherche est alors proposée, pour aboutir à une typologie basée sur la nature*

des hypothèses et sur la méthodologie utilisée. Pour finir, nous montrons que des travaux en Sciences de Gestion pourraient certainement enrichir le débat sur cette question de recherche.

5. **Article : « Évolution des motivations du bénévolat : des réponses associative »** (Marie-Odile de Vaugrigneuse, 2008, *Medecine Palliative Soins de Support - Accompagnement – Ethique*, 7(4), pp. 244-247).

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1636652208001864>

*L'engagement individuel du bénévole s'inscrit dans une dimension collective à laquelle participe l'association dans une double démarche : le développement de la dimension associative du bénévolat d'accompagnement et le développement de la culture de l'accompagnement.*

*Ce bénévolat est officiellement reconnu depuis la loi du 9 juin 1999 ; tous les bénévoles, qu'ils soient accompagnants ou de structure sont concernés par cette dimension associative. Le bénévole doit avoir conscience qu'il s'engage dans une démarche de solidarité particulière, qui a une dimension sociale et humaine et qu'il est porteur des valeurs de son association. Il n'y a pas de place pour l'individualisme. Le bénévole doit accepter l'esprit et le fonctionnement en équipe.*

*C'est une condition «non négociable» de l'exercice de ce choix de bénévolat. Les exigences demandées aux bénévoles n'excluent pas une certaine souplesse de la part des associations : s'adapter aux profils des bénévoles, laisser place à leurs créativité et être réactifs à leurs besoins. Il est de notre responsabilité de nous adapter, mais sans perdre notre identité et le sens de notre engagement.*

6. **Article : « Le don au cœur du bénévolat »** (A. D'houtaud, 2008, *Éthique & Santé*, 5(1), pp. 26-29).

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1765462908000172>

*Plusieurs compréhensions du don sont possibles ; il importe de les distinguer, pour comprendre quel type de don entre en jeu dans la relation de bénévolat. La vision archaïque du don insiste sur son caractère de création et de maintien du lien social, mais se fonde pour établir ce lien sur l'obligation que génère le don.*

*En effet celui qui le reçoit se trouve alors contraint de rendre ce don s'il veut rester dans l'espace social. Le don est alors essentiellement pensé comme un échange. La vision chrétienne du don cherche à s'affranchir de cette obligation de la réciprocité et s'éloigne ainsi de la notion marchande de contrat, en proposant un don sans attente de retour. Mais, dans le bénévolat, une certaine forme de contre-don subsiste, importante pour l'équilibre de celui qui donne, à savoir la reconnaissance qu'il reçoit en retour et la satisfaction même d'effectuer ce don.*

7. **Article : « Donner du temps pour les autres, mais aussi pour soi »** (Jacques Malet et Cécile Bazin, 2011, *Gérontologie et société*, 34(138), pp. 165-180). [http://recherches-solidarites.org/media/uploads/gerontologie\\_e\\_societe-maletbazin.pdf](http://recherches-solidarites.org/media/uploads/gerontologie_e_societe-maletbazin.pdf)

*Aujourd'hui, quatre millions de Français de plus de 60 ans sont engagés bénévolement dans une association, voire dans plusieurs. Si l'on élargit l'observation aux autres sphères du bénévolat (dans les écoles, les mairies, les églises, les syndicats ou les partis politiques...), ils sont environ 6,7 millions : soit près d'un Français sur deux âgés de plus de 60 ans !*

*Soucieuses de jouer un rôle citoyen, utile aux autres, ces personnes engagées produisent du lien social, en même temps qu'elles donnent un sens à leur vie, trouvent un meilleur équilibre personnel, et peut-être même, selon de récentes études, une meilleure santé.*

*Une belle convergence voit ainsi le jour entre une plus grande disponibilité, des volontés altruistes fortes, le souhait d'entretenir son propre épanouissement personnel et les attentes croissantes de la société telles que le soutien aux personnes les plus fragiles, la formation des jeunes, leur accompagnement dans des activités sportives, culturelles ou de loisirs... L'enjeu est fort au plan individuel comme au plan collectif. Il mérite que les pouvoirs publics et les partenaires sociaux le prennent en compte pour accompagner chacun dans cette étape de la vie*

**8. Rapport : Gouvernance des associations et motivations des bénévoles (Christophe Dansac, 2013, LRPMip/IUT de Figeac/Université Toulouse 2 le Mirail).**

<https://core.ac.uk/download/pdf/50533361.pdf>

*Cette partie du projet de recherche est le résultat de la collaboration d'enseignants chercheurs en psychologie travaillant tous en IUT, à Cholet, Figeac, Rennes et Tours, collaboration qui a largement été facilitée par la mise en place du réseau des DUT Carrières Sociales. Le travail qui en résulte n'a pas la nature pluridisciplinaire de celui qui est fait dans l'autre axe de GARP, mais contribue à l'alimenter. Cette contribution consiste notamment à élaborer des outils permettant l'investigation du bénévolat avec des méthodes de la psychologie sociale qui puissent s'intégrer dans les travaux existant au niveau international.*

**9. Thèse de doctorat : Comprendre l'altruisme: motivations, valeurs et prédispositions sociales dans le bénévolat caritatif (Guénolé Labéy-Guimard, 2013, Sociologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales).**

<http://www.theses.fr/2013EHES0105>

*Peut-on expliquer des comportements désintéressés, des pratiques altruistes ? Quelles sont les logiques sociales menant une personne à développer et maintenir un comportement altruiste ? Pour répondre à cette question, nous avons choisi d'étudier les bénévoles dans les associations caritatives. L'enquête s'appuie sur cinquante entretiens semi-directifs et sur un an d'observation participante dans deux associations (Croix-Rouge et Secours Catholique).*

*Le terrain est constitué par des associations laïques et confessionnelles s'occupant de personnes à la rue (CCFD, Secours catholique, Croix-Rouge, Restos du Coeur). D'un côté, un processus de régulation sociale permettra l'individu d'intérioriser des normes et des valeurs qui le prédisposeront à s'engager pour autrui. De l'autre côté, un processus d'intégration sociale viendra le relier et le maintenir dans l'association. Dans un deuxième temps, nous analyserons les motivations de nos bénévoles. Sont-ils altruistes ou intéressés ?*

*Pris dans un mécanisme de don/contre-don, leur motivation se construit dans la réciprocité entre ce qu'ils donnent et ce qu'ils reçoivent. Enfin, notre troisième axe de recherche détaillera les valeurs et les croyances auxquelles adhèrent nos enquêtés. Quelles sont les différentes implications des croyances religieuses et des motivations politiques parmi les personnes ayant décidé de donner de leur temps pour autrui ? Tels seront les trois axes de recherche qui conduiront : cette exploration pour comprendre, au travers de l'exemple du bénévolat caritatif, le fonctionnement d'une pratique altruiste.*

10. **Article** : « *La logique du don : outil d'analyse éthique du bénévolat humanitaire* » (J-C Lallier et L. Ravez, 2020, *Éthique & Santé*, 17(4), pp. 259-265).

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1765462920300787>

*À partir d'expériences personnelles, les auteurs proposent un modèle de discernement éthique applicables aux initiatives humanitaires conduites dans les pays en développement.*

*Ce modèle prend appui sur la logique du don qui structure les activités de bénévolat. Lorsque l'on offre son temps et ses compétences à un projet humanitaire ou de développement, on ne le fait pas gratuitement, mais pour créer du lien social. La logique du don constitue ainsi un outil critique utile lorsqu'il s'agit d'évaluer éthiquement des missions humanitaires dont on doute parfois intuitivement de la pertinence pour les personnes qu'elles sont censées aider.*

*Sans l'indispensable objectif d'établir ou de renforcer le lien social, l'aide humanitaire se transforme en un investissement où les aidants poursuivent des objectifs personnels qui n'ont plus rien à voir avec du bénévolat, alimentant alors une logique d'exploitation des plus vulnérables.*

## V. Économie du bénévolat : Travail bénévole et travail salarié, professionnalisation du bénévolat, et critique de la gratuitisation du travail

Le bénévolat fait l'objet de nombreuses critiques dont la principale repose sur le fait d'exploiter une force de travail (celle du bénévole ou du volontaire) qui pourrait être rémunérée et pourrait ainsi créer un emploi et celle d'être un travail amateur – c'est à dire avec des manques au niveau de la qualité et de l'efficacité. Bénévoles et volontaires sont ainsi désignés comme faisant des activités productives non rémunérées pouvant être invisibilisées derrière des dispositifs d'activation, de formation, d'insertion ou d'intégration, qui légitiment la non-rémunération.

Les associations qui les « emploient » sont partenaires de l'État, qui, de ce fait n'aurait plus à répondre à certains besoins, à financer certains services ni à les mettre en œuvre et à créer des postes. Ces analyses aboutissent de fait à une dénonciation d'associations, d'institutions et d'organisations « encaissant » des bénéfices, des profits ou faisant des économies. Les multiples statuts (bénévoles, volontaires, stagiaires, salariés...) cohabitent dans des associations risquant de créer des « troubles » dans la perception du travail. A ces critiques on peut opposer le fort engagement « volontaire » des bénévoles, des volontaires et des militants, leurs motivations réelles, la socialisation et le plaisir qu'ils y trouvent et l'efficacité qu'ils ont en particulier du fait de leur implication.

L'engagement « gratuit » citoyen non contraint existe et semble nécessaire et libre dans un pays démocratique qui veut développer et soutenir les solidarités locales. De fait, une vigilance est exercée par des organismes représentatifs pour éviter les dérives dénoncées plus haut. Il est intéressant de noter qu'une grande partie de ces critiques a été faite par des chercheuses féministes, en référence au travail des femmes, historiquement invisibilisé et exploité.

**1. Article : « À travail égal, salaire inégal : ce que travailler dans le secteur associatif veut dire » (Mathieu Hély, 2008, *Sociétés contemporaines*, 69(1), pp. 125-147).**

[https://iae.univ-nantes.fr/medias/fichier/communication\\_m\\_1224259101236.pdf](https://iae.univ-nantes.fr/medias/fichier/communication_m_1224259101236.pdf)

*Cette contribution traite du travail salarié dans le monde associatif et s'intéresse plus particulièrement à l'analyse des pratiques de rémunération. Les économistes y ont observé l'existence d'un différentiel de salaire selon que l'activité est exercée dans le secteur privé à but lucratif ou dans le secteur privé sans but lucratif.*

*En contrôlant les caractéristiques sociodémographiques du salarié et celles de l'emploi occupé, on constate empiriquement que la rémunération du travail associatif est significativement plus faible que celle qui serait obtenue si l'emploi était exercé au sein d'une organisation privée à but lucratif.*

*L'explication majeure apportée par les économistes repose sur la théorie du « don de travail » qui justifie ce différentiel par la compensation symbolique et morale que procurerait l'accomplissement d'un projet à but non lucratif. Cet article se propose ainsi de nuancer cette interprétation à la fois en complétant l'analyse par l'exploitation de données empiriques nouvelles et en posant les bases d'un cadre théorique alternatif fondé sur le refus d'une*

conception substantialiste de la valeur du travail et d'une justification normative de ce différentiel de rémunérations

2. **Article : « Entre emploi et bénévolat : le volontariat associatif »** (Maud Simonet, 2007, *Les 4 Pages du Centre d'Études de l'Emploi*, n°45, Août). [https://www.academia.edu/31916236/Entre\\_emploi\\_et\\_b%C3%A9n%C3%A9volat\\_le\\_volontariat\\_associatif\\_C\\_CO\\_ON\\_NN\\_NA\\_AI\\_IS\\_SS\\_SA\\_AN\\_NC\\_CE\\_E\\_D\\_DE\\_E\\_L\\_L\\_E\\_EM\\_MP\\_PL\\_LO\\_OI\\_IC\\_CO\\_ON\\_NN\\_NA\\_AI\\_IS\\_SS\\_SA\\_AN\\_NC\\_CE\\_E](https://www.academia.edu/31916236/Entre_emploi_et_b%C3%A9n%C3%A9volat_le_volontariat_associatif_C_CO_ON_NN_NA_AI_IS_SS_SA_AN_NC_CE_E_D_DE_E_L_L_E_EM_MP_PL_LO_OI_IC_CO_ON_NN_NA_AI_IS_SS_SA_AN_NC_CE_E)

*Au terme d'un processus de plusieurs années, la loi du 23 mai 2006 relative au « volontariat associatif » crée un nouveau statut sous la forme d'un contrat écrit qui organise, pour une durée limitée, la collaboration entre un organisme à but non lucratif (loi de 1901) et une personne volontaire. Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative définit ce volontariat comme la rencontre entre un désir individuel d'engagement et un projet d'intérêt général porté par une association, une fondation reconnue d'utilité publique ou un organisme agréé.*

*Mais à quelles réalités ou nécessités le contrat de volontariat répond-il ? Politique en direction du monde associatif ou de la jeunesse ? Nouveau mode d'engagement dans les associations ou dispositif d'emploi déguisé dans un contexte de chômage élevé des jeunes et de conscription suspendue ?*

3. **Ouvrage : Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?** (Maud Simonet, 2010, Ed. La Dispute). <https://journals.openedition.org/lectures/1229>

*Une nouvelle loi sur le service civique, 14 millions de bénévoles en France... : le bénévolat et le volontariat se développent et se diversifient. Mais dans l'expérience des bénévoles, les politiques publiques et les pratiques associatives n'est-il question que d'engagement et de citoyenneté ? Ne faut-il pas aussi, et peut-être avant tout, voir là du travail ? Le travail bénévole : travail libre et idéal pour les uns, et tremplin obligatoire vers l'emploi pour les autres ? Le nouveau statut du volontariat : engagement citoyen pour tous ou sous-emploi pour certains ?*

*Cet ouvrage analyse le travail bénévole et ses enjeux sociaux et politiques, en s'appuyant sur plusieurs enquêtes de terrain sur le bénévolat et le volontariat en France et aux États-Unis. Il s'intéresse aux usages de ce travail invisible de la part des acteurs qui s'y engagent, des pouvoirs publics qui les soutiennent et des organisations dans lesquelles il s'exerce. En articulant ces différentes échelles d'analyse, il met en lumière le rapport ambivalent que le travail bénévole entretient avec le travail salarié.*

*Ce portrait du bénévole en travailleur, qui nous interroge sur les contradictions de l'engagement, et sa capacité à produire de la précarité, ainsi que l'analyse de la « bénévolisation du travail » auquel il aboutit, s'adresse à tous ceux qui font vivre et analysent le monde associatif, mais aussi à ceux qui souhaitent réfléchir aux transformations du travail aujourd'hui.*

4. **Article : « Le bénévolat, miroir du travail »** (Pascal Ughetto, 2011, *La Vie des idées*). [https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20111128\\_recension-maud-simonet.pdf](https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20111128_recension-maud-simonet.pdf)

*Le bénévole est un travailleur comme les autres. En Amérique comme en France, il veut faire un travail utile, et trouver une position qui n'est pas donnée, et il doit faire avec logiques organisationnelles et techniques managériales. Au centre de ces processus : les significations diverses du terme « professionnalisation ».*

**5. Numéro de Revue : Déni de travail. L'invisibilisation du travail aujourd'hui (Sous la direction de John Krinsky et Maud Simonet, 2012, Sociétés Contemporaines n° 87. <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2012-3.htm>**

*Et si cette mise en visibilité spectaculaire du travail par la critique de l'assistantat masquait et par là même contribuait, à un mouvement croissant de déni ou d'euphémisation du travail aujourd'hui ? Si c'était bien plutôt la contribution en droit, en rémunération, en reconnaissance et en protection sociales que la société doit au travailleur qui, aujourd'hui, faisait défaut ? Quid de cette somme de travail effectuée par les uns, et plus encore par les unes, sans pour autant déboucher sur une rémunération, sans que n'y soit attaché aucun droit social, ni droit du travail, sans contrepartie à la subordination, au titre, justement, qu'il ne serait ici pas « vraiment » question de travail, mais d'amour, de passion, d'engagement ou de réinsertion ?*

**6. Article : « Bénévolat ou travail gratuit ? » (Dan Ferrand-Bechmann, 2017, Revue Projet, n°357, pp. 84-87). <https://www.cairn.info/revue-projet-2017-2-page-84.htm>**

*Certains élus songent à conditionner le RSA à un travail bénévole. Mais peut-on encore parler de bénévolat quand il s'agit d'un service obligatoire ? Le conseil départemental du Haut-Rhin a voulu récemment obliger les bénéficiaires du RSA à faire du bénévolat. Sous peine de perdre leur allocation s'ils refusaient de participer à un travail « gratuit » proposé « généreusement » par des associations.*

*Le juge administratif de Strasbourg a jugé cela illégal en octobre 2016, mais le président du Haut-Rhin a interjeté appel. De son côté, celui de la Drôme propose, au-delà du coût très lourd des budgets sociaux, de « faire passer les allocataires du statut d'utilisateur à celui de bénévole actif et reconnu » en leur suggérant de faire du bénévolat et en les faisant encadrer par des associations. Ne peut-on reconnaître dans cette idée la philosophie à la base du RMI : dépasser l'assistance en aidant à l'insertion ?*

**7. Ouvrage : Travail gratuit : la nouvelle exploitation ? (Maud Simonet, 2018, Ed. Textuel). <https://www.editionstextuel.com/livre/travail-gratuit-la-nouvelle-exploitation>**

*Qu'y a-t-il de commun entre une bénévole chargée des activités périscolaires dans une école, une allocataire de l'aide sociale qui nettoie les parcs de New York ou le rédacteur d'un blog en ligne ? Des milliers d'heures de travail exercées gratuitement pour faire fonctionner associations, services publics et entreprises. Que nous apprennent ces différentes formes « citoyennes » et « numériques » de travail gratuit ? À qui profitent-elles et qui y est assigné ? En repartant des grandes leçons de l'analyse féministe du travail domestique, et en se fondant sur plusieurs enquêtes de terrain menées en France et aux États-Unis, Maud Simonet propose une approche critique du travail par sa face gratuite. Elle analyse ces formes d'exploitation qui*

se développent au nom de l'amour, de la passion ou de la citoyenneté et participent à la néolibéralisation du travail dans les mondes publics et privés.

8. **Chapitre d'ouvrage : « Faire du bénévolat rémunéré pour se professionnaliser : d'un oxymore à une stratégie pour les jeunes volontaires »** (Cécile Vachée et Christophe Dansac, 2019) dans *Professionnalisation : Repères et Ouvertures* (sous la direction de Frédérique Hille et Sabrina Labbé, Ed. L'Harmattan).

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02305413/document>

*La nature des ressources humaines dans le monde associatif a été profondément bouleversée dans les dernières décennies. La professionnalisation, tant du point de vue des salariés que de celui des bénévoles, a modifié les frontières qui existaient entre leurs deux mondes, produisant parfois des tensions dans la reconnaissance des compétences des uns et des autres.*

*On observe le développement d'un bénévolat utilitariste ayant une visée professionnalisante qui alimente le brouillage de ces catégories. La figure du volontaire en service civique vient de surcroît bousculer les catégories classiques amateur/professionnel ou encore bénévole/salarié, conduisant à des recompositions structurelles du secteur associatif.*

9. **Ouvrage : Troubles dans le travail. Sociologie d'une catégorie de pensée** (Marie-Anne Dujarier, 2021, Ed. PUF). <https://www.puf.com/content/Troubles dans le travail>

*Que faisons-nous au monde ? Au centre de cette interrogation anxieuse, aux dimensions écologiques, sociales et existentielles, trône « le travail ». Pilier de notre société, il est dans toutes les bouches, que ce soit pour en vanter la valeur ou le conspuer, souhaiter son extension, sa transformation ou sa disparition.*

*Dans ces débats passionnés, nous peinons cependant à nous accorder sur ce qu'il désigne. Par exemple, peut-on dire qu'une aidante familiale, un stagiaire, un youtubeur, une bénévole, un chien d'aveugle, un manager placardisé, un algorithme, un inconscient, une somme d'argent ou encore une vache laitière « travaillent » ? Ce livre offre de regarder « le travail » en tant que catégorie de la pensée et de la pratique, historiquement construite.*

*En dix siècles, le mot a pris trois significations principales dans les usages ordinaires, scientifiques et institutionnels. Il a servi à désigner la peine que l'on se donne pour produire des choses utiles, dans le cadre d'un emploi dont on peut vivre.*

*Or la société actuelle regorge de pratiques qui désarticulent l'activité, la production utile et l'emploi rémunéré. Le trouble est donc jeté sur la catégorie de pensée « travail », mettant en question la valeur qui lui est accolée et les institutions qui portent son nom. Cet ouvrage documenté ébranle les évidences et pointe les juteuses équivoques sur le sens du mot « travail ». Il propose de le déplier afin d'équiper plus finement la pensée et l'action*

10. **Article : « Professionnalisation empêchée et bénévolisation du travail des tuteurs de service civique »** (Florence Ihaddadene, 2021, *Nouvelle revue de psychosociologie*, 32, pp. 147-161). <https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2021-2-page-147.htm?contenu=resume>

*L'accompagnement des volontaires en service civique est présenté comme une plus-value du dispositif, véritable contrepartie à leur engagement quasi gratuit. Or, ce « tutorat » est confié à de jeunes femmes salariées, souvent recrutées parmi les anciennes volontaires. La mission, faiblement prescrite, repose alors sur leur implication personnelle.*

*À partir d'une enquête ethnographique de quatre ans et de l'analyse de 20 entretiens avec des tuteurs et tutrices, l'article propose d'analyser la bénévolisation du travail des tuteurs et tutrices, à l'aune de ses effets sur leur professionnalisation. L'« éthique du proche », qui sous-tend la politique de l'accompagnement, encourage une relation individualisée et bénévole. Ce travail assigné aux femmes est prétexte à une négation de leur qualification professionnelle.*

## **VI. Gestion/Management du bénévolat : Organisation du travail associatif, relations bénévoles et salariés, formations, et valorisation des savoirs**

L'organisation du travail bénévole nécessite un management. Tout comme dans une entreprise classique ou dans une administration, il faut gérer la publicité, la sélection, la formation, les relations de pouvoir, les hiérarchies, les « carrières » de bénévole (de non élu à élu et même d'élu à dirigeant...).

La spécificité de cette planète bénévole réside dans la cohabitation entre bénévoles et salariés qui certes, ont théoriquement des tâches et plannings différents, mais dont les différences deviennent de plus en plus floues. En effet, les associations comme les services publics ont de plus en plus à cœur de reconnaître l'apport indispensable des bénévoles à leur fonctionnement et à leur action, notamment en développant des méthodes de validation d'expérience, mais également en proposant des formations et des contrats à leurs bénévoles.

Cette formalisation grandissante de l'engagement répond en réalité à un double enjeu : tout d'abord celui de protéger les bénévoles juridiquement, mais également d'apporter plus de garanties, de protection et de productivité aux associations. Beaucoup de bénévoles se professionnalisent donc, aussi bien dans la forme que prend leur activité (horaires réguliers, actions définies par des règles et des normes...), mais également grâce à l'activité qu'ils font, en acquérant des connaissances, des compétences, des expériences qui peuvent parfois être analysées comme un contre-don, un salaire symbolique.

S'il peut y avoir des collaborations entre bénévoles et salariés très fructueuses et faciles, d'autres le sont moins, pouvant parfois aller jusqu'à des situations d'extrême tension et de rupture. C'est pourquoi il apparaît très important de délimiter et de connaître les rôles, les droits et les devoirs de chacun et de les adapter ou de les éclaircir vis à vis des bénéficiaires des services.

**1. Rapport : *Le bénévolat au sein du mouvement France Initiative : étude qualitative réalisée dans le cadre de l'année 2008 du bénévolat économique* (Gabriel D'Elloy et Isabelle Foucher Isabelle, 2008, *Tribune Fonda*, 192.**

<https://fonda.asso.fr/ressources/le-benevolat-au-sein-du-mouvement-france-initiative-etude-qualitative-realisee-dans-le>

*Pour mener cette étude, la Fonda s'est appuyée sur trois types d'investigation, réunissant environ quatre-vingts témoignages sur l'engagement au sein des plateformes, de bénévoles ou salariés appartenant à sept régions et aux profils diversifiés. (...) Les guides d'entretiens étaient organisés autour de plusieurs axes touchant au recrutement, à l'accueil et à la formation des bénévoles, à leurs motivations, aux relations qui se nouent au sein des plateformes. L'objectif était aussi de dégager des préconisations pour améliorer l'engagement dans les plateformes.*

*En ce qui concerne l'échantillon des entretiens individuels et collectifs, une forte représentation de membres très impliqués au sein des plateformes, engagés depuis plusieurs années et cumulant souvent les responsabilités a été constatée. La journée « regard croisés » a permis de rééquilibrer cet échantillon et de diversifier les témoignages. Le matériau*

recueilli, s'il ne prétend pas à la représentativité ou à l'exhaustivité, a permis de dégager des grandes problématiques qui façonnent l'engagement dans les plateformes du réseau France Initiative.

**2. Rapport : Quelle gestion des ressources humaines dans l'économie sociale ? Entre bénévolat et professionnalisation, la place du travail dans les associations (Annie Dussuet, Erika Flahault et Dominique Loiseau, 2009, Programme de recherche-développement 2006-2007 pour l'innovation sociale et le développement en économie sociale et solidaire, Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale).**

[https://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/51/11/PDF/Rapport\\_GREGUM - 31 octobre 2007 IMPR.pdf](https://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/51/11/PDF/Rapport_GREGUM_-_31_octobre_2007_IMPR.pdf)

*La question de savoir quelle place peut occuper le travail dans les organisations associatives prend d'autant plus d'importance dans la période actuelle que les associations évoluent et qu'elles deviennent de plus en plus des acteurs économiques à part entière. Elles sont alors souvent amenées à utiliser du travail salarié, à côté, et parfois à la place, du « travail » bénévole, à devenir donc des « employeurs ». Que devient alors le « travail » dans ce monde qui lui est a priori étranger ? Comment l'orientation de l'organisation par les valeurs et la conception de l'action que cela entraîne se traduit-elle dans l'utilisation du travail ? Dans un contexte général marqué d'une part par le développement significatif de l'emploi associatif, et d'autre part par l'âpreté des relations salariales et une propension à la précarisation, on peut se demander si ces organisations, qui s'affirment orientées par des valeurs humanistes, développent des pratiques spécifiques pour gérer cette « ressource humaine » que constitue le travail, que sa forme soit bénévole ou salariée.*

**3. Article : « Le bénévolat, entre travail et engagement : Les relations entre salariés et bénévoles » (Dan Ferrand-Bechmann, 2011, Vie sociale et traitements, 109(1), pp. 22-29). <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2011-1-page-22.htm>**

*La notion de contrat est une des lignes de force qui séparent bénévoles et salariés. Jusqu'à une époque récente, les bénévoles ne signaient aucun contrat. Ce n'est plus le cas actuellement. Beaucoup d'entre eux signent des contrats, des conventions ou des chartes dans lesquels ils s'engagent sur des heures de présence – de travail -, sur des règles, sur le respect du secret professionnel, etc. Certains contrats – par ailleurs non opposables en droit du travail – prévoient les remboursements, les avantages en nature et les formations. Ce point nous fait toucher du doigt un des paradoxes et une des difficultés de l'organisation des associations ou des administrations quant à leurs relations avec les bénévoles. Une des motivations ou un des désirs des bénévoles est de rester libres de leur temps. Or, les structures associatives ou les associations qui font appel à eux, surtout quand elles ont un objectif social et ont à traiter de cas d'urgence ou d'action sociale, ou encore dans la lutte contre l'exclusion, ont besoin d'une régularité et d'une présence sur lesquelles elles peuvent compter. Plus leur public est constitué de personnes fragiles, plus il est nécessaire de pouvoir compter sur les bénévoles. (...) Des auteurs (Illich, Schön, Ferrand-Bechmann) s'insurgent contre le monopole des professionnels, en montrant qu'ils s'arrogent le droit de décider de ce*

*qu'il faut faire, qu'ils déterminent des missions, des domaines de compétence, des monopoles, des mandats et des « qualifications » obligatoires, dans un champ souvent si humain que le droit y semble parfois indécent. Si la spécialisation de différentes professions de l'action sociale, par exemple, est un des progrès du monde moderne, la segmentation des tâches en est la conséquence. Des personnes aptes à faire un geste médical, éducatif ou social, etc. en sont écartées alors que cela pourrait avoir un impact positif.*

**4. Article : « Le management des bénévoles, entre outils et valeurs : Une approche par les paradoxes » (Marie Cousineau et Sébastien Damart, 2017, *Revue française de gestion*, 43(262), pp. 19-36.**

[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=RFG\\_262\\_0019&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RFG_262_0019&download=1)

*Les structures associatives sont aujourd'hui de plus en plus contraintes de justifier la qualité de leur gestion en se professionnalisant et en adoptant des outils venus du monde marchand. Une littérature démontre les contradictions au cœur de ce phénomène. La recherche explore ces paradoxes. Elle met au jour les représentations que les bénévoles ont des valeurs de l'association dans laquelle ils s'engagent et des outils de management que celle-ci déploie. Ce faisant, les auteurs proposent une typologie originale des profils des bénévoles.*

**5. Article : « Nouvelles pratiques associatives : la valorisation des acquis de l'expérience bénévole » (Stéphanie Asse'e, 2017, *Empan*, 107 (3), pp. 32-37)/**

<https://www.cairn.info/revue-empan-2017-3-page-32.htm?contenu=article>

*Les changements socio-économiques des quarante dernières années ont entraîné une attention particulière vers le monde associatif et son importance croissante dans la société. Une vague d'intérêt scientifique s'est portée sur l'engagement dans le monde associatif et sur la recomposition de cet espace social. Cet article se donne pour objectif d'explorer l'un des usages issus des nouvelles pratiques associatives : la valorisation des acquis de l'expérience bénévole dans un parcours de vie.*

**6. Article : « Professionnalisation des Bénévoles : Compétences et Référentiels » (Denis Bernardeau, 2018, *Sociologies* [En ligne])**

<https://journals.openedition.org/sociologies/6758#tocto1n3>

*Si beaucoup de travaux montrent que les associations tendent à se professionnaliser, on observe également le développement d'un bénévolat de compétences. Au regard des évolutions actuelles qui remodelent en profondeur le secteur associatif, on peut dès lors se demander si cette forme de bénévolat plus professionnelle et compétentielle ne tend pas à se substituer à la forme traditionnelle et amateur. La multiplication des référentiels et des supports donnant la liste des compétences qu'acquiert ou doivent acquérir les bénévoles dans la gestion quotidienne de leurs associations démontre le caractère prégnant de ces transformations. L'objectif de notre article est de mieux expliciter le processus de professionnalisation des bénévoles sous le prisme des compétences et des référentiels. Il est aussi de questionner, in fine, l'évolution du projet associatif.*

7. **Billet/Tribune** : « L'engagement bénévole, une ressource clé à promouvoir dans les associations au bénéfice des enfants et des jeunes ? » (Sophie Bourgeois et Julien Bertrand, 2018, *Tribune Fonda* 239). <https://fonda.asso.fr/ressources/lengagement-benevole-une-ressource-cle-promouvoir-dans-les-associations-au-benefice-des>

*La professionnalisation croissante des associations du secteur social et médico-social entraîne une raréfaction du bénévolat. La diversification de ses formes, le développement de parcours d'engagement et de leur reconnaissance sont autant de pistes pour redynamiser le bénévolat.*

8. **Article** : « Quand l'innovation démocratique s'émancipe des institutions publiques. Retour réflexif sur une démarche associative d'accompagnement vers l'engagement citoyen » (Blandine Sillard, 2019, *Cahiers de l'action*, 1(53), pp. 15-22). <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-1-page-15.htm>

*Créée en 2014, l'association Astérya a pour objectif de faciliter l'engagement et le passage à l'action citoyenne, solidaire et écologique sous toutes ses formes – bénévolat associatif, coopératives, instances de démocratie participative, collectifs informels et mouvements militants, etc. – promouvant ainsi l'idée d'une démocratie agissante et d'une société libérée des tutelles prescriptrices dans laquelle chacun est en capacité de déterminer ses conditions et son mode de vie. (...) Cette volonté d'accompagner les « envies d'agir » s'incarne principalement dans une démarche au cœur du projet associatif d'Astérya : les connecteurs citoyens.*

*À travers les connecteurs citoyens, Astérya propose un accompagnement humain et personnalisé, individuel ou collectif (via des échanges, des conseils, des mises en réseau, etc.) à toute personne souhaitant agir pour une société plus solidaire, écologique et démocratique en lui permettant soit de trouver un projet qu'elle pourrait rejoindre en tant que bénévole soit d'initier et de porter elle-même une action militante ponctuelle ou régulière. Concrètement, les connectrices citoyennes sont contactées par des personnes souhaitant s'engager ; elles leur proposent un rendez-vous, les questionnent sur leurs motivations, leurs centres d'intérêt, les causes qui les animent, leurs contraintes, etc., afin de définir avec elles la forme d'engagement qui leur convient.*

*Elles identifient ensuite un certain nombre de structures dans lesquelles leur envie d'agir pourrait trouver un écho puis assurent la mise en relation. Souvent ramenée à une simple orientation technique, la mise en œuvre de l'accompagnement révèle une opération plus profonde, et ce pour au moins deux raisons.*

9. **Ouvrage** : *Bénévolat et management : Pratiques, paradoxes, préconisations*. (Anne Artel-Radic, 2021, Ed. EMS Editions). <https://www.cairn.info/benevolat-et-management--9782376874997.htm>

*Associer bénévolat et management ? Tout un programme ! 14 universitaires et responsables d'associations abordent les pratiques et paradoxes du management de bénévoles et du management par des bénévoles, tout comme la collaboration entre bénévoles*

et salariés. 12 chapitres soulèvent les questions qui se posent dans toute organisation mobilisant des bénévoles. Ils sont complétés par 12 chapitres de cas d'organisations ayant vécu cette problématique. Bien qu'ancré dans l'état actuel des connaissances développées par la recherche en sciences sociales, cet ouvrage est résolument orienté vers la pratique, et propose de nombreuses recommandations pour réussir l'association entre bénévolat et management.

10. Article : « La relation travail social-bénévolat : vers un nouveau paradigme? » (Laure Viart, 2021, *Le Sociographe*, 73(1), pp. 10-24). <https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2021-1-page-10.htm>

*Pour décrire les relations du couple « travail social-bénévolat », Jacques Ion utilise la formule « je t'aime moi non plus » (2005, p. 156). Tout d'abord construit en opposition au bénévolat, le travail social s'appuie maintenant largement sur les diverses figures de bénévoles. La volonté d'être utile des bénévoles les rend certes efficaces dans l'action, néanmoins elle ne permet pas un changement de paradigme dans l'action sociale. Comme l'explique Cédric Frégné, on trouve encore, dans les associations caritatives notamment, beaucoup de jugements autour du « bon pauvre » ou du « mauvais pauvre ». Le statut des usagers-bénévoles « pairs-accompagnateurs » est à ce titre intéressant. Il gagnerait à être travaillé et approfondi, mais il semble d'abord nécessaire que les travailleurs sociaux et les bénévoles se détachent de leurs représentations.*

## VII. Évolution et nouvelles formes de bénévolat : Engagements ponctuels, bénévolat d'entreprise, cyber-volontariat, collectifs de citoyens

Le bénévolat ne cesse d'évoluer dans ses engagements, ses formes et surtout dans son organisation. Plusieurs changements ont eu lieu depuis ces dernières années. Pour les chercheurs Sophie Del Fa, Samuel Lamoureux et Consuelo Vasquez, le bénévolat contemporain serait « épisodique, réflexif et fortement professionnalisé » (voir référence n°9). En pratique, les bénévoles ne s'engagent plus à vie ou pour longtemps pour une même cause ou dans une même association.

Au contraire, les sociologues parlent aujourd'hui de 'zapping' : par exemple organiser une fête de voisins un été, diriger une chorale une autre année, avant de décider de visiter des malades régulièrement, ou de participer à un nettoyage de forêt...

Aujourd'hui, bénévolat ne rime par ailleurs plus toujours avec altruisme et désintéressement. Dans un contexte de professionnalisation croissante et d'institutionnalisation de nouveaux statuts bénévoles (comme le bénévolat d'entreprise), l'instrumentalisation et la récupération des pratiques bénévoles semblent inévitables, tout comme l'accentuation de la porosité entre travail bénévole et salarié. En parallèle, de plus en plus de bénévoles sont en même temps bénévoles et bénéficiaires de l'action ou des services des associations pour lesquelles ils donnent de leur temps – on parle alors généralement d'*empowerment*.

Il y a également davantage d'organisations informelles et de collectifs citoyens et/ou militants engagés dans des causes socio-politiques au niveau local, comme les luttes environnementales ou féministes. Beaucoup de ces acteurs sociaux ne se désignent pas comme bénévoles, mais comme citoyens actifs. Enfin, les années 2000 et l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et notamment d'Internet ont motivé l'émergence de nouvelles formes et pratiques de bénévolat.

1. **Article : « Brève chronique des rapports entre travail social et bénévolat » (Jacques Ion, 2005, *Pensée plurielle*, 2(10), pp. 149-157).**

[https://scholar.archive.org/work/tifx5s6xsffmlmzk5e33rnrxrla/access/wayback/https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=PP\\_010\\_0149&download=1](https://scholar.archive.org/work/tifx5s6xsffmlmzk5e33rnrxrla/access/wayback/https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=PP_010_0149&download=1)

*Il y a deux ou trois décennies, en France tout au moins, la cause était entendue. Le processus de professionnalisation du travail social apparaissait inéluctable ; ce qui semblait impliquer d'un côté une moindre part des activités bénévoles dans le secteur, de l'autre une qualification accrue des salariés. Depuis la crise sociale s'est développée et de nouvelles modalités d'action publique sont apparues : c'est dans ce contexte que le bénévolat opère un imprévisible retour en force tandis que le salariat du secteur social tend à considérablement se diversifier au détriment des métiers les plus qualifiés. Ce sont ces deux points qui seront très sommairement examinés dans le court article qui suit, écrit sous forme de chronique, où nous voudrions montrer que, depuis près d'un demi-siècle, cet improbable couple ne cesse en fait de perdurer, en dépit des transformations de l'un et l'autre et des ruptures successives annoncées.*

2. **Article** : « Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002 » (Denis Bernardeau-Moreau, Matthieu Hély, 2007, *Sociologies pratiques*, 2(15), pp. 9- 23.

<https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2007-2-page-9.htm?contenu=article>

*La figure contemporaine du bénévolat associatif tend à devenir plus complexe. Le faux-semblant d'une crise annoncée du bénévolat masque en réalité une profonde mutation de l'engagement associatif. L'analyse longitudinale du profil socioculturel et socioprofessionnel des adhérents dans deux enquêtes INSEE de 1982 et 2002, révèle que l'activité associative mobilise désormais autant les qualités et l'expérience professionnelle des adhérents que leurs convictions.*

3. **Article** : « Autres figures et autres territoires : Les recompositions du volontariat chez les sapeurs-pompiers » (Stéphane Chevrier et Jean-Yves Dartiguenave, 2011, *Espaces et sociétés*, 4(147), pp. 155-172). <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-4-page-155.htm>

*Le volontariat, se présente, chez les sapeurs-pompiers, comme un enjeu majeur pour les années à venir. Il en va en effet du maintien du modèle républicain de sécurité civile en France. L'enjeu est d'autant plus crucial que des doutes pèsent sur son évolution. On observe, de fait, un recul et une réduction de la durée de l'engagement des volontaires. La recherche que nous avons menée pour le compte de la Direction de la sécurité civile montre cependant que le volontariat n'a pas dit son dernier mot. On assiste, en effet, à l'émergence de nouvelles figures du volontariat qui témoignent moins de son déclin que de sa recomposition. Cette dernière est, à la fois, cause et effet d'une modification du rapport des sapeurs-pompiers aussi bien au territoire, à la temporalité qu'à l'appartenance au corps lui-même. Reste à savoir si l'équilibre entre les formes anciennes et nouvelles du volontariat résistera aux exigences accrues de la professionnalisation.*

4. **Ouvrage** : *De l'engagement dans une époque obscure* (Miguel Benasayag et Angélique Del Rey, 2011, Ed. Le Passager clandestin).

<https://www.lepassagerclandestin.fr/catalogue/essais/de-lengagement-dans-une-epoque-obscur/>

*Une époque consciente des problèmes qui menacent la vie sous toutes ses formes tout en se sentant impuissante à les dépasser peut être qualifiée d'obscur. L'obscurité de l'époque actuelle, dont le héros par excellence est cet individu entrepreneur de lui-même, capable de s'adapter aux objectifs destructeurs de productivité, d'efficacité et de profit, ne fait aucun doute. Face aux forces qui nous dirigent – l'économisme, l'utilitarisme, la mise en équation des individus –, comment retrouver notre puissance d'agir ? Il s'agit d'abord de refuser l'idée que tout problème doit trouver une solution rationnelle immédiate. Le réel n'est pas un donné abstrait – il s'appréhende en situation, il est le fruit d'une histoire longue, il prend son sens particulier en lien avec les « territoires » où il se déploie. Et ces situations, cette histoire en cours, ces territoires le transforment à leur tour continuellement. Ainsi, il faut faire le pari du «*

*savoir des gens » contre les statistiques et les expertises abstraites, des hypothèses pratiques du terrain contre les décisions politiques surplombantes, de la cohérence née des conflits contre la croyance dans une rationalité totale. Changer le monde, c'est retrouver en quoi nous le co-créons, au lieu de nous y adapter.*

5. **Thèse de doctorat : Le cybervolontariat : socio-pragmatique d'une activité citoyenne au XXI<sup>e</sup> siècle** (Viola Krebs, 2014, Sciences de l'information et de la communication, Université de Strasbourg). <https://www.theses.fr/2014STRAG046>

*L'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) a ouvert des horizons nouveaux, mais pose également un certain nombre de défis aux sociétés humaines. Vaste plateforme de communication et d'expression, Internet a un impact sur les comportements sociaux des personnes et des communautés. Avec l'introduction du World Wide Web, de nouvelles formes de bénévolat/volontariat ont vu le jour. L'objectif de cette thèse est d'analyser ces nouvelles formes d'entraide regroupées sous le terme 'cybervolontariat'. Le but est de construire un cadre de référence grâce auquel le lecteur sera mieux en mesure de comprendre le rôle et l'influence de ce phénomène social tant sur la vie en ligne et hors ligne. Pour comprendre un phénomène nouveau, il faut observer, identifier, distinguer, définir, analyser et quantifier. Ce travail s'appuie sur un éventail d'exemples afin de distinguer le cybervolontariat d'autres formes de cyberactivité.*

6. **Numéro de revue : Bénévolat, lien social et numérique (Les Cahiers du numérique, 2017, 13(2), 9.**

<https://www.proquest.com/publication/2069455?accountid=8424&decadeSelected=2010+-+2019&issueNameSelected=02017Y01Y01%232017%3B++Vol.+13+%282%29&monthSelected=01&yearSelected=2017>

*La question à laquelle cherche à répondre ce numéro est de savoir quelle est aujourd'hui la part des médias sociaux dans l'activité des structures et des individus liés au monde du bénévolat et du non-marchand. Comment mettent-ils en place cette communication engageante (Bernard et Joule, 2004) qui est au cœur du monde du volontariat ? Cette question voit son intérêt renforcé par le fait que le bénévolat se situe à mi-chemin entre la démarche individuelle et l'action collective.*

*Quelles sont les interrogations que soulève la pratique des médias sociaux dans ce cadre ? De manière générale, quels types de sociabilité génèrent ces nouvelles pratiques ? Quels dangers courent les citoyens avec les médias sociaux ? L'entraide a été, dans l'histoire de nombreuses sociétés, un ciment : est-ce que les nouvelles technologies et particulièrement les médias sociaux effacent ces pratiques ancestrales ou bien les soutiennent-elles, voire en créent-ils de nouvelles en justifiant l'adjectif « social » dont ils sont affublés ? Pour répondre à ces questions, il sera rappelé dans un premier temps les définitions des concepts utilisés pour ensuite dans un deuxième faire une synthèse de la question à partir des nombreuses études menées qui sont évoquées lors de l'Université européenne ou dans ce numéro des LCN.*

7. **Article : « L'improvisation humanitaire : potentialités et limites des solidarités citoyennes dans les camps de migrants à Calais et à Paris » (Marjorie Gerbier-Aublanc,**

2018, *Papiers de la fondation Croix-Rouge* n°15). [https://www.fondation-croix-rouge.fr/wp-content/uploads/2018/05/FRUPCRF\\_PdIF15\\_GERBIER-AUBLANC\\_Mai2018\\_VF-2.pdf](https://www.fondation-croix-rouge.fr/wp-content/uploads/2018/05/FRUPCRF_PdIF15_GERBIER-AUBLANC_Mai2018_VF-2.pdf)

*Portées par des « citoyens ordinaires », peu connectés à la vie publique auparavant, ces initiatives se situent aux interstices de l'action humanitaire spécialisée et de l'(in)action publique. Les citoyens improvisent au quotidien des réponses aux besoins primaires non satisfaits des migrants à partir d'un bricolage organisationnel reposant sur la flexibilité de l'engagement et un recours intense aux réseaux sociaux. La reconnaissance des migrants comme sujets de leur existence détenant des capacités d'agir soutient l'éthique de cette improvisation. Cependant, les initiatives citoyennes comportent des limites qui interrogent leur pérennité et, plus globalement, le transfert de l'action publique sur des citoyens ordinaires ainsi que les réalités de l'intervention des grandes ONG humanitaires.*

8. **Billet : « La solidarité au temps du Covid-19 : vers de nouveaux engagements »**, Tommaso Vitale et Ettore Recchi, 2020, *The Conversation*, mis en ligne le 7 juin 2020 <https://theconversation.com/la-solidarite-au-tempsdu-covid-19-vers-de-nouveaux-engagements-139361>

*En ces premières semaines de déconfinement, de nombreuses associations dénoncent le risque de démobilitation de l'engagement volontaire des mois précédents. L'appel à l'aide des associations est motivé et nécessite une réponse collective sérieuse. La pandémie de Covid-19 a engendré un besoin pressant d'aide et de soutien social bien au-delà des soins médicaux graves et urgents : confinement sévère pour les personnes âgées, grande pauvreté et privation de nourriture pour les familles les plus précaires et à faibles revenus, fermeture des écoles et des cantines scolaires, solitude et difficultés pour beaucoup à gérer les émotions contradictoires liées à la situation. Au cours des deux derniers mois, nous avons assisté à deux réponses majeures à cette nouvelle demande de solidarité.*

*D'une part, le remplacement net des volontaires engagés dans l'aide organisée, avec l'arrivée d'une population de bénévoles plus jeunes que ceux habituellement engagés dans le secteur. D'autre part, la multiplicité des formes d'action et d'aide, avec un développement marqué de solidarités de voisinage non organisées et fondées sur la proximité. Les enquêtes du projet CoCo (Coping with Covid-19/Faire face au Covid-19), menées tous les 15 jours depuis le 1er avril 2020 par l'OSC et le CDSP de Sciences Po en s'appuyant sur le panel ELIPSS (échantillon représentatif de la population résidente en France métropolitaine), nous ont permis de couvrir différentes phases de la crise et de suivre les changements dans les pratiques d'aide et de solidarité.*

9. **Article : « (Re)donner au bénévolat sa juste valeur : Les pratiques de travail bénévoles à l'ère du capitalisme néolibéral »** (Sophie Del Fa, Samuel Lamoureux et Consuelo Vásquez, 2021, *Nouvelles pratiques sociales*, 32(1), pp. 310-334. [https://www.researchgate.net/profile/Samuel-Lamoureux/publication/354772060\\_Redonner\\_au\\_benevolat\\_sa\\_juste\\_valeur\\_Les\\_pratiques\\_de\\_travail\\_benevoles\\_a\\_lere\\_du\\_capitalisme\\_neoliberal/links/614c8d86519a1a381f7a8b7d/Redonner-au-benevolat-sa-juste-valeur-Les-pratiques-de-travail-benevoles-a-lere-du-capitalisme-neoliberal.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Samuel-Lamoureux/publication/354772060_Redonner_au_benevolat_sa_juste_valeur_Les_pratiques_de_travail_benevoles_a_lere_du_capitalisme_neoliberal/links/614c8d86519a1a381f7a8b7d/Redonner-au-benevolat-sa-juste-valeur-Les-pratiques-de-travail-benevoles-a-lere-du-capitalisme-neoliberal.pdf)

*Cet article propose une réflexion néomarxiste sur les pratiques de travail bénévoles (PTB) afin de sortir d'une conception pure et idéalisée du bénévolat comme don de soi pour l'inscrire comme un ensemble de pratiques de travail productrices de valeurs insérées dans le capitalisme néolibéral. À partir de trois exemples de bénévolat contemporain, l'article démontre l'ancrage des PTB dans une guerre des valeurs dans lesquelles ces dernières sont cooptées par le capitalisme néolibéral, par le fait même de leur idéalisation et de leur naturalisation comme don libre de soi. Cet article s'intègre dans une réflexion plus générale sur la valeur du travail dans le capitalisme d'aujourd'hui ; il propose un geste analytique et politique.*

**10. Article : « Le bénévolat d'entreprises entre nouvelle délégation de service public et appropriation entrepreneuriale » (Camille Morel et Sébastien Poulain, 2021, *Nouvelle Revue de Psychologie*, 2(32), pp. 163-179. <https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2021-2-page-163.htm?contenu=article>**

*Les associations détenaient le monopole de la délégation de service public en assumant des missions d'intérêt général et accueillait donc l'ensemble des bénévoles qui s'impliquaient dans des causes dites sociales. Mais les lois Economie Sociale et Solidaire (ess) et pacte (relative à la croissance et à la transformation des entreprises) ont confirmé une évolution du rôle social confié aux entreprises en les légitimant dans leur position au service de l'intérêt général. Dès lors, les entreprises commencent à s'intéresser aux bénévoles et vice versa, occasionnant ainsi un renouvellement des formes de l'engagement. L'objet du présent article est d'étudier ces nouveaux « bénévoles d'entreprises » et d'analyser les modalités de ces contributions en s'intéressant à leur vécu de cette évolution.*

## VIII. Et dans le reste du monde ?

### *Europe*

1. **Article : Richez Jean-Claude, 2011. « Panorama des différentes formes de volontariat et de service civique en Europe » Rapport d'étude. INJEP/Agence du service civique. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2011-4-page-90.htm>**

*Les dispositifs de volontariat des jeunes en Europe sont très différents selon les pays. On peut identifier trois grandes catégories : – Quelques pays ont des systèmes proches du service civique français, tant dans sa forme que dans son esprit. Il s'agit essentiellement de l'Allemagne, de l'Italie, du Luxembourg, de la République tchèque et de la Suisse. – D'autres pays ont des politiques affirmées de reconnaissance de l'engagement civique des jeunes, sans pour autant avoir institué de dispositifs formels de service civique comparables au premier groupe cité. Il s'agit, par exemple, du Royaume-Uni ou de la Suède. – Certains pays ont, de par leur histoire politique, des dispositifs assez différents pour la promotion du volontariat des jeunes, par exemple, l'Espagne ou la Pologne.*

*Notre panorama descriptif ne serait pas complet sans parler du service volontaire européen, forme de volontariat proposé à tous les jeunes Européens dans le cadre du programme Jeunesse en action de l'Union européenne. Enfin il convient de souligner que les enjeux du volontariat des jeunes ne s'arrêtent évidemment pas aux frontières européennes. En particulier, des dispositifs existant aux États-Unis depuis une cinquantaine d'années méritent d'être mentionnés.*

*Dans ce pays, les formes de volontariat se situent au croisement de l'initiative de la société civile et de l'initiative publique. En ce sens, elles sont profondément originales et distinctes de ce qui existe aujourd'hui en Europe.*

2. **Thèse de doctorat : Lepage, V. " Les clés du soutien psychosocial des premiers intervenants (militaires, policiers, pompiers et secouristes de la Croix-Rouge): analyse qualitative de leur vécu deux années après les attentats terroristes de Bruxelles (22/03/2016).**

**[https://dial.uclouvain.be/downloader/downloader.php?pid=thesis%3A15074&datastream=PDF\\_01](https://dial.uclouvain.be/downloader/downloader.php?pid=thesis%3A15074&datastream=PDF_01)**

*Les attentats se sont multipliés en Europe ces dernières années, Bruxelles était une cible d'attaques terroristes le 22 mars 2016 ; 31 personnes ont été tuées et 340 en sont ressorties blessées.*

*De par son intentionnalité humaine, ce type de catastrophe a la particularité de pouvoir également blesser les personnes de l'intérieur. Les premiers intervenants qui viennent en aide aux victimes dans un climat de guerre peuvent donc être touché mentalement eux aussi. Leur intervention n'a duré qu'une journée, mais le temps pour se remettre de leurs émotions sera souvent beaucoup plus long.*

*L'objectif de ce travail était de mettre en évidence les forces et les faiblesses des soutiens perçus par les premiers intervenants ; qu'ils soient formels ou non, mis en place par eux-mêmes ou organisés au sein de leur environnement de travail (ou de leur organisme de*

bénévolat). Le recensement de ces éléments a permis d'établir une liste de clés en vue d'améliorer les interventions psychosociales des premiers intervenants suite à une attaque terroriste.

L'étude a été réalisée à l'aide d'une démarche qualitative et itérative. Des entretiens semi-directifs auprès de 9 premiers intervenants (2 secouristes de la Croix-Rouge, 2 policiers, 3 pompiers et 2 militaires) ont permis de récolter des données primaires. Celles-ci ont été retranscrites et une analyse thématique continue et ascendante a été réalisée. Les catégories (non prédéfinies) ont ensuite émergé du matériau. Le travail a permis de relever des clés essentielles...

3. **Thèse de Doctorat : Menghetti, M. (2017). *L'expérience de volontariat de brève durée dans un camp de réfugiés: le volontaire: entre les droits vivants des enfants réfugiés et la justice sociale des interventions humanitaires* (Doctoral dissertation, Université de Genève).**

[https://doc.rero.ch/record/305456/files/Menghetti Mara M moire VF CIDE2017 MIDE 15-17 09.pdf](https://doc.rero.ch/record/305456/files/Menghetti_Mara_M_moire_VF_CIDE2017_MIDE_15-17_09.pdf)

*L'expérience de volontariat humanitaire de brève durée et en faveur des droits de l'enfant peut être remise en question pour ses ambiguïtés et pour son manque de compréhension de la complexité du contexte d'intervention. Cependant, les volontaires qui travaillent sur le terrain entrent en contact avec une réalité qui peut être bouleversante et remettre en question leur perception de l'enfant et les interventions d'organisations humanitaires. Dans ce sens, le volontaire devient un acteur qui se place entre les réalités vécues par les enfants et les interventions mises en place en faveur de la justice sociale.*

*Cette position lui permet d'observer le fonctionnement de l'humanitaire et de modeler son approche à la cause. Ce travail analysera les points de vue des volontaires qui ont accompli une mission de brève durée pour une organisation opérative dans le domaine du droit des enfants dans un camp de réfugiés en Grèce. L'objectif est celui de relever les mécanismes de l'impact des réalités vécues par les enfants réfugiés sur le volontaire face aux interventions humanitaires, ainsi que relever les forces et les faiblesses de la courte durée d'une mission humanitaire.*

4. **Thèse de doctorat : Di Cecco, S. 2021, « *Le « sale boulot » de l'intégration. Travail et racisme dans les programmes de bénévolat pour personnes demandeuses d'asile en Italie* », Thèse de doctorat, Université de Paris.**

*Les dispositifs d'exclusion et d'expulsion des personnes étrangères « indésirables » composent le volet le plus visible et médiatisé des politiques migratoires européennes. Pourtant elles n'en sont pas leur unique composante. Sont également élaborées par les pouvoirs publics des stratégies afin de promouvoir l'intégration des migrant.e.s dans la société d'installation. L'intégration ainsi planifiée apparaît bien souvent comme une forme d'inclusion subordonnée, infériorisante et sous conditions.*

*Soumise à des critères de mérite, d'utilité et de performance, elle révèle la place subalterne assignée à certains groupes d'immigré.e.s, tout en contribuant activement au « maintien dans la différence » de ceux-ci.*

*Cette thèse a pour objet d'étude une politique d'intégration spécifique : les programmes de bénévolat pour demandeurs et demandeuses d'asile qui se sont diffusés en Italie depuis 2014. Les activités bénévoles prescrites concernent principalement des tâches de nettoyage des*

rues et d'entretien des espaces verts. Elles sont conçues comme un instrument pour lutter contre l'« inactivité » des étrangers et étrangères accueilli.e.s dans les centres d'hébergement, et pour améliorer leur image stigmatisée auprès de la population italienne majoritaire.

Au croisement de plusieurs champs (sociologie du travail, sociologie des migrations et du racisme) et en s'appuyant sur une enquête ethnographique réalisée dans plusieurs villes de la péninsule, cette thèse explore les liens entre l'engagement bénévole des demandeurs et demandeuses d'asile, leur condition précaire et minoritaire, fabriquée par les politiques migratoires et par les rapports sociaux racistes.

Elle s'intéresse également à la mise en oeuvre concrète des programmes de bénévolat, en se penchant sur les dynamiques de division et de visibilisation du travail, mais aussi sur les interactions entre les différent.e.s acteurs et actrices impliqué.e.s. Elle analyse enfin les relations subjectives que les migrant.e.s entretiennent avec les activités gratuites ainsi que les usages pluriels et les résistances qu'ils et elles développent pour faire face à l'injonction au bénévolat.

5. **Article : Repetti, M., Mesnard, P., Fassa, F., & Harrison, K. (2022). Utile, mais pas indispensable? Engagement bénévole des retraités et Covid-19. *Gerontologie et société*, 44167(1), 173-188. <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2022-1-page-173.htm>**

*Bien que les contributions des retraités bénévoles occupent une place particulièrement importante dans l'organisation sociale de la Suisse, elles ne font l'objet que de peu de reconnaissance sociale. Cette situation questionne le rôle que peut jouer l'engagement bénévole dans l'inclusion sociale à la retraite, les effets inclusifs de tels engagements étant dépendants de la reconnaissance sociale des bénévoles. Cet article utilise les données d'une recherche qualitative menée sur le bénévolat des retraités en Suisse pour examiner le rôle que le bénévolat joue sur l'inclusion sociale des retraités et les effets de la pandémie de Covid-19 sur cette relation.*

### *Amérique du Nord*

1. **Article : Gaudet, Stéphanie ; Turcotte, Martin. 2013 « Sommes-nous égaux devant l'« injonction » à participer ? Analyse des ressources et des opportunités au cours de la vie ». *Sociologie et sociétés*. <https://www.erudit.org/en/journals/socsoc/1900-v1-n1-socsoc0641/1016398ar.pdf>**

*Dans cet article, nous analysons les facteurs qui peuvent influencer l'inégalité d'accès à la participation, y compris les relations sociales et les contextes sociaux qui changent avec l'âge. Nous définissons la participation sociale comme une pratique quotidienne qui se mesure en fonction du temps que les gens passent à faire du bénévolat, de l'activisme, de la politique ou du délibératif dans des organisations et de l'implication informelle qui prend la forme de liens au sein de réseaux personnels.*

*À l'aide d'analyses transversales des données de l'Enquête sociale générale (ESG) sur l'emploi du temps (1992, 1998, 2005, 2010), nous analysons d'abord la diminution du nombre de Canadiens qui consacrent du temps à la participation sociale formelle et informelle à différents moments de la vie.*

Dans un deuxième temps, nous utilisons le cycle 18 de l'ESG sur l'engagement social pour analyser les facteurs qui influencent la participation sociale inégale et qui sont susceptibles d'être inclus dans les activités de participation sociale. Nous montrons comment les personnes dont les caractéristiques sont jeunes, les immigrants peu instruits ou ayant des réseaux non diversifiés n'ont pas les mêmes chances de participer à la société que les autres.

2. **Ouvrage : Gagnon, É., Fortin, A., Ferland-Raymond, A.-E., & Mercier, A. (2013). L'invention du bénévolat : genèse et institution de l'action bénévole au Québec. Québec: Presses de l'Université Laval. <https://www.pulaval.com/livres/l-invention-du-benevolat-genese-et-institution-de-l-action-benevole-au-quebec#:~:text=Loin%20d'%C3%AAtre%20la%20survivance,est%20consacr%C3%A9e%20au%20b%C3%A9n%C3%A9volat%20actuel.>**

À quoi reconnaît-on une action bénévole et quelle place le bénévolat occupe-t-il dans notre société ? Les bénévoles sont présents dans toutes les sphères de la société québécoise, de l'accompagnement des malades à la collecte de fonds pour les organismes caritatifs, des comités de parents dans les écoles à divers conseils d'administration, de la tenue d'événements culturels à l'organisation des sports et des loisirs. Les gouvernements les ont même intégrés à leur réseau de services. Mais qu'est-ce qui rassemble sous la même bannière – le bénévolat – des activités aussi diverses ?

3. **Article : « Il faut que ça tienne !: étudier le bénévolat à la lumière des dynamiques d'attachement et de détachement » (Sophie Del Fa, Consuelo Vasquez et Marie-Claude Plourde, 2016, *Recherches en Communication*, 42, pp. 213-231. [https://www.researchgate.net/publication/318394879\\_Il\\_faut\\_que\\_ca\\_tienne\\_etudier\\_le\\_benevolat\\_a\\_la\\_lumiere\\_des\\_dynamiqnes\\_d'attachement\\_et\\_de\\_detachement](https://www.researchgate.net/publication/318394879_Il_faut_que_ca_tienne_etudier_le_benevolat_a_la_lumiere_des_dynamiqnes_d'attachement_et_de_detachement)**

L'article propose d'explorer le bénévolat à travers les attachements et les détachements des bénévoles à une cause et à un projet de manière générale. Nous analyserons cette dynamique en mobilisant une approche constitutive de la communication organisationnelle (CCO) afin de comprendre ce qui lie, mais aussi ce qui délie les différents acteurs participant à un projet de bénévolat.

L'analyse révèle plusieurs sources d'attachements et de détachements qui amènent les bénévoles à s'investir à différents degrés, voire même à quitter le projet. De plus, nous explorons en quoi certains liens (tels que la cause, le quartier et la socialisation des bénévoles) transforment la définition et le mode d'existence du projet de bénévolat et en font sa force (et sa faiblesse). En ce sens, notre étude se concentre sur les liens qui attachent et détachent, et ce faisant font tenir un projet de bénévolat au fil des passions qui meuvent les participants.

4. **Article : Castonguay, J., Beaulieu, M., & Sévigny, A. (2016). Bébés-boumeurs bénévoles? Les freins et les leviers de leur engagement. *Retraite et Société* (71), 127-146.**

<https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe1-2015-2-page-127.htm?contenu=article>

*Pour susciter et maintenir l'engagement bénévole des enfants du bébé-boum dans les associations de soutien à domicile des aînés, une meilleure compréhension de ses freins et de ses leviers s'impose. En ce sens, cet article présente les principaux résultats d'une recension des écrits scientifiques visant à les répertorier. Avant d'exposer la méthodologie employée pour réaliser cette recension, les particularités des enfants du bébé-boum et, plus particulièrement, des premiers-nés du bébé-boum seront présentées.*

**5. Rapport : Bénévoles Canada (2018). Comment reconnaître les bénévoles en 2017 ? <https://benevoles.ca/index.php?MenuItemID=353>**

*La reconnaissance du bénévolat constitue une importante dimension de l'engagement bénévole à mesure que nous trouvons de nouvelles façons significatives d'exprimer notre appréciation pour les efforts des bénévoles, et que nous sensibilisons le grand public aux contributions des bénévoles dans nos collectivités.*

*Atteignant un sommet chaque année avec la campagne de la Semaine nationale de l'action bénévole (SAB), les travaux conjoints de Bénévoles Canada et du Groupe Investors réalisés au cours des 15 dernières années ont pour but de mieux nous renseigner et de permettre l'élaboration d'outils qui appuient et soulignent le spectre complet de l'engagement bénévole au Canada. Une question fondamentale au-delà de notre désir de rester à la page en matière de reconnaissance des bénévoles a été soulevée : comment reconnaître le bénévolat?*

### ***Afrique et Moyen Orient***

**1. Article : Seck Serigne Mbacke, 2006. Transport et territoires : les « coxeurs » de Dakar, du bénévolat à la prestation de service , *Bulletin de la Société géographique de Liège*, – 48 <https://popups.uliege.be/0770-7576/index.php?file=1&id=1772>**

*Identifiés comme des acteurs marginaux du transport avant 1960, les « coxeurs » du Sénégal (Afrique de l'Ouest) sont passés du statut de bénévoles à celui de prestataires de service aujourd'hui. Sous-tendue par une logique d'appropriation, leurs stratégies d'action s'appuient sur l'accompagnement, la substitution aux acteurs professionnels et le contrôle de la gestion des sites de transport informels qui essaient la quasi-totalité de l'espace urbain de Dakar. Ils sont révélateurs des mutations socio spatiales et des processus de territorialisation de l'espace urbain qui traduisent la capacité des acteurs à s'adapter pour faire face à la précarité de la vie dans les pays du tiers monde notamment.*

**2. Article : Kpoundia, Fadimatou Mounsade. 2015, « L'expertise profane dans la prise en charge hospitalière du VIH/SIDA au Cameroun : entre bénévolat et emploi », *Editeur Association Amades; Anthropologie & Santé.***

**<https://journals.openedition.org/anthropologiesante/1629>**

*Les politiques nationales de lutte contre le sida au Cameroun permettent l'intervention du patient VIH+, membre d'association, dans les activités de soins à l'hôpital afin d'assurer l'accompagnement psychosocial des pairs séropositifs. Le statut du patient expert reste peu défini dans l'organisation hospitalière.*

*Cet article analyse l'intervention du patient expert comme accompagnateur psychosocial dans la prise en charge hospitalière du VIH/sida, en relevant les éléments contextuels qui rendent difficile sa reconnaissance dans un corps de métier à part entière. L'article se fonde sur un matériau ethnographique collecté dans 5 régions du Cameroun à l'aide d'observations directes et d'entretiens individuels auprès de 193 acteurs de soins dans 15 hôpitaux et 26 associations de lutte contre le sida.*

**3. Dahmani, Amira ; Chiraz, Saidani. 2020, « L'empowerment citoyen des jeunes bénévoles tunisiens est-il en marche ? Une étude exploratoire » *Management international* (Montréal), Vol.24 (3), p. 115-225.**

<https://www.erudit.org/en/journals/mi/1900-v1-n1-mi05592/1072627ar/abstract/>

*Ce travail cherche à saisir les attentes renouvelées des jeunes bénévoles en matière de participation citoyenne dans un pays en contexte de transition démocratique. Sa visée est de comprendre comment l'engagement bénévole des jeunes peut être un levier potentiel d'empowerment citoyen. Les résultats de l'étude menée dans le secteur associatif en Tunisie ont révélé que l'engagement bénévole est mu par un maillage de motifs intrinsèques et extrinsèques. Le regard croisé porté sur les attentes des jeunes bénévoles tunisiens a souligné qu'ils sont en quête d'une citoyenneté habilitante et inclusive où ils seraient les véritables artisans du changement social et politique.*